ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1887-88



QUÉBEC

TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie

1887

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1887-1888

1887

Août

29 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
30 Mardi.
31 Mercredi.

Septembre.

1 Jeudi.
2 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
3 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la fac. des Arts.*
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.—Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Mardi.—Promulgation de la Bulle d'érection canonique de l'Université, 1876.
14 Mercredi.—Quatre-Temps.
15 Jeudi.
16 Vendredi.—Quatre-Temps.
17 Samedi.—Quatre-Temps.—Prix du Prince de Galles fondé 1860.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.—Inauguration de l'Université Laval et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.
21 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.—Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.
30 Vendredi.—*Rentrée des Facultés à Québec et à Montréal.*

Octobre

1 Samedi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.—Prix Morrin fondé, 1863.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.—Fête patronale de Mgr de Montréal.—*Congé à Montréal.*
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi.—Jeûne.

Novembre

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Mardi.—TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
2 Mercredi. — Commémoration des morts.—*Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 Jeudi.—*Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.*
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de* ST CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.—1er de l'avent.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.—Jeûne.

Décembre

1 Jeudi.
2 Vendredi.—Jeûne.
3 Samedi.
4 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
5 Lundi.
6 Mardi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Mercredi.—Jeûne.
8 Jeudi.—IMMACULÉE CONCEPTION.—*Fête de l'Université.*—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852. — Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Vendredi.—Jeûne.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.—Quatre-Temps.
15 Jeudi.
16 Vendredi.—Quatre-Temps.
17 Samedi.—Quatre-Temps.
18 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.—Jeûne.—*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
22 Jeudi.
23 Vendredi.—Jeûne.
24 Samedi.—Jeûne.
25 DIMANCHE.—NOEL.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
26 Lundi.—*Vacances de Noël.*
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.—*Noces d'or du Pape.*

1888

BISSEXTILE

Janvier

1 Dimanche.—Circoncision.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—Epiphanie.—F. d'oblig.
7 Samedi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.*
8 Dimanche.
9 Lundi.—Commencement du second terme.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche. — Septuagésime. — St François de Sales.—*Indulgence plénière et solemnité à la chapelle du Séminaire.*
30 Lundi.
31 Mardi.—Examens du Petit Séminaire.

Février

1 Mercredi.
2 Jeudi.— Purification. — *Indulgenee plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.—Les Cendres.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.
20 Lundi.—Election de Léon XIII, 1878.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.
27 Lundi.—[*Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec (et au Vice-Recteur à Montréal) avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*]
28 Mardi.
29 Mercredi.

Mars

1 Jeudi.
2 Vendredi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
3 Samedi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 DIMANCHE.
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.
18 DIMANCHE.—De la Passion.
19 Lundi.—Consécration épiscopale de Son Eminence le Cardinal Taschereau, 1871.—*Congé.*
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.—*Examens dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
25 DIMANCHE.—Des Rameaux.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 Lundi.—Mandement de Mgr de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec.
27 Mardi.
28 Mercredi.—*Retraite annuelle pour les élèves de l'Université à Québec.*
29 Jeudi.
30 Vendredi.
31 Samedi.—Fête patronale du Recteur de l'Université.

Avril

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves ds l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 DIMANCHE.—PAQUES.
2 Lundi.—*Vacances de Pâques.—Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 DIMANCHE.—De Quasimodo.
9 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
10 Mardi.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.—Commencement du troisième terme.
11 Mercredi.
12 Jeudi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE. — *Fête patronale du Séminaire de Québec. —Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 DIMANCHE.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 DIMANCHE.
30 Lundi —Naissance de Mgr de Laval, 1623.

Mai

1 Mardi.—*Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862.
6 DIMANCHE.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.—ASCENSION.—Fête d'oblig.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*
15 Mardi.—Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.—Jeûne.—Union du Séminaire de Québec au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, 1675.
20 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.— Quatre-Temps. — Bénédiction de la Croix du dôme de l'Université, 1876.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Jeudi.—F. DE LA REINE.—*Congé.*
25 Vendredi.—Quatre-Temps.
26 Samedi.—Quatre-Temps.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—Fête d'obligation.

Juin

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Vendredi.
2 Samedi.
3 DIMANCHE.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.—Mgr E.-A. Taschereau premier Cardinal canadien, 1886.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.—*Examen de catéchisme au Petit Séminaire.*
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
21 Jeudi.
22 Vendredi.—*Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
23 Samedi.
24 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de* ST JEAN-BAPTISTE *à la chapelle du Séminaire.*
25 Lundi.—Première messe dite à Québec, 1615.—*Distribution des prix et des diplômes.*
26 Mardi.—*Vacances d'été.*
27 Mercredi.
28 Jeudi.—Jeûne.
29 Vendredi.—SS. PIERRE ET PAUL.
30 Samedi.

Juillet

1 DIMANCHE. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Lundi.
3 Mardi.—Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.
7 Samedi.
8 DIMANCHE.—DÉDICACE.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 DIMANCHE.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 DIMANCHE.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 DIMANCHE.
30 Lundi.
31 Mardi.

Août

1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi
10 Vendredi.
11 Samedi.—Fête Patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.—ASSOMPTION.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.—Approbation des constitutions du Séminaire de Québec, par Mgr Briand, 1768.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

N.-B.—1° *Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le 27 août.—Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le 31 août.—C'est aussi le 31 août que doivent entrer les élèves pensionnaires de l'Université qui suivent les cours de la faculté des Arts à Québec.—La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu, mercredi, le 3 octobre 1888.—Les pensionnaires doivent rentrer la veille.*

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste* (*et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Archevêque de Montréal*).

3° *Le jour des Morts* (2 *novembre*) *et le Mercredi des Cendres* (15 *février*) *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL



CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.



CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1887-88

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Eminentissime ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec, Cardinal prêtre de la Ste Eglise Romaine du titre de Notre-Dame de la Victoire.

RECTEUR

Mgr BENJAMIN PAQUET, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.
L'honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de Droit.
M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire.
Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.
M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, Directeur du Séminaire.
L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.
CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

M. J.-EDMOND MARCOUX, Directeur du Séminaire.
Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, Professeur à la Faculté de Théologie et des Arts.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. ANSELME RHÉAUME, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ A MONTRÉAL

M. J.-EDMOND MARCOUX.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ ET MODÉRATEUR

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

—

DOYENS

Mgr BENJAMIN PAQUET, à Québec.
M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

M. LS-ADOLPHE PAQUET, à Québec.
M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

—

PROFESSEURS

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Prélat domestique et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Maître ès Arts, Prélat domestique ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DESIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉODULE PARENT, P. S. S , *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Ecriture Sainte et de Liturgie sacrée.

M. JEAN-AMABLE TRÉMOLET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. FRANÇOIS-HYPPOLITE DUPRET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et d'Hébreu.

M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et en Droit canonique ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH FEUILTAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit canonique ; Professeur de Droit canonique.

M. HENRI GOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

M. FERDINAND LELANDAIS, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

M. MATHURIN ROTHUREAU, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Morale.

M. CLÉMENT-F. PALIN D'ABONVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique et d'Eloquence sacrée.

AGRÉGÉ

M. JOSEPH LABERGE, (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

FACULTÉ DE DROIT

—

DOYENS

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, à Québec.
L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, à Québec.
HORACE-F.-X. ARCHAMBEAULT, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.

L'honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 51 Grande Allée, Québec.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine; Professeur de Droit romain.—Résidence, 15 rue Hamel, Québec.

L'honorable PIERRE-J. O. CHAUVEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et ès-Lettres, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Membre de la Société Royale du Canada, Shérif de Montréal ; Professeur de Droit romain.

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, Ottawa.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 97 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 90 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, (Montréal), Docteur en Droit, Sénateur et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit Commercial et maritime.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et ès-Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, 83 rue Saint-Louis, Québec.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 25 rue Rempart, Québec.

CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Conseil de la Reine; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 56 rue Saint-Denis, Montréal.

AGRÉGÉS

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, Docteur en Droit (Québec).—Résidence, 32 rue Sainte-Gènevieve, Québec.

HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, Écuyer, Docteur en Droit (Montréal).—Résidence, 301 rue Dorchester, Montréal.

LOUIS-PHILIPPE SIROIS, Écuyer, Notaire, Docteur en Droit (Québec).—Résidence, 30 rue Hébert, Québec.

JOSEPH J. FRÉMONT, Écuyer, Docteur en Droit (Québec).—Résidence, 29 rue Sainte-Ursule, Québec.

PROFESSEURS HONORAIRES

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

L'honorable SAMUEL-C MONK, LL. D., Juge de la Cour du Banc de la Reine ; ancien Professeur de Droit commercial et maritime à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

—

DOYENS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, à Québec.
JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, à Québec.
E.-P. LACHAPELLE, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule, Québec.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et ès Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie.— Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saint-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne,

de Thérapeutique spéciale et de Clinique interne.—Résidence, 56 rue Sainte-Ursule, Québec.

LAURENT CATELLIER, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine, Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne.—Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

EMMANUEL-P. LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène; Professeur de Pathologie générale et de Physiologie.—Résidence, 132 rue Saint-Laurent, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine; Professeur d'Anatomie descriptive.—Résidence, 261 rue Saint-Antoine, Montréal.

ARTHUR-G.-A. RICARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine; Professeur de Matière Médicale.—Résidence, 1426 rue Notre-Dame, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.—Résidence, 273 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine; Professeur de Clinique interne.—Résidence, 54 rue Saint-Denis, Montréal.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professear titulaire* (Québec), Docteur en Médecine; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Ste-Anne, Québec.

MICHAEL-JOSEPH AHERN, Écuyer *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.—Résidence, 32 rue Ste-Anne, Québec.

ALFRED-T. BROSSEAU, Ecuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe.—Résidence, 433 rue Craig, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur tituluire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique externe et chargé du cours de Chimie.—Résidence, 344 rue Amherst, Montréal.

ELZÉAR BERTHELOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique. —Résidence, 2437 rue Notre-Dame, Montréal.

SÉVÈRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.—Résidence, Ville Saint-Henri, 1310 rue Saint-Joseph.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New York ; Professeur de Toxicologie.—Résidence, 70 rue Saint-Denis, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences ; Professeur de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hôpital Général de Montréal, et chargé du Cours de Botanique.—Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

AZARIE BRODEUR, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie et de Médecine opératoire pratique. — Résidence, 55 Avenue Union.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophthalmologie ; Professeur du Cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces maladies.—Résidence, 36 rue Saint Denis, Montréal.

PHILIPPE WELLS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine, Professeur de Matière Médicale. —Résidence, 38 rue Couillard, Québec.

EDWIN TURCOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.—Résidence, 17 rue du Palais, Québec.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.—Résidence, 130 rue Saint-François, Québec.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie.—Résidence, 157 rue Desfossés, Québec.

AGRÉGÉS

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, Docteur en Médecine.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine.—Résidence, 51 rue Saint-Louis, Québec.

ARTHUR JOYAL, Écuyer, Docteur en Médecine.—Montréal.

FACULTÉ DES ARTS

DOYENS

Mgr T.-E. HAMEL, à Québec.

M. F.-L. COLIN, à Montréal.

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU, à Québec.

PROFESSEURS

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

Mgr MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature française.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

M. J.-EDMOND MARCOUX, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur d'Astronomie.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, en Philosophie et en St Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.

M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur ès Lettres ; Professeur d'Histoire de la littérature.

M. LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur d'Histoire de l'Eglise.

M. EDOUARD PAGÉ, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Sciences ; Professeur de Chimie.

M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.

M. JOSEPH BEAUDOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire* (Québec), Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire Universelle.

M. EUGÈNE ROY, *Professeur titulaire* (Québec), Maître ès Arts ; Professeur d'Eloquence.

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.

M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur de Linguistique sauvage.

M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur d'Histoire Universelle.

M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Eloquence.

M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Physique.

M. J.-M. EMARD, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et en Droit Canon : Professeur d'Histoire de l'Eglise.

M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal) ; Professeur de Littérature grecque.

M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire* (Montréal), Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Economie industrielle.—Résidence, 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire* (Montréal), Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques.—Résidence, 257 rue Saint-Hubert, Montréal.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Economie politique.

M. HENRI GOUIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie , Professeur de Philosophie.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé* (Québec), Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

L'honorable P.-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur agrégé* (Montréal), Docteur ès Lettres et en Droit et Membre de la Société Royale du Canada, etc., etc. ; Professeur d'Histoire de la littérature.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur d'Économie politique.

M. PAUL WIALLARD, *Professeur agrégé* (Montréal), Professeur d'Elocution.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. CHS-E. DIONNE.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours.

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE [1]

SECTION DE QUEBEC.

ANNÉE 1886–87.

MM. Clovis Arsenault, A. B., *Québec.*
Siméon Beaulieu, *Québec.*
Mendoza Bernard, *Québec.*
Daniel Bernier, *Sherbrooke.*
Ulric Boilard, *Québec.*
Narcisse Cantin, *Québec.*
Alphonse Caron, *Québec.*
Alfred Castonguay, S. B., *Québec.*
Etienne Cloutier, S. B., *Québec.*
Omer Cloutier, *Québec.*
Albert Côté, T. L., *Québec.*
Emile Côté, *Québec.*
Joseph Curry, *Halifax, N.-E.*
Narcisse Dégagné, *Chicoutimi.*
Magloire Destroismaisons, *Québec.*
Albert Dion, A. B., *Québec.*
Louis Dion, *Québec.*
Ulric East, S. B., *Québec.*
James Emerson, *Manchester, E.-U.*
John-J.-E. Finen, A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
William Foley, *Halifax, N.-E.*
Adélard Gagnon, *Québec.*
Joseph Gagnon, *Québec.*
Denis Garon, *Québec.*
Joseph Gignac, T. L., *Québec.*
Joseph Gingras, *Québec.*
Amédée Gosselin, *Québec.*
William Hennesey, *Halifax, N.-E.*
Arsène Hudon, *Québec.*
Eugène Hudon, *Québec.*
Honorat Hudon, *Québec.*
Joseph Jobin, S. B., *Québec.*
Robert Lagueux, *Québec.*
Edouard Langelier, *Québec.*
Charles Langlois, *Québec.*
Vital Leblanc, *Saint-Jean, N.-B.*
Bruno Leclerc, *Québec.*
Joseph Levasseur, T. D., *Québec.*

---

(1) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Guillaume Lyonnais, *Ottawa.*
Ronald McDonald, Préf. Apost. de l'Ouest, *Terreneuve.*
Patrick McElmeel, *Charlottetown, I.-P.-E.*
Francis McKenna, *Allegheney, E.-U.*
John McMillan, *Charlottetown, I.-P.-E.*
Francis McMurray, *Saint-Jean, N.-B.*
Théodore Mercier, *Québec.*
Joseph Montreuil, *Saint-Boniface, Man.*
Alfred Morisset, A. B., *Québec.*
Rosario Morissette, A. B., T. B., *Québec.*
Edouard Murdock, *Chatham, N.-B.*
Frank-C. Noël, *Harrisburg, E.-U.*
François Pelletier, A. B., *Québec.*
Léger Pérusse, *Québec.*
Cléophas Picher, *Québec.*
(1) Napoléon Picher, S. B., *Québec.*
Paul-Emile Poirier, *Québec.*
Gustave Rémillard, A. B., *Québec.*
Salluste Richard, *Québec.*
James Riley, *Manchester, E.-U.*
Léon Rochette, *Québec.*
Albert Rousseau, L. B., *Québec.*
Philéas Roy, *Québec.*
J.-Cléophas Simard, A. B., *Québec.*
Télesphore Soucy, A. B., *Québec.*
D.-A. Sullivan, *Manchester, E.-U.*
Donald Summers, *Halifax, N.-E.*
George Têtu, *Québec.*
Théodore Trépanier, A. B., *Québec.*
Sauveur Turcotte, *Québec.*
Abraham Vaillancourt, *Québec.*

SECTION DE MONTRÉAL.

Année 1886-87.

MM. L.-J. Achim, *Springfield, E.-U.*
J. Aylward, *London, Ont.*
J.-T. Aylward, *Hamilton, Ont.*
A. Barcelo, *Montréal.*
U. Baron, *Sherbrooke.*
J. Barré, *St-Hyacinthe.*
A. Beaton, *Antigonish, N.-E.*
A. Béchard, *London, Ont.*
L.-E. Boisvert, *Nicolet.*
Bonneville, *Montréal.*
J.-B. Bourassa, *Montréal.*
J. Brady, *Providence, E.-U.*
R. Brady, *Hamilton, Ont.*
L.-A. Brochu, *Montréal.*
Ed.-J. Broderick, *Hartford, E.-U.*

(1) Décédé le 29 septembre 1886.

MM. W. Browne, *Préf. St-George, Terren.*
J. Broz, *Dubuque, E.-U.*
J.-U. Brulé, *Montréal.*
M.-L.-D. Cadieux, *St-Hyacinthe.*
A. Cadotte, *St-Hyacinthe.*
L. Callaghan. *Montréal.*
T.-J. Carey, *Kingston, Ont.*
Ph.-P. Carlon, *Providence, E.-U.*
E. Caron, *St-Hyacinthe.*
J.-P. Carroll, *Dubuque, E.-U.*
A. Carson, *Kingston, Ont.*
J.-W. Casey, *Montréal.*
J.-D. Cecyre, *Montréal.*
E Chapdelaine, *St-Hyacinthe.*
A. Charlebois, *Montréal.*
J. Chicoine, *Montréal.*
E. Choquet, *Montréal.*
L. Clermont, *Burlington, E.-U.*
J.-M. Coffey, *Providence, E.-U.*
A. Comeau, *Chatham, N-B.*
J. Connolley, *Ogdensburg, E.-U.*
J.-H. Côté, *Hamilton, Ont.*
A. Coutlée, *Montréal.*
J.-W. Cunningham, *Hartford, E.-U.*
J.-J. Curran, *Scranton, E.-U.*
A. Daigneault, *Montréal.*
A. Dequoy, *Montréal.*
J. Desmond, *Manchester, E.-U.*
L. Desrochers, *Montréal.*
J.-F. Devine, *Providence, E.-U.*
Th.-M. Donahue, *Burlington, E.-U.*
W. Donohue, *Dubuque, E.-U.*
J.-B. Dorais, *Montréal.*
D. Doran, *Providence, E.-U.*
J.-J. Downey, *Hartford, E.-U.*
L. Dubuc, *Montréal.*
P.-F. Duff, *Providence, E.-U.*
J.-M. Duhamel, *Montréal.*
Th. Dullard, *Dubuque, E.-U.*
J. Dunn, *Manchester, E.-U.*
J.-E. Dupras, *Montréal.*
J.-L. Dupuy, *St-Hyacinthe.*
H.-C. Eckart, *Dubuque, E.-U.*
U. Ethier, *Montréal.*
J.-F. Fagan, *Springfield, E.-U.*
J.-J. Farrell, *Scranton, E.-U.*
T.-G. Fitzpatrick, *Providence, E.-U.*
J.-C. Fontaine, *St-Hyacinthe.*
W. Forbes, *Montréal.*
O. Forest, *Montréal.*
W.-J Futterer, *Alton, E.-U.*
S.-J. Garcia, *Santa-Fé, E.-U.*
H.-J. Gauthier, *Montréal.*
N.-E. Gendreau, *St-Hyacinthe.*
L. Gervais, *Montréal.*
B. Goossens, *Grand-Rapids, E.-U.*

MM. W. Grace, *Springfield, E.-U.*
P.-F. Hafey, *Springfield, E.-U.*
Hartigan, *Springfield, E-U.*
J.-W. Hauptmann, *Brooklyn, E.-U.*
J. Hinchy, *Hamilton, Ont.*
W. Hogan, *Charlottetown, I.-P.-E.*
W. Holland, *Pontiac.*
J.-B. Houle, *St-Hyacinthe.*
J.-A. Hurley, *Springfield, E.-U.*
M.-J. Kelly, *Providence, E.-U.*
P. Kennedy, *Hartford, E.-U.*
J.-M. Kenney, *Springfield, E.-U.*
B. Kiernan, *Pontiac.*
Chas Killeen, *Kingston, Ont.*
J.-A. Kurz, *Dubuque, E.-U.*
L. Labrie, *Montréal.*
W.-J. Lajeunesse, *Montréal.*
A.-G. Lamarche, *Montréal.*
A.-J. Lamarche, *Montréal.*
R. Lamoureux, *St-Hyacinthe.*
H. Langevin, *Montréal.*
A. Larivière, *St-Boniface, Man.*
H.-C. Laurier, *Montréal.*
L. Leblanc, *St-John, N.-B.*
A. Lessard, *Manchester, E.-U.*
P.-J. Long, *Burlington, E.-U.*
Th.-W. Loughran, *Providence, E.-U.*
D.-M. Lowney, *Providence, E.-U.*
J.-C. Lynch, *Hartford, E.-U.*
E. Magnan, *Grand-Rapids, E.-U.*
G. Maguire, *Providence, E.-U.*
O. Mahan, *Hartford, E.-U.*
A.-T. Mailhot, *Nicolet.*
Rich. Maloney, *Hamilton, Ont.*
G.-F. Marshall, *Manchester, E.-U.*
L. Marsolais, *Montréal.*
W.-M. Murtaugh, *Peoria, E.-U.*
J. Martin, *Montréal.*
P. McCabe, *London, Ont.*
J.-J. McDonald, *Charlottetown, I.-P.-E.*
E.-J. McElroy, *Providence, E.-U.*
A. McIntosh, *Hamilton, Ont.*
C.-F. McKinnon, *Antigonish, N.-E.*
J. McLaughlin, *Springfield, E.-U.*
H. McPhillips, *Toronto, Ont.*
J.-A. Mugan, *London, Ont.*
J. Mullen, *Springfield, E.-U.*
D.-P. Mullins, *Springfield, E.-U.*
Th. Nepveu, *Montréal.*
James O'Brien, *Portland, E.-U.*
D.-J. O'Connor, *Manchester, E.-U.*
Th. O'Mahoney, *Dubuque, E.-U.*
M.-J. Owens, *Providence, E.-U.*
L.-R. Paquet, *Manchester, E.-U.*
D. Plouffe, *Montréal.*
N.-N. Poulin, *Montréal.*

MM. A.-J. Primeau, *Montréal.*
A. Quesnel, *Montréal.*
Pk. Quinlivan, *Hamilton, Ont.*
J. Reid, *Montréal.*
A. Robert, *Montréal.*
J. Robillard, *Montréal.*
E. Rocan, *St-Boniface, Man.*
L. Rousseau, *Nicolet.*
M. Roux, *Montréal.*
Pk. Ryan, *Pontiac.*
G.-D. Sander, *Brooklyn, E.-U.*
Schrembs, *Grand-Rapids, E.-U.*
J.-D. Shannon, *Burlington, E.-U.*
J.-B. Sincennes, *Montréal.*
F.-P. Sirois, *Rimouski.*
M. Sullivan, *Dubuque, E.-U.*
W. Sullivan, *Providence, E.-U.*
T.-J. Théoret, *Montréal.*
J. Toupin, *Montréal.*
J.-F. Tully, *Providence, E.-U.*
J. Turcotte, *Burlington, E.-U.*
Th. Warning, *Dubuque, E.-U.*
G. Whibbs, *Peterborough, Ont.*
H. Wrin, *Springfield, E.-U.*
J.-B.-C. York, *Brooklyn, E.-U.*

2° FACULTÉ DE DROIT.

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1886-87.

MM. Ludger Alain, LL. B., *Chicoutimi.*
Ferdinand Audet, *St-Gervais.*
Onésime Audet, *St-Anselme.*
Omer Beaubien, L. B. LL. B. *Québec.*
Auguste Beaudry, A. B., LL. L., *Pointe-aux-Trembles, Q.*
Alphonse Bégin, LL. B., *Lévis.*
Jean-Baptiste Bélanger, LL. L. *St-Charles de Caplan.*
Ls-Gonzague Belley, LL. B., *St-Prime.*
J.-E. Bernier.
Adjutor Bouliane, *Malbaie.*
Ludovic Brunet, L. B., LL. L., *Québec.*
Jules Côté, L. B., *Québec.*
Camille DeMartigny, *St-Paul l'Hermite.*
Thomas Lefebvre, A. B., *Pointe-aux-Trembles, Q.*
Victor Lessard, L. B., *St-Joachim.*
Edouard Plamondon, A. B., LL. B., *Québec.*
Jos.-Camille Pouliot, *Rivière-du-Loup.*
Cyrille Renaud, *St-Ambroise.*
Samuel Rioux, A. B., *Trois-Pistoles.*
Abel Rochette, A. B., *Québec.*
Alexandre Taschereau, A. B., *Québec.*

MM. Joseph-H. Bourget, LL. B., *Québec.*
Henry-George Carrol, *Kamouraska.*
Charles DeGuise, *Québec.*
Ernest DeVarennes, *Québec.*
Edmund-Jos. Duggan, *Québec.*
Auguste Edge, LL. B., *Québec.*
Joseph Gingras, *St-Edouard de Lotbinière.*
Philippe Jolicœur, LL. B., *Québec.*
A. Lafrance, *Québec.*
Joseph Lebel, *Québec.*
Thomas Pampalon, *Québec.*
Marie-Louis Parant, *Québec.*
Albert Rémillard, *Québec.*
Charles Robillard, *Montréal.*
J.-Bte Robitaille, *Québec.*
Cyrias Roy, LL. B., *St-François, Rivière du Sud.*
Antoine Taschereau, LL. L., *Québec.*
Adélard Turgeon, LL. B., *Lévis.*

SECTION DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1886-87.

MM. James-B. Allan, *Montréal.*
Arsène Beaudoin, *L'Assomption.*
Louis-Philippe Bérard, LL. L., *St-Barthélimi.*
Jean-Baptiste Bissonnette, *St-Jeon-Dorchester.*
Evariste-Diogène Boisclair, *Ste-Monique.*
Edouard Bourgeois, *Ste-Angèle, Nicolet.*
Donat Brodeur, *Montréal.*
Arthur-Aimé Bruneau, LL. B., *Sorel.*
Joseph-R.-A. Cardin, *Ile-du-Pads.*
J.-Théodule Cardinal, *St-Rémi, Napierville.*
John Chaffers, *St-Césaire, Rouville.*
J.-M. Alphonse Chagnon, *Verchères.*
Pierre-A.-R.-D. Chauveau, *Montréal.*
M.-Adolphe-L.-A.-R. Chauvin, *Terrebonne.*
Louis-Adolphe Cloutier, *Montréal.*
Félix Cormier, *Bécancour.*
Odilon Crépeau, *Hancock, Michigan, E.-U.*
N. Demers.
Louis-Noël Demers, *Montréal.*
Adrien Desrosiers, *Vaudreuil.*
James Downse, *Montréal.*
Pierre-Camille Ducharme, *St-Félix de Valois.*
Louis-Philippe Dupré, *Coteau St-Louis.*
Gédéon De la Durantaye, A.-B., *Vaudreuil.*
Louis-Gustave Ecrement, *St-Jacques-de-l'Achigan.*
J.-Arthur Fiset, *Contrecœur.*
Albert-A. Fournier, *Lacolle.*
Louis-Joseph Gauthier, *Hochelaga.*
Eugène Gélinas, *Montréal.*

MM. J.-Amédée Geoffrion, *Varennes.*
Hippolyte-Honoré-Achille Gervais, LL. L., *Notre-Dame-du-Richelieu.*
François-Xavier-A. Giroux, *Farnham.*
Eugène-H. Godin, *Trois-Rivières.*
Joseph Grignon, *St-Jérome.*
F.-X. Hurtubise, *Montréal.*
John-Waniente Jocks, *Caughnawaga.*
A.-W.-Beaumont Joubert, *Terrebonne.*
J.-B.-Hector Laberge, *Longue-Pointe.*
J.-B.-Gustave Labine, *Montréal.*
Edmond-A.-B. Ladouceur dit Martin, *St-André d'Argenteuil.*
Godefroi Langlois, *Ste-Scolastique.*
J.-Louis Lanthier, *St-Constant.*
Rév. M. Laporte, *Vicaire de Ste-Brigide.*
Hubert-Wilfrid-Achille Larose, LL. B., *Ware, Mass., E.-U.*
Paul-Oscar Lavallée, *Berthier, en haut.*
R.-G. de Lorimier, *Montréal.*
Théophile Maréchal, *Montréal.*
Alexandre-Henri Masson, *Terrebonne.*
Georges-Etienne Mathieu, *Montréal.*
Frédéric Meredith, LL. B., *Québec.*
Hector Meunier, *Yamachiche.*
Philippe-Romuald Merizzi, *Napierville.*
Dominique Monet, *St-Michel-de-Napierville.*
J.-Victor Morin, *St-Hyacinthe.*
Louis-Ernest Pélissier, *Sorel.*
Ubalde Plourde, *St-Grégoire (Nicolet).*
Joseph-Ubalde Prieur, *Montréal.*
Edouard Roy, *St-Jean-Dorchester.*
Hubert Sanche, *Ste-Thérèse.*
Ephrem Taillefer, *Montebello.*
Joseph-Arthur Théoret, *Pointe-Claire.*
Toussaint-El. Thuot, *Iberville.*
François-Xavier-Henri Trudel, *Montréal.*
Louis-Philippe-Henri Viau, LL. L., *St-Lin.*
Frédéric-Edouard Villeneuve, *Montréal.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1886-87.

MM. Ephraïm Bédard, L. B., M. B., *Charlesbourg.*
Henri Béïque, M. D., *Rouville.*
George-Alphonse Boucher, *St-Edouard-de-Lotbinière.*
Antonio Brassard, M. B., *St-Grégoire.*
Oscar Brodeur, *Sherbrooke.*
Jules Constantin, L. B., M. B., *Québec.*
Pierre Faucher, A. B., M. B., *Québec.*
François-Xav. Feuiltault, A. B., M. B., *Lévis.*
René Fortier, A. B., *Québec.*
Joseph Guérard, A. B., *Saint-Laurent, I. O.*

5

MM. John Hayes, A. B.,
François-Jos. Langlais, M. D., *Trois-Pistoles.*
Arthur Lavoie, M. B., *L'Islet.*
Philippe Lord, M. B., *Lévis.*
Eugène Lelaidier, *St-Pierre-les-Becquets.*
Elisée Marcotte, *St-Pierre-les-Becquets.*
Rosaire Paquin, L. B., M. B., *Portneuf.*
Pantaléon Pelletier, M. L., *Rivière-Ouelle.*
Horace Préfontaine.
Edouard Provencal, *Beauport.*
Edmond Savard, M. B., *Chicoutimi.*
Arthur Simard, *Québec.*
Louis-Jos.-Octave Sirois, M. D., *Bic.*
Emile St Hilaire, *Lévis.*
Charles Verge, L. B., *Québec.*
Alphonse Villeneuve, *St-Romuald.*

Charles Bacon, *St-Thomas.*
Thomas Blondeau, *St-Pascal.*
Armand Bédard, *Québec.*
Rodolphe Boulet,
Paul Brière, M. L., *Lac Weedon.*
Joseph Cinq-Mars, M. L., *Québec.*
Achille Costolow, *Québec.*
Eugène Côté, *Québec.*
Adjutor Couturier, M. L., *Malbaie.*
Jean-Bte Dufresne, *Québec.*
Joseph Edge, M. L., *Québec.*
Georges Faribault,
Cyprien Fiset, *Québec.*
Ludger Genest, *Québec.*
Nazaire Gingras, *St-Nicolas.*
Albert Giroux, *Québec.*
Gaudiose Giroux, *Québec.*
Damase Larue, M. B., *St-Antoine.*
Sosthènes Lefrançois, M. B., *Québec.*
Ls-Philippe Legendre, M. B., *Ste-Croix.*
Henri Marchand, M. D., *Champlain.*
Borromée Marcotte, *St-Raymond.*
Lucien Miller, *Québec.*
Charles Morin, *St-Nicolas.*
William-A. Morris, *St-Jean de Terreneuve.*
Alidor Noël, *Quebec.*
Damase Pagé, M. L., *Durham.*
Ls-Adélard Pelletier, *Québec.*
Louis-J.-Bte Pelletier, *St-Arsène.*
Herménegilde Plante, *Québec.*
Joseph Poliquin, M. B., *Lévis.*
Arthur Potvin, M. B., *Québec.*
Euclide Rainville,
François-Xav. Richard, *Cap-St-Ignace.*
Harrisson Ross, *Québec.*
Jos.-Thomas Savary, M. B., *St-Raymond.*
Télesphore St Jorre, *Québec.*
Prosper Synott, *Québec.*
George Tremblay-Bélanger, M. L., *Québec.*

MM. Thomas Toutant, *Batiscan.*
Jos.-Zéphirin Triganne, M. D., *Somerset.*
Pierre Trudel, M. B., *Nicolet.*
Charles Vézina, *St-Michel.*
Victor Vézina, *Ile-aux-Coudres.*
Georges Villeneuve, *Montréal.*

PHARMACIE.

MM. S. Boivin, *Québec.*
Napoléon Clavet, *Québec.*
Eugène Defoy, *Québec.*
Alexandre Lamothe, *Québec.*
J.-S. Roberge, *Somerset.*
James Shea, *Québec.*
Robert Webb, *Qu bec.*

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.

MM. William Beaulieu, *Rivière-du-Loup.*
Alphonse Lemoine, *Québec.*
Ernest-F.-J. MacKay, *Québec.*
C. Mailloux, *St-Arsène.*
Colbert Martineau, *Québec.*
Aurélien Simard, *Quebec.*

SECTION DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1886-87.

MM. Barnabé.
Ferdinand Bélanger, *Ste-Thérèse.*
Denis-J.-H. Berthiaume. *Ste-Marthe, Vaudreuil.*
Olivier-A. Bissonnette, *Montréal.*
Joseph-E.-Phil. Chagnon, *Verchères.*
Joseph-A. Charette, *Côtes-des-Neiges.*
Gustave-Rod. Chévrier, *Ottawa.*
Elphège de Cotret, M. B., *Montréal.*
Raoul de Cotret, *Montréal.*
Arthur Daignault, M. D., *St-Jacques-le-Mineur.*
Osias Daignault, *Chateauguay.*
Arthur Delisle, M. D., *Montréal.*
Joseph-S. Desjardins, M. B., *Montréal.*
Joseph-Ed. Désy, *Ile-du-Pads.*
Louis-Joseph Désy, *Ile-du-Pads.*
Jérome Doiron, *Rustico, I. P. E.*
Quiqueran Dubeau, *Ste-Justine de Newton, Vaudreuil.*
Alfr.-Ant. Duhamel, M. D., *St-Justin, Maskinongé.*
Henri-M. Duhamel, *Montréal.*
Henri-Oct. Fortier, *Ottawa.*
Ed.-Napoléon Fugère, *Montréal.*
Jos.-Camille Gariépy, *Montréal.*
Charles Girard, *Verchères.*

MM. Séverin-Jos. Girard, *St-Germain de Grantham.*
Louis de Lotbinière Harwood, *Vaudreuil.*
Jos.-Edouard Laberge, M. B., *Ste-Philomène, Chateauguay.*
Lacaille, *Montréal.*
J.-A. Lanctot, *St-Constant, Laprairie,*
Georges-E. Larin, *Montréal.*
Edmond Laurin, *Casselman, Ont.*
Camille Laviolette, *St-Vincent-de-Paul.*
Napoléon Lavoie, *St-Martin, Ile-Jésus.*
Léon-Ph.-N. Leduc, *Sorel.*
William Legault, *Ste-Justine de Newton.*
Jos.-Daniel Lemay, *Ste-Emmélie de Lotbinière.*
Ls-Elzéar Leriche, *Montréal.*
Georges-Ed. Lesage, *Montréal.*
Joseph-N. Létourneau, *Biddeford, Maine, E.-U.*
L.-J.-Almeida LeValois, *Valois, Pointe-Claire.*
M. Mackay, *Papineauville.*
Chs-V.-E. Marsil, M. D., *St-Eustache.*
A.-J.-Lemoyne de Martigny, *Montréal.*
Jos.-A.-Théode Mayrand, M. L., *Deschambault.*
Oscar-F. Mercier, *Montréal.*
D'Assises Mongeon, *Montréal.*
John-N.-P. Mount, *Montréal.*
Emile Ostiguy, M. B., *Chambly.*
Geo.-Ach. Payment. *Ste-Gèneviève.*
Ls-Roch Perrault, M. L., *L'Assomption.*
Aquila Pichette, *Nicolet.*
Sim.-Simon Poirier, *Longueil.*
Jos.-T. de Pontbriand, *Sorel.*
Jos.-Ephrem Poutré, *St-Jean.*
Chs-Ed. Rasconi, *Pierreville.*
Arthur Ricard, M. B., *Montréal.*
Jean-Bte Richard, M. D., *St-Denis, Richelieu.*
J.-W. Rourke, *Montréal.*
A.-Max.-Nic. Sasseville, *West Farnham.*
Louis St Germain, *L'Assomption.*
Ls-Ed. Schiller, M. B., *Maskinongé.*
Horace Thériault, *Montréal.*
Johnny-V. Thuot, *St-Athanase, Iberville.*
Jos.-Ed. Vanasse, *Maskinongé.*
Fréd.-W.-V. Vennor, *Montréal.*
Georges Villeneuve, M. B , *Montréal.*

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.

MM. A.-J. Bibeau, *Ste-Dorothée.*
G. Bovy, *Montréal.*
J.-A. Charest, *Montréal.*
G.-A. Dauth, *Coteau-du-Lac.*
C. de Lorimier, *Montréal.*
L.-J. Demers, *Montréal.*
W.-B. Desmarteau, *St-Denis.*
J. Dozois, *St-Jean.*
J.-D. Duchesne, *Tadoussac.*

MM. E. Dumesnil, *Montréal.*
D.-W. Durocher, *St-Denis.*
E. Ferland, *Montréal.*
N. Fortier, *Montréal.*
J.-O. Guy, *St-Léonard.*
T. Hébert, *St-Hubert.*
J. Labelle, *St-Jérome.*
N. Lafricain, *Montréal.*
P. Lauzon, M. D., *Montréal.*
C.-L. Leduc, *Montréal.*
N. Masson, *Montréal.*
N.-T. Mignault, *St-Denis.*
N.-O. Nolin, *Montréal.*
M. Piché, *Lachute.*
D.-A. Piette, *Montréal.*
L. Pouliot, *L'Islet.*
R. Prénoveau, *Montréal.*
A. Reid, *Montréal.*
C.-A. Sénécal, *Montréal.*
J.-F. Sicotte, *Boucherville.*
J.-A. Tellier, *Sorel.*

4° FACULTÉ DES ARTS

ANNÉE 1886-87

MM. Richard Alleyn, *Québec.*
Charles Archer, *Québec.*
Pierre Boisseau, *Québec.*
Léger Brousseau, *Québec.*
Alfred Catellier, *Québec.*
Charles DeBlois, *Québec.*
Eugène Drolet, *Lorette.*
Jean-Bte Dufresne, *Québec.*
G. Gagnon,
Désiré Girouard, A. B., *Dorval, Jacques-Cartier.*
Alfred Hénault, *Chateauguay.*
Victor Laberge, *Québec.*
Omer Lachapelle, *St-Paul-l'Hermite.*
Arthur Marcotte, *Ste-Anne-Lapérade.*
Elie Martineau, *Québec.*
John-Patrick McGrath, *Tignish, I-P.-E.*
Ovide Normandin, *St-Paul-l'Hermite.*
William Scully, *Québec.*
Ovide Toussignant *Québec.*
G. Tremblay, *Eboulements.*

Narcisse Demers, *Québec.*
Louis Depayre, *Québec.*
L.-G.-Elzéar Fiset, *Québec.*
P. MacNally, *Etats-Unis.*
Alfred Parke, *Québec.*
A. Trudel, *Etats-Unis.*

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Séminaire de Québec pour tout le cours.

Grands Séminaires Affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Evêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne-Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

Collèges Affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.*—Supérieur, Mgr Benjamin Pâquet, A. B., T. D.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Très Révérend M. Isaac Gélinas, A. M., V. G.

Le Collège de Sainte-Anne, *Sainte-Anne-Lapocatière.*—Supérieur, Révérend M. Ch. Poiré.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*—Supérieur, Révérend M. L. Charlebois.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Les Trois-Rivières.*—Supérieur, Révérend M. H. Baril.

Le Petit séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*—Supérieur, Révérend M. P. Saucier, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi.*—Supérieur, Révérend M. Amb. Fafard.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke.*—Supérieur, Révérend M. P. Girard, A. M.

Le Collège de Lévis, *Lévis.*—Supérieur, Révérend M. F.-N. Fortier, S. B.

Le Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe.*—Supérieur, Révérend M. Rémi Ouellette, Chan.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir.*—Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption.*—Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

Le Collège de Joliette, *Joliette.*—Supérieur, Révérend M. C. Beaudry, S.V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent, *Saint-Laurent,* près Montréal.—Supérieur, Révérend Père Geoffrion, C. S. C.

Le Collège Bourget, *Rigaud.*—Directeur, Révérend M. T.-R. Coutu, S. V.

Le Collège de Montréal, *Montréal.*—Supérieur, M. l'abbé F.-L. Colin, P. S. S., T. D.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1887.

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. (1)

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.

MESSIEURS

1871—Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.
1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Déchêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.

(1) Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

MESSIEURS

1878—Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar Galerneau, Q.

MESSIEURS

1882—Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.
1883—Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos.-Adélard-Alf. Castonguay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garceau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
1887—Ovide Larouche, Ch.
Charles Guilbeault, Jol.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.
1861—Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869—Henri Têtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédéric Gauthier.

MESSIEURS

1870—J.-Bte-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson.
1875—Jean Gosselin, Un.
David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs-Xav. Gosselin, Et. pr.
René Labbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Turcotte, Q.
Victor Charland, Q.

(1) Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

MESSIEURS

1877—Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau, Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls-Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et-pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle, Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion, Q.
Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.
Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.
1882—Edouard Letendre, Q.
Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
Hor.-Ernest Choquette, S.-H.
Wilfrid Larose, As.
Auguste Rocher, As.
Edmond Perreault, Jol.

MESSIEURS

1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
1884—Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q.
Henri-Arthur Lachance, Q.
Omer Beaubien, Q.
1885—Deus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.
1886—Ephraim Bédard, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon, Nic.
Jules-E. Côté, Et. pr.
1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
J.-B.-Alphonse Blouin, Q.
Noé Prud'homme, Jol.

3° BACHELIERS ÈS ARTS. (1)

MESSIEURS

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du P. de Galles.

MESSIEURS

1863—Auguste Gosselin, avec prix du P. de Galles.
Cyrias Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sansfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.

(1) Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

Messieurs

1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N. avec prix du P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Laflèche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphirin Lahaye, N.
Hippolyte Sirois, Q.
Alfred de Lachevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chenard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard, Q.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuiltault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.

Messieurs

1877—Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud. S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis Pâquet, Q..
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Hermann Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunanlt, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Ferdinand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.

MESSIEURS

1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A. Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R.-P.-Arthur-Barry O'Neil, (*Collège Memramcook.*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belles Isles, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bapt. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslierres, M.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs-Xavier Feuiltault, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.

MESSIEURS

1884—Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.
John-J.-E. Finen, S.-L.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown, St-H.
1885—Ludger Alain, C.
Claude Wheeler, Q.
Alphonse Belles-Isles, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Roohette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard, Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.
1886—John Hayes, Sher.
Alfred Leblanc, Sher.
John Mullen, S.-L.
Gaudiose Laguerre, Nic.
Philippe Lajoie, Nic.
Hector Désaulniers, Nic.
J.-B. Bissonnette, S.-H.
J. Cardin, J.
René Fortier, Q.
Arthur Simard, Q.
Gustave Rémillard, Q.
François Pelletier, Q.
Alexandre Taschereau, Univ.
J.-Cléophas Simard, Q.
Alfred Morisset. Q.
Joseph Guérard, Q.
Arthur Larrivée, Q.
Télesphore Soucy, Q.
F. Rouleau, Rim.
J.-D. Lebel, Rim.
1887—Albert Constantinault, As.
Gédéon de la Durantaye, As.
Joseph-R. Lacerte, Q.
G.-Adjutor Rivard, Q.
Arthur Vincent, Q.
Ls-Henri-L. Simard, Q.
Désiré-H. Girouard, Un.
J.-B. Chouinard, Rim.
G. Leclerc, Rim.
Ls-Hormisdas Langlais, Rim.
Adalbert Guillot, Q.
John-P. McGrath, Un.
Moses O'Bready, Sher.
Nap. Ferland, Jol.
Alfred Laliberté, Jol.
Georges Gariépy, 3-R.

MESSIEURS

1887—Achille Daigle, 3-R.
Arsène Prévost, Bourg.

MESSIEURS

1887—Hormisdas Hamelin, Sher.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE. (1)

MESSIEURS

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859—Louis-J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Apollinaire-E. Grenier.
1862—Laurent Catellier.
Charles Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863—Ulric Arcand.
1864—Olivier-Alphonse Hébert.
1865—Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.

MESSIEURS

1872—Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onézime Mazurette.
Wencelas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.

(1) Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

Messieurs

1874—Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Laconrsière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard.
Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls-Ant. Généreux.
Victor-C. Sansfaçon.
Aloy.-P. Renneker.
Chs-Narcisse Gauvreau.
1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.

Messieurs

1879—L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson,
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Deblois.
1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier. M.
Aimé Gaboury, M.
Isaïe Cormier, M.
1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphonse DeBlois.
Thomas Dubig.
Gustave-Adolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicœur.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.
Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Coote.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dumont.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave-Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.
Louis-Auguste Gagné, Q.

MESSIEURS

1884—Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q.
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquelte, Q.
J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
1885—Chs-Fr.-Xav. Prévost, Q.
Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marsil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M.
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J-Hercule Roy, M.
1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F.-Thomas Savary, Q.
F.-X. Feuiltault, Q.
Henri Béïque, Q.
Egide Gingras, Q.

MESSIEURS

1886—Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie. Q.
Sosthènes Lefrançois, Q.
Jos.-Zéphirin Triganne, Q.
P.-Uldéric Garneau, Q.
Alf.-Antoine Duhamel, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
J.-Arthur Ricard, M.
Ls-Edouard Schiller, M.
Jos.-Arthur Daignault, M.
Elphège-R. de Cotret, M.
Horace Thériault, M.
Chs-Edouard Rasconi, M.
John-N.-P. Mount, M.
1887—Elz.-Edouard Labrecque, Q.
Antonio Brassard, Q.
L.-P. Legendre, Q.
J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
Rosaire Paquin, Q.
J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
Damase Larue, Q.
Philippe Lord, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
J.-O. Sirois, Q.
Pierre Trudel, Q.
Edmond Savard, Q.
Arthur Potvin, Q.
J.-Edouard Laberge, M.
J.-B.-Emile Ostiguy, M.
J.-Stanislas Desjardins, M.
George Villeneuve, M.

5° BACHELIERS EN DROIT. (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857—Georges Desbarats.
1858—Côme Morisset.
Alexandre Frazer.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859—Jean Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.
Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delâge.
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.

MESSIEURS

1861—Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863—Ludger Honld.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.

(1) Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours*.

Messieurs

1866—Trefflé Ouimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
1867—Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perreault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouloau.
Charles Chartré.
Achille LaRue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph-Taché Bender.
David-Rouleau Barry.
C.-E.-Léonidas Dionne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St Barbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sebastian O'Connor.
Edouard Philibert.
1876—Rob.-Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connolly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.

Messieurs

1877—Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-LaRue Burroughs.
Edmund-Roche Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James-Langlois Bell.
1870—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
1880—L.-Chs-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis-Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred St George.
William-Noble Campbell.
L.-Map. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.
1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Joseph-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
Marie-Hidall Simard.
James-Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin.
Emeric-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brousseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.
1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmoud Fortin.
Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour.
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBoutillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.

MESSIEURS

1882—Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillairgé, M.
Joseph Baulne, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L. Amédée Bissonnette, M.
Jos-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberté, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.
1883—Charles-Isaïe Labrie.
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Jos-Daniel Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos.-Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.
Jos.-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Chs-Horace St Louis, M.
Chs-Edouard Gagnon, M.
1884—Jos.-Alphonse Boissonnault, Q.
Alfred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret, Q.
Jean Bouffard, Q.
Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Octave Roy, Q.
Joseph-Charles St Amant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.

MESSIEURS

1884—George Laurendeau, M.
Arthur-Hetchings Chambers, M.
Edouard-Joan Bédard, M.
John-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Octave-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctôt, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon De Varennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théoph.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A. Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M.
1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
Joseph Létourneau, Q.
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J.-Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.
Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévost, M.
E. Hénault, M.
M.-J.-Alfred-Lemire Marsolais, M.
L.-Adélard Brien, M.
L.-J.-Ovide Hétu, M.
Arch.-Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.
R.-Stanislas Lacoursière, M.
David-R. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls-Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.
1887—Jos.-H. Bourget, Q.
G.-Cyrias Roy, Q.

MESSIEURS

1887—Louis-Omer Beaubien, Q.
Louis-G. Belley, Q.
J.-Edouard Plamondon, Q.
Philippe-Jos. Jolicœur, Q.
Ludger Alain, Q.
Chs-Auguste Edge, Q.
J.-P.-Alphonse Bégin, Q.

MESSIEURS

1887—Adélard Turgeon, Q.
Wilfrid Larose, M.
L.-P.-H. Viau, M.
F.-E. Meredith, M.
H.-H.-A. Gervais, M.
A.-A.-A. Bruneau, M.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. (1)

MESSIEURS

1870—George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871—Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872—Henri Têtu.
J.-Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.
Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873—Anselme Rhéaume.
1874—Adalbert Blanchet, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.
Edouard Carrier, Q.
Paul Dubé, S.-A.
Zéphirin Caron, S.-A.
Fortunat Pelletier, S.-A.
Narcisse Proulx, S.-A.
Octave Pelletier, S.-A.
John O'Farrell, S.-A.
Patrick Towhay, S.-A.
Joseph Lavery, S.-A.
Frs-Xavier Garneau, S.-A.
Charles Richard, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.
Cléophas Gagnon, Q.
Eric Audette, Q.
Frs-Henri Bélanger, Q.
Ernest Nadeau, Q.
Jacques Gauthier, Q.
Joseph-Alph. Huart, Q.
John Hogan, Q.
Edward Walker, Q.
Peter-M. O'Leary, S.-A.
Alphonse Carbonneau, R.
1876—Michael McKenzie, Q.
William-B. McDonald, Q.
Arthur Caron, Q.
Placide Roy, Q.
Jean Chaisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.

MESSIEURS

1876—Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.
1877—Frs-Xav. Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.
1878—George McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A.-Percy Philipps, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
Eustache-Alex. Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Athur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etiennne Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert Hughes, Q.
Lachlan McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.

(1) Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

MESSIEURS

1882—Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibbons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.

MESSIEURS

1885—Joseph Laberge, Q.
Rosario Morissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
1886—Chs-Fran. Kane. M.
Frs-Jn Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.
1887—Joseph Gignac, Q.
Alfred Bastien, M.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE.

MESSIEURS

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudoüin, Q.
J.-L.-H. Fréchette, Q.
Eustache-Alex. Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.

MESSIEURS

1881—Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE.

1882—M. Olivier Mathieu.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES.

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS.

MESSIEURS

1857—Thos-E. Hamel, *ad eumdem*.
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem*.
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem*.
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.
1867—Antonin Nantel.
François-A.-Hubert LaRue.

MESSIEURS

1868—J.-Elie Panneton.
Isaac Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.
R. P. J.-Cel. Carrier, C. S.
Jos. Séguin, S. V.
Magloire Légaré.

MESSIEURS

1880—Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.
M.-Thomas Labrecque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-Xav.-Eugène Ecrément.
R. P. Auguste Dion.
1882—R. P. Moïse McGarry.
R. P. Godefroy Robert.
R. P. Charles Jolly.
R. P. Théophile Paré.
R. P. Augustin Louage.
R. P. Amédée Guy.
R. P. Alfred Roy.

MESSIEURS

1882—R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Laflèche.
1884—Jos.-Clovis-K. Laflamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huart.
Eugène Roy, *ad eumdem.*
1886—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanase Biron.
1887—Olivier-E. Mathieu.
Edmond Paradis.
Joseph Roy.

4° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

1855—François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
1856—Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
1860—Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863—Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec distinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage.
1867—F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Moraud.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869—Jules-Guernon Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
J.-Bte Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*

MESSIEURS

1869—B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J.-Lactance Archambault, *avec grande distinction.*
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Micheal Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rhéault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1673—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.

MESSIEURS

1874—Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tancrède Fortier.
Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.

1875—Fl.-Ch.-Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.

1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction.*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs-Alphonse Dubé.

1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St Juste.
Arthur-F. Poulin.
George-S. Grégoire.
Abraham Larochelle.

1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction.*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles-F. Couture.
Ls-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.

1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction.*
A.-Israël Joncas, *avec distinction.*
François-Xavier Gosselin, *avec distinction.*
Joseph-A. Langlois, *avec distinction.*
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.

MESSIEURS

1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction*, M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction.*
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.

1881—William-Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre-Chaussegros de Léry.
Jos.-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henry Oliver, M.
Alfred Savard, M.

1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Louis-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.

1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction.*
Emile Sirois.
George-Wm-Lachaine Jolicœur, *avec distinction.*
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.

1884—Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.

1885—Chs-Frs-Xav. Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arth. David, *avec distinction*, M.

1886—N.-Gédéon Chabot, *avec distinction*, M.
L.-G.-Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Hénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.

1887—Damase Pagé, Q.
Joseph Cinq-Mars, *avec distinction*, Q.
Joseph Edge, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Pantaléon Pelletier, Q.
George Tremblay-Bélanger, Q.
Paul Brière, Q.
Louis-Roch Perreault, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.

5e LICENCIÉS EN DROIT.

Messieurs

1860—Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862—Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865—James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868—Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873—Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1875—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas-Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-H. Malouin.
J.-B-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R.-Maurice St Jacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambault, *avec grande distinction.*
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction*, M.
Thomas Chapais, *avec distinction.*
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.
Charles-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph-Adélard Descarries, M.
Jules-André St Julien, M.
1880—L.-Ph. Pelletier, *avec grande distinction.*
Richard-Tuson Henneker.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Dorion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon-Napoléon Parent, *avec distinction.*
Adalbert Fontaine.

Messieurs

1881—Elzébert-Edouard Roy.
Charles-Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph-Octave Drouin, *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri-Gérin Lajoie, *avec distinction*, M.
Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction.*
Henry Aylen, *avec distinction.*
François-Siméon Tourigny.
Charles-McPherson Holt.
Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M.
Jos-Henri-Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis-Arsène Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Miville Dechesne, *avec grande distinction.*
Ernest Chouinard, *avec distinction.*
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwith Campbell, *avec grande distinction*, M.
1886—James-Secretan Dunbar, *avec grande distinction*, Q.
George-E.-A. Jones, *avec distinction*, Q.
Jos.-Edouard Taschereau, *avec distinction*, Q.
Nazaire Olivier, *avec distinction*, Q.
Gustave-Faribault Hamel, Q.
Paul-Vilmond Savard, Q.
L.-Philippe Demers, *avec grande distinction*, M.
1887—H.-H.-Achille Gervais, *avec grande distinction*, M.
Fréd.-Ed. Meredith, *avec distinction*, M.
Auguste Beaudry, *avec distinction*, Q.
Ls-Ph.-H. Viau, *avec grande distinction*, M.
L.-P. Bérard, M.
Ludovic-E. Brunet.
Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.
Jean-Bte Bélanger, Q.

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

Messieurs

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872—Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction.*
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*
1875—Anselme-Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction.*
1875—Edward Walker, *avec distinction.*
1877—Jean Chaisson, *avec distinction.*
Olivier Mathieu, *avec grande distinction.*
1876—Joseph Quinan, *avec grande distinction.*
1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction.*
Henry-Chs Becker, *avec destinction.*

Messieurs

1879—Albert-John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William-Henry Grant, *avec grande distinction.*
1881—Joseph-Claver Bessette, *avec distinction.*
Arthur Scott, *avec grande distinction.*
1883—Patrick-Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction.*
Lachlan McPherson, *avec distinction.*
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction.*
Pierre Plante, *avec distinction.*
Joseph Laberge, *avec distinction.*
1886—Joseph-E.-B. Levasseur, *avec distinction.*
1887—Albert Côté, *avec grande distinction.*
Joseph Gignac, *avec distinction.*

DOCTEURS.

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE.

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem.*
1884—M. Benoit Lorenzelli.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES.

1857—M. Thomas-Sterry Hunt.
1880—M. L'abbé Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES.

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Casgrain.
M. Bernard O'Reilly.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence Lord Dufferin, Gouv. gén. du Canada.
M. H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond.
L'Hon. Adolphe-Basile Routhier.
1880—M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. Gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris.
1883—Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouv.-Gén. du Canada.
M. Louis-Edouard Bois.
M. Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs Taché.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE.

Messieurs

1853—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert Larue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose.
L.-Eugène Rousseau.
1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin.
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
1873—Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
1876—Joseph-Côme Marauda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Ge. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877—Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.

Messieurs

1877—J.-E.-Hercule Poisson.
Antsine-Emmanuel Belleau.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hippolyte Sirois,
Peter Oonroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem.*
Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Augus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Barthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L.-S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.
William-Alexandre Vergo.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Louis-Guillaume-Philéas DeBlois
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaître, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marois.

MESSIEURS

1882—Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
Ch.-Eusèbe Lemieux, Q.
1884—Jos.-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Milette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Coote, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.

MESSIEURS

1884—Ernest Duval, M.
Elie Barnaud, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclet Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Uldéric Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
David Marsil.
1887—A.-Geo.-Henri Béïque, Q.
Frs-Jos. Langlais, Q.
Henri Marchand, Q.
Jos.-Zéph. Triganne, Q.
Ls-J.-O. Sirois, Q.
Jean-Bte Richard, M.
Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.
Arthur DeLisle, M.
J.-Arthur Daigneault, M.
Ant.-Alfred Duhamel, M.

5° DOCTEURS EN DROIT.

1854—L'Hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'Hon. William Badgley.
L'Hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'Hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem*.
1864—M. George-D. Gibbs.
1885—L'Hon. René-Edouard Caron.
L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'Hon. C.-F.-S. Langelier.
L'Hon. Richard Allcyn.
L'Hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'Hon. Samuel-S. Monk.
L'Hon. P.-J.-O. Chauveau.

1878—L'Hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'Hon. Jos.-A. Chapleau.
L'Hon. Louis-A. Jetté.
L'Hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence Lord Dufferin Gouv.-Gén. du Canada.
1879—L'Hon. Alexandre Lacoste.
1880—L'Hon. Sir A.-A. Dorion.
L'Hon. William-C. Meredith.
1882—L'Hon. Sir Hector-L. Langevin.
M. Chs Chamilly de Lorimier.
L'Hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine.
1883—L'Hon. Ad.-Basile Routhier.
1884—Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouv.-Gén. du Canada.
1886—Son Excellence l'Hon. Rodrigue Masson.

1886—L'Hon. Gédéon Ouimet.
L'Hon. Michel Mathieu.
M. Horace Archambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Adalbert Fontaine.
1886—M. Ls-Philippe Sirois.
1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Ls-M.-Jos.-Alphonse Bernier.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE.

1856—Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem.*
1877—M. Albert-André Blais, *ad eumdem.*
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
1884—M. François Santi.
1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—M. Joseph-Clovis Laflamme.
1877—M. D.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Baile, Sup. S. S.
M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S.
M. Jean-Pierre Schlickling, P.S.S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
M. Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
M. Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P.S.S.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S.
M. François-Hippolyte Dupret, P. S. S.
1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V. G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos.-Narcisse Martin, P. S. S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre-Marie Hamon, P. S. Se.
1884—M. Dominique-Antoine Barton.
M. Achille Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
M. François Satolli.
1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville, P. S. S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.
M. Angus-J. Chisholm.
M. Pierre Plante.
M. Pierre-Albert-Urique, P. S. S.
1887—M. J.-M. Emard.
M. Jos-E.-B. Levasseur.

PRIX ET MÉDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1886-87.

FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES LANSDOWNE.

Médaille d'or.—Aug. Baudry, LL. L.
Médaille d'argent.—Ludovic Brunet, LL. L.

MÉDAILLE MASSON (*DROIT CIVIL*).

Médaille d'or.—Ludger Alain, LL. B.

PRIX CASGRAIN (*DROIT CRIMINEL*).

Prix.—Ludger Alain, LL. B.

PRIX CHAUVEAU (MONTRÉAL).

L.-Philippe-Henri Viau, LL. L.

FACULTÉ DE MEDECINE.

PRIX MORRIN (QUEBEC).

2e année.—1er Prix.—*Ex æquo* { L.-P. Legendre, M. B. / Jules Constantin, M. B. }
2e Prix.—Rosaire Paquin, M. B.
4e année.—1er Prix.—J.-O. Sirois, M. D.
2e Prix.—Thomas Savary, M. B.

FACULTÉ DES ARTS.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts).

RHÉTORIQUE.

Messieurs

1873—Alfred Cloutier, Q.
1874—Joseph Lemaître, N.
1875—Alphonse Lemieux, Q.
1876—Achille Routier, Q.
1877—Gilbert Miville, S.-A.
1878—Gaudiose Brousseau, Q.
1879—Alphonse Bernier, L.
1880—L.-M. Gérin, N.

Messieurs

1881—Thomas-J. Kelly, S.-L.
1882—Louis Fortier, Q.
1883—Thomas Lefebvre, Q.
1884—Mapoléon Laflamme, Q.
1885—Adalbert Guillot, Q.
1886—Pierre Bouffard, Q.
1887—Philéas Roy, L.

PHILOSOPHIE.

Messieurs

1875—Ls-Félix Pinault, R.
1876—Félix Landry, Q.
1877—Henri Gouin, Q.
1878—Alphonse Corriveau, N.
1879—Philippe Bérubé, R.
1880—Edouard Baril, N.
1881—Ovide Côté, R.

Messieurs

1882—Théodule Blais, Q.
1883—Clovis Arsenault, Q.
1884—Ernest Devoy, N.
1885—Eugéne Gélinas, N.
1886—Joseph Guérard, Q.
1887—John McGrath, Univ.

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les *quatre cinquièmes* de la somme des points, sans avoir moins du *sixième* sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérique n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE.

Messieurs

Philéas Roy, Lév., *Prix*.
Napoléon Garceau, S.-L.
* Alfred Carrier, Sher.
Joseph Brazeau, S.-L.
Léonidas Perrin, Mont.
William Morin, Monn.
Ovide Goyette, Ass.
Philéas Fillion, Q.
Arthur Côté, Rim.
Elzéar Miville DeChêne, S.-A.

Messieurs

* Edouard Rhault, Ass.
* Gédéon Laverdière, Lév.
Télesphore Racicot, Mont.
* Francis McGarry, S.-L.
Joseph-A. Pineault, Rim.
François Descoteaux, Nic.
Alfred Lortie, Q.
Alexandre McCoy, Mont.
Félix Boulais, Monn.
Albert Lafontaine, Ass.

PHILOSOPHIE.

Messieurs

Henri Simard, Q.
Adalbert Guillot, Q.
Napoléon Ferland, Jol.
Jean-Bte Chouinard, Rim.
John-P. McGrath, Un., *Prix*.
* Octave Johnson, Ass.
Ludger Dumais, S.-A.

Messieurs

George Gariépy, T.-R.
George Leclerc, Rim.
Hormisdas Langlais, Rim.
* Ferdinand Cantin, Nic.
Alfred Laliberté, Jol.
* Rodolphe Boudreau, Nic.
* Albert Boisseau, Ass.

Médecins Vétérinaires

REÇUS DANS L'ANNÉE 1886-87,

dans les Écoles Vétérinaires annexées à l'Université Laval.

Ernest-F.-J. MacKay, Q.
Ls-Prosper-Hormisdas Lorrain, M.
J.-Xalapha Lachapelle, M.
Marcellin-Albert Piché, M.
John-Duncan Duchêne, M.

Cours des facultés durant l'année 1887-88

—

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1887-88) A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Justitia et Jure.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Divina Religione.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Creatore.*—3h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Incarnatione.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC.—8¼ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—5 h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME.

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Virtutibus, de Legibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL MORAL. (Sen.)—*De Contractibus.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Traditione et Sacra Scriptura.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Creatore.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL DOGM. (Sen.)—*De Incarnatione.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M, Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC.—8¼ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—5 h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME.

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Sacramentis in genere, de Censuris et Irregularitatibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Contractibus, de Statibus particularibus.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Creatore, de Peccato originali.*—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

THEOL. DOGM. (Sen.) *De Incarnatione.*—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

CONF. SPIR.—5 h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1887-88) A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

THEOL. DOGM.—*Apologia Religionis Christianæ.*—$3\frac{3}{4}$ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM.—*De Sacramentis. De Baptismo.*—Mêmes heures.

THEOL. MORAL.—*De Actibus Humanis. De Conscientia.* — $9\frac{1}{4}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

THEOL. MORAL.—*De Sacramento Pœnitentiæ.*—Mêmes heures.

SCRIPT. SACRA.—*Prolégomènes et livres historiques de l'Ancien Testament.*—$8\frac{1}{2}$ h. A. M. Dimanche, 11 h. A. M. Jeudi.

SCRIPT. SACRA.—*Libri Sapient. et Prophetæ.*—8 h. A. M. Dimanche, 11 h. A. M. Mercredi.

SCRIPT. SACRA.—*De Novo Testamento.*—Mêmes heures.

JUS CANON.—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

HISTORIA ECCL.—*A quarto sæculo.*—Mêmes heures.

LITURGIA SACRA.—Samedi, $11\frac{1}{4}$ h. A. M.

ELOQUENCE SACRÉE.—Dimanche, 5 h. P. M.

HÉBREU.—Trois classes par semaine.

DEUXIÈME TERME.

THEOL. DOGM.—*De Ecclesia.*—Mêmes heures qu'au premier terme.

THEOL. DOGM.—*De Eucharistia.*—Mêmes heures.

THEOL. MORAL.—*De Legibus. De Peccatis. De Virtutibus.*—$9\frac{1}{4}$ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

Theol. Moral.—*De Sacramento Pœnitentiæ.*—Mêmes heures.
Le reste comme au premier terme.

TROISIÈME TERME.

Theol. Dogm.—*De Romano Pontifice.*—Mêmes heures qu'au premier terme.

Theol. Dogm.—*De Eucharistia. De Extrema Unctione.*—Mêmes heures.

Thol. Moral.—*De Decalogo. De Præceptis Ecclesiæ.*—9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

Thol. Moral.—*De Matrimonio.*—Mêmes heures.

Le reste comme au premier terme.

COURS DE DA FACULTÉ DE DROIT (1887-88) A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. F. Langelier.—Droit civil- - - - - - - - - - - 8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain- - - - - - - - - - - - 9 h. A. M.
M. F. Langelier.—Droit administratif- - - - - - 4½ h. P. M.
M. A.-B. Routhier.—Droit international- - Dans le cours du terme.

DEUXIÈME TERME.

M. A. Pouliot.—Droit civil- - - - - - - - - - - - - 8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain- - - - - - - - - - - - 9 h. A. M.
M. N. Casault.—Droit commercial- - - - - - - - - 9 h. A. M.
M. U. Tessier.—Procédure civile- - - - - - - - - - 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME.

M. F. Langelier.—Droit civil- - - - - - - - - - - - 8 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain- - - - - - - - - - - - 9 h. A. M.
M. N. Casault.—Droit maritime- - - - - - - - - - 9 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1887-88) A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. Mathieu.—Procédure civile————————8 h. A. M.
M. Jetté.—Droit civil————————————9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain————————4 h. P. M.
M. Archambeault.—Droit administratif——————5 h. P. M.

DEUXIÈME TERME.

M. Archambeault.—Droit commercial——————8 h. A. M.
M. Jetté.—Droit civil————————————9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain————————4½ h. A. M.
M. Chapleau.—Droit international———Dans le cours du terme.

TROISIÈME TERME.

M. Archambeault.—Droit maritime————————8 h. A. M.
M. Jetté.—Droit civil————————————9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain————————4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1887-88) A QUÉBEC.

PREMIER TERME.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi, jusqu'au 1er Novembre.

M. Catellier.—Pathologie externe.—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, et Samedi, jusqu'au 1er Novembre ; tous les jours après le 1er Novembre.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Mardi et Samedi (Octobre).

M. Vallée.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.15 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).

M. AHERN. —Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Mardi et Samedi (Nov. et Décembre).

M. WELLS.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Novembre et Décembre).

M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Jeudi ; et (Dispensaire) 10.10 h. A. M. jeudi.

M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre ; 10.30 h. A. M. tous les jours depuis le 6 Novembre.

M. VALLÉE.—Tocologie.—11 h. A. M. tous les jours depuis le 6 Novembre.

M. AHERN.—Anatomie pratique.—1 h. P. M. à 3 h. tous les jours depuis le 6 Novembre.

M. TURCOT.—Histologie normale.—2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre.

M. SIMARD.—Ophthalmologie.—3 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre.

M. SIMARD.—Physiologie.—3 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Novembre.

M. VERGE.—Pathologie interne.—4 h. P. M. tous les jours.

M. LAVOIE.—Médecine légale.—5 h. P. M. tous les jours.

M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

M. VALLÉE.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice de la Charité).—Sur Avis spécial.

M. Ahern.—Clinique des Maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Sur avis spécial.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi. Pour la *Chimie*, voir *Faculté des Arts.*

DEUXIÈME TERME.

M. CATELLIER.—Pathologie externe et Médecine opératoire.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Mardi et Samedi (Janvier et Février.)

M. Verge.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Mardi et Samedi (Mars).

M. Vallée.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars).

M. Simard.—Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Jeudi ; et (au Dispensaire) 10,10 h. A. M. Jeudi.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—10.30 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—1 h. P. M. à 3 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 Mars.

M. Ahern.—Médecine opératoire.—1 h. P. M. à 3 h. P. M. tous les jours depuis le 15 Mars.

M. Simard.—Physiologie.—3 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 1er Mars.

M. Simard.—Pathologie générale.—3 h. P. M. tous les jours, depuis le 1er Mars.

M. Verge.—Pathologie interne —4 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Tocologie, Gynécologie et maladies des enfants.—5 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 15 Février.

M. Wells.—Matière médicale et Thérapeutique générale.—5 h. P. M. tous les jours, depuis le 15 Février.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

M. Vallée.—Clinique des maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Sur avis spécial.

M. AHERN.—Clinique des maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Sur avis spécial.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Chimie*, voir *faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME.

M. TURCOT.—Histologie pathologique.—8 h. A. M. tous les jours (Avril), et Mardi, Jeudi et Samedi (Mai et Juin).

M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi, (Mai et Juin).

M. AHERN.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Mardi et Samedi (Avril).

M. VALLÉE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).

M. LEMIEUX.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Mardi et Samedi (Mai et Juin).

M. WELLS.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.15 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai et Juin).

M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-Dieu).—9.05 h. A. M. Jeudi, et (au Dispensaire) 10.10 h. A. M. Jeudi.

M. BROCHU.—Hygiène.—11 h. A. M. tous les jours.

M. SIMARD.—Pathologie générale.—3 h. P. M. tous les jours.

M. WELLS.—Matière Médicale et Thérapeutique générale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. VALLÉE —Tocologie, Gynécologie et maladies des enfants.—5 h. P. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Misericorde).—Sur avis spécial.

M. VALLÉE.—Clinique des maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Sur avis spécial.

M. BROCHU.—Clinique des maladies des enfants (Hôpital du Sacré-Cœur).—Sur avis spécial.

M. AHERN.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Sur avis spécial.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Botanique*, voir *Faculté des Arts.*

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1887-88) A MONTRÉAL.

PREMIER TERME.

M. BRODEUR.—Clinique de Gynécologie (Maternité).— 8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. DUVAL.—Physiologie.—8 h. A. M. tous les jours.

M. FAFARD.—Chimie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. FOUCHER.—Ophthalmologie et Otologie.—9 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. LAMARCHE.—Anatomie descriptive.—10 h. A. M. tous les jours.

M. LARAMÉE.—Clinique interne (Hopital Notre-Dame).—11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. BROSSEAU —Clinique externe (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. BERTHELOT.—Anatomie pratique.—2 h. P. M. tous les jours.

M. ROTTOT.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours.

M. E. LACHAPELLE.—Médecine légale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. BROSSEAU.—Pathologie externe.—5 h. P. M. tous les jours.

M. DAGENAIS.—Clinique de Tocologie (Maternité).—Sur avis spécial.

SECOND TERME

M. Brodeur.—Clinique de Gynécologie (Maternité).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M Duval.—Physiologie.—8 h. A. M. tous les jours jusqu'au 1er Février.

M. E.-P. Lachapelle.—Pathologie générale.—8 h. A. M. tous les jours depuis le 1er Février.

M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M. tous les jours.

M. Foucher.—Clinique ophthalmologique(Hôpital Notre-Dame). —9 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Lamarche.—Anatomie descriptive.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Brosseau.—Pathologie externe.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Joyal.—Histologie.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Laramée.—Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. Brosseau.—Cliniqne externe (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. Berthelot.—Anatomie pratique.—2 h. P. M. tous les jours jusqu'an 15 mars.

M. .—Médecine opératoire pratique.—2 h. P. M. tous les jours après le 15 mars.

M. Rottot.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours.

M. Desrosiers.—Matière médicale et Thérapeutique.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Dagenais.—Tocologie.—8 h. P. M. tous les jours.

M. Dagenais.—Clinique de Tocologie (Maternité).—Sur avis spécial.

TROISIÈME TERME.

M. Brodeur.—Clinique de Gynécologie (Maternité).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. E. Lachapelle.—Pathologie générale.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Duval.—Botanique.—9 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Joyal.—Histologie.—10 h. A. M. tous les jours.

M. S. Lachapelle.—Clinique des maladies des enfants (Hôpital Notre-Dame).—10 h. A. M. le Mardi.

M. .—Clinique interne (Hôpital Notre-Dame).—11 h. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. .—Clinique externe (Hôpital Notre-Dame).—11 h. A. M. Mardi, Jeudi, Samedi.

M. S. Lachapelle.—Hygiène.—3 h. P. M. tous les jours.

M. Desrosiers.—Matière médicale et Thérapeutique.—4 h. P M. tous les jours.

M. Dagenais.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Dagenais.—Clinique de Tocologie (Maternité).—Sur avis spécial.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE, QUÉBEC, 1887-88.

PREMIER TERME.

M. Pagé.—Chimie.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Couture.—Matière médicale.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. Simard.—Anatomie comparée.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Couture.—Clinique vétérinaire.—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Turcot.—Histologie.—2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre.

M. Cummings.—Dissection.—1 h. P. M. tous les jours après le 6 Novembre.

M. Simard.—Physiologie.—3 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Novembre.

M. Laflamme.—Botanique.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Couture.—Pathologie interne et externe.—5 h. P. M. tous les jours.

DEUXIÈME TERME.

M. Pagé.—Chimie.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Couture.—Matière médicale.—8 h. A. M.—Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Couture.—Clinique vétérinaire.—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Simard.—Anatomie comparée.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Cummings.—Dissection.—1 h. P. M. tous les jours.

M. Simard.—Physiologie et Pathol. générale.—3 h. P. M. tous les jours.

M. Simard.—Entozoaires.—4 h. P. M. Mardi et Samedi.

M. Couture.—Patholog. interne et externe.—5 h. P. M. tous les jours.

ORDRE DES COURS VÉTÉRINAIRES, A QUÉBEC.

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale, et Entozoaires.

Deuxième année.—Mêmes cours que la première année, et de plus : Matière médicale, Pathologie médicale et chirurgicale et Cliniques.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie médicale et chirurgicale et Cliniques.

COURS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANCAISE DE MONTRÉAL, 1887-88.

(Affiliée à l'Université Laval)

PREMIER TERME.

M. Duval.—Physiologie comparée.—8 h. A. M.

M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M.

M. Daubigny.—Pathologie interne et externe.—10 h. A. M.

M. Daubigny.—Cliniques.—11 h. A. M.
M. I. Cormier.—Anatomie descriptive.—2 h. P. M.
M. Marsolais.—Pathologie générale.—3 h. P. M.
M. Desrosiers.—Matière médicale.—4 h. P. M.
M. E.-P Lachapelle.—Pathologie comparée.—5 h. P. M.
MM. A. Levesque et O. Fortin.—Anatomie pratique.—7 h. P. M.

SECOND TERME.

M. Duval.—Physiologie.—8 h A. M.
M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M.
M. Desrosiers.—Matière médicale.—10 h. A. M.
M. Daubigny.—Pathologie interne et externe.—11 h. A. M.
M. Daubigny.—Cliniques.—1 h. P. M.
M. Cormier.—Anatomie descriptive.—2 h. P. M.
M. Marsolais.—Ostétrique.—3 h. P. M.
M. H. Bergeron.—Entozoaires.—4 h. P. M.
M. L.-H. Lorrain.—Hygiène.—5 h. P. M.
MM. A. Levesque et O. Fortin.—Anatomie pratique.—7 h. P. M.

ORDRE DES COURS VÉTÉRINAIRES, A MONTRÉAL.

Première année.—Chimie, Anatomie descriptive et pratique, Physiologie comparée, Matière médicale, Médecine et Chirurgie vétérinaires, Cliniques, Pathologie générale.

Deuxième année.—Histologie, Obstétrique, Maréchalerie, et toutes les matières de première année.

Troisième année.—Médecine et Chirurgie vétérinaires, Anatomie pratique et descriptive, Hygiène, Cliniques, Maréchalerie, Entozoaires.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1887-88), A QUÉBEC.

PREMIER TERME

M. Laflamme.—Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Arithmétique et Algèbre.—8 h A. M. tous les jours ; 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Pagé.—Chimie inorganique, générale, médicale et biologique.—8 h. A. M. tous les jours.

M. H. Bernier.—Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. O.-E. Mathieu.—Théologie naturelle.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Laflamme.—Botanique.—3. h. P. M. (excepté le Jeudi), jusqu'au 6 Novembre.

DEUXIÈME TERME.

M. Pagé.—Chimie organique, générale, médicale et biologique. 8 h. A. M. tous les jours.

M. O. Mathieu.—Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Laflamme.—Minéralogie et Géologie.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. Paradis.—Géométrie.—8 h. A. M. tous les jours ; et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. H. Bernier.—Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME.

M. Laflamme.—Botanique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Géométrie et Trigonométrie.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. O. Mathieu.—Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Astronomie.—8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1er mai.

M. H. Bernier.—Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 15 mai.

Cours que les Élèves doivent suivre pendant l'année 1887-88.

FACULTÉ DE DROIT, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Droit romain ; Droit civil ; Droit administratif ; Droit international.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit commercial et maritime ; Droit administratif ; Droit international.

FACULTÉ DE MÉDECINE, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL.

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale et Hygiène.

N. B.—Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale et les Cliniques.

Deuxième année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale, Matière médicale et les Cliniques. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Toxicologie.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie et Otologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et otologique, des accouchements, des maladies des enfants et des vieillards.

Quatrième année.—Matière Médicale, Pathologie interne et externe, Médecine légale, Ophthalmologie et Otologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et otologique, des accouchements, des maladies des enfants et des vieillards.

FACULTÉ DES ARTS, A QUÉBEC.

Première année.—Mathématiques ; Philosophie (Logique et Métaphysique) ; Botanique.

Seconde année.—Philosophie (Théologie naturelle, et Morale) ; Physique ; Chimie ; Astronomie ; Minéralogie et Géologie.

Remarques.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les élèves, inscrits et non inscrits ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur ou du Vice-Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les cours de Médecine sont disposés de manière à pouvoir absolument être suivis en trois ans complets ; dans ce cas, les élèves de première année suivent en même temps les cours spéciaux de seconde ; et ainsi de suite.

ANNÉE ACADÉMIQUE (1886-87).

I

Séance de clôture à Québec, le 27 juin 1887.

Allocution du Recteur.

Mesdames et Messieurs,

L'année académique 1887, que nous terminons aujourd'hui par cette séance solennelle, s'est écoulée dans une tranquillité relative.

On a dit : " *Bienheureuses les nations, qui, jouissant de la paix intérieure et extérieure, ne font pas trop parler d'elles.*" " *Si magnis parva componere licet* ", il me semble que nous pourrions appliquer, dans une certaine mesure du moins, cet adage à la situation de notre Université Laval.

Quoiqu'il en soit, je me hâte d'ajouter que cette année relativement calme, n'a pas été frappée de stérilité. S'il ne s'est pas produit quelques-uns de ces évènements extraordinaires qu'on ne rencontre pas souvent dans les institutions déjà fondées et solidement constituées, l'Université a poursuivi régulièrement sa marche, s'est développée dans les limites où il lui est donné de se mouvoir, et ni le zèle de ses professeurs, ni le nombre, la bonne volonté et les succès de ses élèves ne lui ont fait défaut.

Pour le prouver, je me contenterai de jeter un simple coup d'œil sur le passé !

Vous le savez, Messieurs, la plupart des séminaires et des collèges classiques de la Province de Québec étaient déjà affiliés à l'Université ; cette annee, nous avons été heureux et fiers de nous rendre à la demande qui nous a été faite, et le collège de Montréal, l'un des plus anciens établissements de ce genre dans le pays, est venu prendre rang parmi les maisons d'éducation affiliées à notre Université. Ces maisons sont donc maintenant au nombre de seize.

Mais, en affiliant leur florissant collège, qui, cette année même, a pris part au concours pour le Baccalauriat ès Arts, les Messieurs de St-Sulpice ont fait quelque chose de plus : ils nous ont donné leur aide pour établir á Montréal une *section* de la faculté des Arts, faculté qui n'existait encore qu'à Québec.

Ici, comme je viens de le dire, la faculté des Arts existait déjà, quoiqu'elle fût encore susceptible de développements. Les classes supérieures du Petit Séminaire, où s'enseignent la philosophie intellectuelle et morale ainsi que les autres sciences, sont sous le contrôle de cette faculté ; et puis, beaucoup d'entre vous le savent par eux-mêmes, elle a donné déjà bien des fois, notamment l'hiver dernier, des cours et des leçons publiques, qu'un auditoire choisi a toujours paru goûter. Le Conseil Universitaire, à l'une de ses dernières séances, à nommé un certain nombre de nouveaux professeurs, pris au dehors et au sein de l'Université, dont les cours et les conférences ne pourront manquer d'ajouter de l'éclat et de la solidité à l'enseignement public des Arts et des Lettres.

La faculté de Droit a été aussi l'objet de la sollicitude du Conseil Universitaire. Afin de la fortifier et de la développer davantage, il a nommé

Agrégés de cette faculté deux de ses anciens élèves. Messieurs L.-Ph. Sirois, notaire, et Joseph Frémont, avocat, tous deux Docteurs en Droit.

J'aurai bientôt, Mesdames et Messieurs, à proclamer, dans le cours de cette séance, les noms des heureux candidats qui, cette année, ont obtenu des diplomes et des prix dans les diverses facultés. Parmi les nouveaux gradués, je me borne à vous en présenter immédiatement trois, auxquels nous avons été surtout heureux de décerner ces distinctions. C'est d'abord M. O'Sullivan, avocat distingué du Barreau de la Province d'Ontario, déjà gradué et membre du Sénat de l'Université de Toronto, auteur de plusieurs ouvrages de Droit très appréciés. Ce sont, en second lieu, Monsieur Joseph Frémont, avocat de cette ville, et Monsieur Alphonse Bernier, avocat de Lévis, qui ont subi avec éclat les épreuves publiques ordinaires devant Messieurs les professeurs de la faculté et obtenu le degré de Docteur en Droit.

Pour compléter ce court exposé, il me reste à vous dire, Mesdames et Messieurs, que les directeurs et professeurs de l'Université Laval, de concert avec ceux du Séminaire de Québec, ont voulu s'associer au grand mouvement qui s'est produit, cette année, à l'occasion du *Jubilé* de notre Gracieuse Souveraine.

A la vérité, Mesdames et Messieurs, nous avions une raison toute spéciale de prendre part à ce mouvement, puisque c'est à Sa Majesté Victoria I, Reine d'Angleterre et Impératrice des Indes, que nous devons cette Charte royale, si libérale, si large, qui régit et protège notre Université.

Nous avons donc fait transmettre à Sa Gracieuse Majesté une adresse où se trouvent exprimés nos félicitations les plus sincères et nos vœux les plus ardents pour le bonheur de notre Souveraine et pour la prospérité de l'empire.

Un autre devoir bien agréable s'imposera à nous dans le cours de l'année académique 1887-88, à l'occasion d'un autre jubilé, celui de Notre Saint Père le Pape glorieusement régnant.

Nous tâcherons de ne pas rester au-dessous de cette tâche, et nous nous efforcerons de fêter dignement cet anniversaire de Sa Sainteté Léon XIII qui, comme son auguste prédécesseur Pie IX, s'est plu à nous combler de grâces et de bienfaits.

II

Séance de clôture à Montréal le 22 juin 1887.

Rapport de M. le Vice-Recteur, J.-E. Marcoux.

M. le Grand Vicaire, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de passer rapidement en revue les travaux académiques de l'année 1886-87, qui vient de s'écouler.

Nos trois facultés de Théologie, de Droit et de Médecine ont donné leurs cours régulièrement et ont été fréquentées par un nombre satisfaisant d'élèves.

En Théologie, les séminaristes ont atteint le nombre moyen de 150.

Soixante élèves en moyenne ont suivi les cours de Droit avec une régularité qui laisse quelque peu à désirer. En dehors des négligences imputables aux élèves eux-mêmes, nous avons à compter ici avec les exigences des bureaux d'avocats qui ont des clercs salariés et qui naturellement s'intéressent plus au travail du clerc qu'aux cours universitaires. Nous avons donc besoin du concours du barreau pour pouvoir donner à nos élèves le nombre de leçons exigé par la loi. De notre côté nous tâchons de fixer nos cours à des heures qui conviennent autant que possible aux clercs de bureau.

Quatre étudiants en Droit ont remporté cette année les honneurs de la *Licence* et quatre autres ont pris leur degré de *Bachelier.*

En Médecine nous avons eu une augmentation notable dans le nombre de nos élèves, qui a dépassé soixante, chiffre que nous n'avons pas encore atteint à Montréal.

Puisque l'occasion se présente, je me permettrai de rappeler à nos jeunes étudiants en Médecine, que le public devient de plus en plus exigeant pour les études médicales. Ne l'oubliez pas, chers amis, la Médecine est une science si vaste, le champ ouvert aux investigations de l'étudiant si large et si terriblement varié, et la responsabilité du médecin, et en particulier du jeune praticien, si grave, que vous n'avez pas le droit d'entrer dans la profession médicale à la légère, ni surtout de négliger vos études et de perdre sans raison valable les leçons théoriques et pratiques de vos professeurs dévoués. Songez que, après Dieu, vous tenez dans vos mains non pas seulement la fortune, mais la vie de vos patients, et que si une cause perdue par l'ignorance d'un homme de loi peut être révisée par un tribunal supérieur, une santé, une vie compromise, est toujours un mal irréparable.

Donc si nous sommes exigeants pour l'assiduité aux cours et pour les examens, c'est dans votre intérêt et surtout dans l'intérêt du public qui réclame de nous cette juste sévérité.

Sept de nos élèves ont obtenu le degré de Docteur en Médecine, c'est-à-dire ont eu les notes *bien* ou *très bien* dans chacune des dix-huit épreuves que subissent nos aspirants sur les différentes matières de la science médicale. Deux autres ont droit au titre de Licencié en Médecine ; sept élèves se sont présentés pour subir leur examen de Baccalauréat sur la première partie du cours de Médecine.

L'Ecole Vétérinaire française de Montréal, agrégée à la faculté de Médecine a très bien fonctionné sous l'habile direction de M. V.-T. Daubigny et de ses collègues. Plus de trente élèves ont fréquenté assidûment ses cours et 5 d'entre eux ont obtenu le titre de *Médecin vétérinaire.*

Ceux qui désirent connaître la valeur de cette Ecole Vétérinaire n'ont qu'à aller voir son installation sur la rue Craig, près de la rue Saint Dénis, et à consulter son programme d'études et la liste des professeurs parmi lesquels ils verront des noms bien connus.

Les directeurs de cette école, la plus fréquentée de la province espèrent que le Gouvernement provincial accordera à leur établissement le support éclairé qu'il donne déjà à deux institutions de même genre, celle de M. McEachran et celle de l'Université Laval à Québec.

Mesdames et Messieurs, en venant nous établir à Montréal, sur la décision du Saint-Siège, notre intention a toujours été d'organiser dans cette grande métropole une institution de premier ordre et de profiter de toutes les circonstances favorables pour compléter notre œuvre. Divers obstacles, comme la Providence en ménage toujours aux grandes entreprises, avaient retardé notre marche dans la voie du progrès et ne nous avaient pas permis de nous développer comme nous le désirions. Nous voyions à nos côtés une grande université plus ancienne, il est vrai, mais

plus favorisée que nous, embrasser dans sa puissante organisation toutes les branches des connaissances humaines : le droit, la médecine, les lettres et les sciences : nous constations d'un autre côté les efforts louables de la province d'Ontario pour donner une nouvelle impulsion à l'enseignement universitaire et grouper autour de l'université de Toronto toutes les universités sœurs dans le but d'unir toutes les forces vers un but commun ; et nous nous demandions si nous aussi nous ne devions pas marcher de l'avant afin de ne pas rester en arrière.

Ces réflexions, le Seminaire de Saint-Sulpice les faisait en même temps que nous. Aussi, dès les premières ouvertures, nous n'eûmes pas de peine à nous entendre sur les moyens à prendre pour arriver au résultat désiré. Le Collège de Montréal fut de suite affilié et, cette année même, quinze élèves de rhétorique ont affronté les épreuves du Baccalauréat. Avec la permission et l'approbation de Mgr l'archevêque, l'établissement d'une faculté des Arts fut décidée et aujourd'hui, grâce au concours efficace du Séminaire de St-Sulpice, nous avons la satisfaction de vous offrir une organisation qui, sans être parfaite, possède cependant des éléments de succès incontestables. Et d'abord nous ne sommes pas limités dans le choix de nos professeurs ; nous pouvons faire appel à tous les talents, à tous les dévouements, qu'ils se cachent sous l'habit religieux ou ecclésiastique, ou qu'ils se rencontrent dans une position quelconque de la société ; en un mot, nous voulons choisir nos professeurs dans le clergé séculier et régulier et parmi les laïques.

La faculté des Arts comprend deux parties : les Lettres avec l'histoire et la philosophie, et les Sciences. Cette section des sciences, nous ne pouvions l'organiser d'une manière pratique sans nuire à une institution florissante : l'Ecole Polytechnique de Montréal, et nous ne voulions à aucun prix entrer dans cette voie.

Des ouvertures furent faites par nous à M. le Surintendant de l'Instruction Publique, à M le Principal de l'Ecole Polytechnique, au Gouvernement Ross et aux Commissaires d'écoles catholiques de Montréal, afin d'arriver à une entente, si c'était possible ; et je suis heureux de le dire, nous rencontrâmes partout des personnes extrêmement bien disposées.

MM. les Commissaires consentaient volontiers à abandonner le contrôle de l'Ecole Polytechnique à l'Université Laval ; M. le Principal de l'Ecole et M. le Surintendant concouraient pleinement dans ces vues et le Gouvernement Ross passa un Ordre en Conseil pour ratifier cet arrangement et faire amender la loi en conséquence. Le gouvernement Mercier a bien voulu donner suite à ces procédés et a fait passer un " acte concernant l'Ecole Polytechnique " qui règle le nouvel état de chose.

L'Ecole Polytechnique de Montréal sera donc à l'avenir une partie intégrante de l'Université catholique de cette province et jouira de ses privilèges. Tout en gardant son caractère d'école spéciale, elle se trouve maintenant annexée à la nouvelle faculté des Arts de l'Université Laval à Montréal et complète notre organisation en nous mettant à cet égard sur le pied des grandes universités.

Ces progrès réalisés, Messieurs, il faut les considérer comme le développement naturel d'une institution destinée à marcher à la tête du mouvement intellectuel et à rendre des services éminents à Montréal et à tout le pays en général.

Qu'il me soit permis de remercier ici publiquement toutes les personnes qui ont donné leur concours à l'organisàtion de la faculté des Arts et à l'annexion de l'Ecole Polytechnique à cette même faculté.

Ce devoir rempli, il me reste à faire connaître les professeurs distingués de la nouvelle section de la faculté des Arts.

M. l'abbé Colin, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, a bien voulu accepter la chaire de Littérature latine et consentir à occuper la charge de premier Doyen de la faculté.

Les autres professeurs sont :

Professeurs titulaires—MM. les abbés André Cuoq, Langues sauvages ; Hospice-A. Verreau, Histoire du Canada ; Pierre Rousseau, Histoire universelle ; Pierre Schlickling, Eloquence ; Alexis-Jules Orban, Physique ; Joseph-Médard Emard, Histoire de l'Eglise ; Jos.-Flav. Laliberté, Littérature grecque ; Paul-Napoléon Bruchesi, Apologétique chrétienne ; Alfred Archambault, Droit naturel ; Pierre-Albert Urique, Philosophie ; MM. U. Archambault, Economie industrielle ; E. Balète, Mathématiques.

Professeurs agrégés—L'honorable P.-J.-O. Chauveau, Histoire de la litérature ; l'honorable L.-A. Jetté, Economie politique ; M. Paul Wiallard, Elocution.

Les cadres de la faculté des Arts seront remplis à mesure que les circonstances le permettront.

Les Messieurs de Saint-Sulpice veulent bien mettre à notre disposition leurs salles du Cabinet de Lecture Paroissial pour y donner les cours réguliers et publics de la faculté des Arts, lesquels commenceront au mois d'octobre prochain.

L'Ecole Polytechnique conserve son personnel et son organisation propre et reste au Plateau, MM. les Commissaires d'école s'engageant à nous fournir gratuitement le local pendant quelques années.

Ainsi les cours de l'Université Laval se donneront l'année prochaine dans trois et même dans quatre endroits différents : la Théologie au Grand Séminaire, où elle restera toujours ; le Droit et la Médecine dans le vieux château de Ramezay ; l'Ecole Polytechnique au Plateau ; et les autres cours de la faculté des Arts au Cabinet de Lecture Paroissial. Evidemment cet état de choses anormal ne durera pas longtemps et nous fera hâter les constructions projetées sur la rue Sherbrooke.

Le concours ouvert l'automne dernier aux architectes du Canada et des Etats-Unis pour la préparation des édifices universitaires a été fermé au 1er mai dernier. Dix architectes ont envoyé des projets, qui sont entre les mains des juges du concours. Ces derniers ont la mission d'examiner les plans soumis et de décider quels sont les trois projets qui réunissent au plus haut degré les qualités requises par le programme du concours et qui, par conséquent, ont droit aux trois prix offerts. Cet examen doit se faire avec diligence, et nous espérons être bientôt en mesure de proclamer les heureux concurrents.

Il restera ensuite à arrêter un plan définitif et à demander des soumissions pour la construction d'une partie des édifices d'abord. Tel est le programme que nous nous sommes tracé et que nous nous proposons de réaliser le plus tôt possible.

Mesdames et Messieurs, l'établissement d'une université est une œuvre gigantesque et il faut pour la mener à bonne fin disposer de capitaux énormes. Dans les autres pays, ou ce sont les gouvernements qui dotent et soutiennnent ces institutions, par exemple au Chili, où l'université reçoit une subvention annuelle de $100,000 ; ou bien ce sont les millions de quelque fortune colossale qui sont magnifiquement employés à faire surgir, comme par enchantement, quelqu'un de ces foyers de science et de lumières, comme on en voit plusieurs aux Etats-Unis ; ou encore ce sont les souscriptions de tout un peuple qui réussissent à fonder des établissements de ce genre, comme cela s'est fait en France depuis la loi de 1875.

Mais des cinq universités qui ont surgi alors comme une explosion du sentiment catholique, une seule a réussi pleinement et a coûté jusqu'ici deux millions de piastres ; un troisième million est jugé nécessaire pour compléter l'œuvre.

L'expérience est faite maintenant, et il reste acquis à l'histoire qu'on a trop divisé les forces catholiques de France, et qu'une seule université bien fondée eût mieux valu que plusieurs en souffrance. Dans la province de Québec, ceux qui savent ce que doit être une université digne de ce nom, comprennent qu'une seule institution de ce genre est amplement suffisante pour longtemps.

Lorsqu'en 1852, le Séminaire de Québec, sur les instances renouvelées de tout l'épiscopat de la province, consentait à fonder une université, il tentait certainement une entreprise téméraire et bien au-dessus de ses forces, s'il ne comptait pas sur des secours extérieurs et sur le concours de tous les catholiques de la province. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer et de discuter ici, ce concours de toutes les forces a fait malheureusement défaut, il faut l'avouer ; et nous avons passé une bonne partie de notre existence à défendre nos droits et privilèges attaqués par des personnes de bonne foi, mais partant d'un faux principe ; car, lorsqu'une institution n'est pas parfaite, on tâche de l'amender et non de la détruire.

Aujourd'hui tout le monde admet le principe d'une seule université catholique et le temps n'est pas éloigné où l'on sentira le besoin de faire de cette université une grande institution provinciale qui ralliera toutes les forces vives du pays et toutes les sympathies. Ce moment fortuné, nous l'attendons avec confiance, et il ne peut tarder à venir, en dépit de certains malentendus qui n'ont pu être évités, malgré tous nos efforts. On finira par comprendre qu'il est mieux et plus utile dans l'intérêt des institutions, comme dans l'intérêt public, de travailler de concert au lieu de se combattre.

Pour ma part, j'ai la satisfaction d'avoir cherché franchement et avec satisfaction cette union des cœurs et des volontés que le Saint-Siège nous demande à tous, et je suis bien décidé à marcher toujours dans la même voie, persuadé que c'est l'œuvre de la Providence.

Que tous les hommes de cœur, que tous les patriotes sincères, que tous les catholiques convaincus se donnent la main, et en peu de temps nous pourrons accomplir des merveilles, régler des difficultés qui paraissaient insurmontables à première vue, et donner à notre enseignement supérieur et universitaire un essor nouveau.

III

Discours de M. l'abbé L. Colin.

Supérieur du Séminaire S. S. et Doyen de la faculté des Arts à Montréal, 20 Juin 1887.

Messieurs,

L'édifice social ne se construit pas tout d'une pièce. Une fois son plan tracé et ses fondements établis, il s'élève par degrés successifs, montrant d'abord ses grandes lignes ; puis viennent les lois qui ajustent et proportionnent les matériaux, en même temps que la religion, du faîte à la base, dans l'assemblée et dans les détails, cimente et consolide toutes les parties ;

et quand la structure est achevée, arrivent bientôt des mains diverses qui, les unes embellissent de décorations les murailles et les voûtes, les autres apportent dans le monument les richesses de la nature. Ce sont les lettres et les sciences, qui commencent à prendre dans la société leur brillant essor.

Cette loi du progrès des nations est celle du peuple canadien.

Aujourd'hui que la population grandissant toujours, riche d'industrie, plus riche encore par sa foi et par ses mœurs, forme un peuple jeune mais plein d'avenir et de vigueur, il est temps que l'aiglon, devenu fort, levant la tête au-dessus de son aire et ouvrant les ailes, s'élance à travers les sphères supérieures, qu'il aille se plonger dans les régions de la lumière, et que là, d'en haut, embrassant du regard l'étendue de l'horizon qui marque son domaine, il se mette à parcourir du vol, pour en prendre connaissance, les différentes parties de son empire.

Le progrès matériel, en effet, n'est pas tout pour un peuple. Après l'apaisement des premières préoccupations qui regardent l'existence, il reste au fond de sa nature de puissantes aspirations d'un ordre élevé, qui tendent à se faire jour à la surface et auxquelles il a besoin d'obéir. Il lui faut le beau et le vrai. Et l'amour inné qu'il en conçoit, en donnant des ailes à l'âme, la rendent capable d'élans sublimes et de hardiesses étonnantes.

D'abord, en montant aux sources du beau, l'âme y apprend l'art de la mesure et de la proportion et surtout y puise le goût de l'harmonie, et ce goût une fois déclaré en elle, rien n'égale l'inclination qu'elle éprouve à reproduire par le langage les charmes dont elle jouit. Alors se fonde la littérature, et c'est dans la littérature que chaque peuple renferme les images, les sentiments et les idées qui lui sont propres. C'est comme la draperie délicate et brillante sous laquelle il exprime sa vie et ses croyances, ses mœurs et ses relations sociales. C'est le riche et merveilleux symbole par lequel le poëte fait éclater le feu de ses conceptions et la vivacité de de ses figures ; l'orateur, en conquérant, subjugue les esprits et entraîne les cœurs ; l'historien sème d'agréments tous ses récits ; le philosophe revêt d'attraits aussi bien ses arides raisonnements que ses spéculations ardues. Admirable miroir où se peint si nettement la physionomie nationale, que la littérature est l'expression de la société au même titre que le style est l'homme. Aussi, chaque société a-t-elle sa littérature, et le peuple canadien doit-il avoir la sienne comme il a sa physionomie particulière. Et puisque la beauté de la littérature est dans l'harmonie des parties du langage et, avant tout, dans leur vérité, la nation ici, jouissant déjà d'une riche possession de la vérité, jugez jusqu'à quelle beauté peut un jour parvenir la littérature canadienne !

De leur côté, les sciences naissent de l'amour du vrai. Et si chercher à bien dire ce que l'on sait est chose honorable, tendre à connaître toujours davantage est plus glorieux encore.

Par l'expression du beau l'homme, disons-le, s'ennoblit, mais les sciences le font souverain.

Le champ des spéculations, depuis longtemps exploité en tout sens, a fourni à l'humanité une somme de vérités qui demeurera à jamais l'impérissable trésor des générations. Ce n'est pas dans cette direction que se portent aujourd'hui les efforts de l'intelligence. Le caractère de notre siècle est de donner ses préférences aux études de la nature. Mais comme cet objet se fractionne en une multitude de branches, il en résulte que le nombre des sciences croît dans la même proportion. Vous dire toutes celles qui se rapportent à nous-mêmes, à notre origine, à notre organisme et à notre histoire, toutes celles qui regardent notre globe ou les êtres dont il est la demeure, toutes celles qui traitent des astres et des forces en général, de la constitution des corps, des agents physiques, des propriétés

et des combinaisons chimiques, toutes celles qui se rattachent au calcul des nombres et aux théories des grandeurs, ce serait une énumération trop longue pour convenir à notre cadre. Mais, toutes ces sciences apparaissent soumises et rangées devant l'homme, semblables à un peuple de lumière sur lequel il promène son intelligence avec un frémissement de vainqueur. Ce sont là ses conquêtes, celles qu'il a faites au prix d'infatigables travaux, soit en fixant dans l'immensité par ses calculs astronomiques, le lieu d'une planète inconnue, que ne tarde pas à rencontrer le télescope, soit en recherchant la formation et les révolutions de la terre par la géologie, l'étendue de ses richesses par la minéralogie, ses fossiles et l'âge de ses couches successives par la paléontologie, soit en étudiant la parenté des races humaines et en tenant en échec les adversaires de l'unité de notre espèce par l'anthropologie, soit en scrutant les mystères de la vie par la physiologie et la zoologie, soit en dérobant à l'Egypte et à l'antique Orient les secrets de leurs monuments et de leurs inscriptions par la philologie comparée, la haute archéologie et l'épigraphie. Il aime à voir s'éloigner chaque jour par de nouveaux succès les limites de son royaume. Il se rend compte des infiniment petits peuplant par myriades l'air qu'il respire, ainsi que des infiniment grands qui errent et roulent au-dessus de sa tête. Ni les uns, ni les autres ne l effraient. Sa pensée dominatrice allant de l'infusoire, où commence la vie, au mammifère où elle atteint sa perfection, et des vibrations de la chaleur jusqu'à la gravitation des systèmes solaires, il s'élève au-dessus des mondes, les embrasse dans une même synthèse, démêle du milieu des effets multiples qui le frappent la simplicité des lois de l'univers, et de l'innombrable variété des êtres les types primordiaux qui président à leur existence ; puis adorant, en s'approchant d'elle, la sagesse créatrice dans ses plans à la fois simples et féconds, il sent que ces masses gigantesques, à chaque instant prêtes à l'écraser, il les dépasse et qu'il n'a que Dieu pour maître.

Sa passion de la souveraineté est satisfaite. Il monte par la science vers l'infini.

En face de cette prodigieuse activité des esprits, de ce mouvement irrésistible qui entraîne notre siècle, le Canada ne peut pas demeurer spectateur indifférent. Catholiques, nous avons des droits acquis à la culture des lettres et des sciences. Les lettres sont filles de l'Eglise, les sciences en sont le cortège d'honneur et l'appui glorieux. Nous devons apporter notre part d'action coopérative à ce grand progrès intellectuel. Assis près des autres peuples sur la barque humaine, en exploration incessante de pays nouveaux et de rivages inconnus, il nous faut, nous aussi, donner notre coup de rame dans ce voyage des découvertes où le courant de civilisation nous emporte tous indistinctement.

Toutefois, ne l'oubliez pas, à côté des grandeurs qui l'élèvent, l'homme a des faiblesses qui l'humilient, et aux forces intérieures qui le poussent en haut s'opposent en lui des tendances qui l'attirent en bas ; ce qui explique pourquoi la civilisation aboutit chez les uns à la grandeur, chez d'autres à des ruines ; pourquoi il est une littérature qui conserve et orne les mœurs et il en est une autre qui les corrompt ; pourquoi il est une science qui, au lieu de rendre hommage à la vérité, la blasphème et s'en va ensuite tristement échouer contre l'écueil du scepticisme ou du matérialisme. " Il faut, s'écrie l'un de nos célèbres docteurs, que la foi devienne savante et que la science reste fidèle." (Clem. d'Alex. Strom. 1. 2. 4.). Cette parole nous dit tout.

Donc, lettres et sciences, venez, prospérez, jetez l'éclat de vos lumières sur cette terre fertile et généreuse du Canada ; mais venez pour y glorifier notre foi et y faire grandir avec vous les mœurs et la vertu. Soyez pour nous un bienfait et non un péril, une splendeur et non un sujet d'abaisse-

ment, un flambeau qui nous éclaire et non une lueur qui nous égare, un secours à notre faiblesse et non un principe qui achève de nous dissoudre. Lettres, sciences, restez fidèles, c'est notre besoin et c'est votre devoir. Issues des sources éternelles du vrai et du beau, et données pour compagnes à notre nature afin de charmer notre exil, restez fidèles, ne nous menez jamais par de perfides éblouissements sur les routes fatales du faux progrès. Mais cette fidélité vous rend nécessaire la place qui vous est marquée d'avance. Cette place, elle est au sein de cette docte assemblée, parmi ces honorables Facultés, qui vous ouvrent leurs rangs et accueillent cordialement en vous les deux branches dont se compose la faculté des Arts ; cette place, que réclame votre sécurité et, je dirai, votre indépendance, elle est à côté de ces illustres représentants du Droit et de la Médecine, dans l'Université catholique, à l'ombre des dogmes de la Théologie, sous la protection suprême du Pontife infaillible de Rome. C'est là que vous veulent notre bien et le vôtre.

Cependant, Messieurs, une objection vous frappe sans doute. L'église par sa doctrine et ses principes n'est-elle pas un obstacle à l'élan de la pensée et au développement des sciences ?

C'est l'accusation du rationalisme : mais cette accusation est-elle fondée ?

Les lettres ont-elles, nulle part, été plus florissantes que dans l'Eglise ? Et les sciences, où ont-elles rencontré plus de faveur ? Qu'est-il besoin de vous rappeler les noms des grands poëtes, des grands orateurs, des grands philosophes, des grands mathématiciens, des grands géologues, des grands astronomes qui ont illustré le catholicisme ? Tous ces génies, l'Eglise, en les éclairant de sa foi, les a-t-elle empêchés de penser ?

Mais de plus, d'où vient que les efforts séculaires de l'antiquité, même la plus policée, n'ont abouti qu'à des défaillances et à de perpétuels découragements ? et d'où vient, au contraire, que depuis les lumières du christianisme, la civilisation a constamment marché et continue encore de marcher en avant, on peut dire, sans arrêt ? Pourquoi ce contraste, sinon que l'antiquité, toujours incertaine sur les points vitaux de l'humanité, et toujours en recherche sur ces points, est retombée sans fin dans l'abîme des mêmes erreurs, tandis que les peuples chrétiens, sûrs de leur foi et fermement appuyés sur ses dogmes, n'ont eu et n'ont encore qu'à avancer chaque jour de conquête en conquête ?

Au reste, quelle est la science que l'Eglise ait à redouter et qu'elle veuille restreindre ? Est-ce la philologie, est-ce l'exégèse ? Mais elles ne cessent d'apporter des triomphes à la foi ! Sont-ce les investigations portées à travers l'Egypte ou l'Assyrie ? Mais tour à tour elles viennent confirmer quelque partie de la Bible ! Est-ce l'anthropologie ? Mais elle désarme l'incrédulité elle-même sur la grave question de l'unité de l'espèce humaine ! Est-ce la paléontologie ? Mais ses faunes et ses flores étagées à des époques diverses prouvent l'intervention de l'acte créateur, et en outre, en dépit de la sélection imaginée par Darwin et malgré le crâne humain tiré des fouilles de la Californie et deux autres crânes encore, elle défie l'impiété, de l'aveu tout récent du savant protestant Guttler, de prouver que l'origine de l'homme remonte à plus de 6,000 ans ! Est-ce l'astronomie, est-ce la mécanique ? Mais, des grands problèmes sur l'échange et la conservation des forces vives, on est induit à conclure que tous les mouvements de l'univers sont dûs à un premier moteur, au-dessus de la nature : et ce moteur, c'est Dieu !

Quelle est donc la science que n'accepte point l'Eglise ou dont elle enchaîne la liberté ? Au fond, l'Eglise n'enchaîne aucune science. Et s'il est une liberté qu'elle condamne, celle-là, Messieurs, j'en suis sûr, vous ne la voudriez pas pour vous ; aucun catholique ne la voudrait pour lui : c'est, selon le mot de Balmès, *la liberté des extravagances*. Que plusieurs se

croient maintenant offensés par l'Eglise, c'est leur affaire ; mais avouons, au moins, que leur accusation contre elle est de peu de valeur.

Laissons dire et allons en avant. Ce que, depuis des siècles, l'Eglise a fait, pour le progrès des sociétés, par ses grands corps universitaires, nous le savons. C'est encore par ces vastes centres de lumière, où toutes les connaissances intellectuelles viennent s'unir en faisceau, que profitant de son indépendance, elle reprend sa marche civilisatrice à la tête du genre humain.

Le Canada, digne émule des pays de l'Europe, et devançant déjà la célèbre république qui l'avoisine, possède maintenant au complet son université catholique. L'organisation, sans être encore achevée dans les détails, existe cependant dans ses parties principales. Et bientôt, à Montréal comme à Québec, cette magnifique institution que bénit la main et patronne le génie de Léon XIII, sera en exercice dans toutes ses branches, en theologie, en droit, en médecine, dans les lettres et les sciences. Ce sera un ravissant spectacle offert à nos regards. Les vérités partielles qu'atteignent nos intelligences, mais que dans l'université catholique la religion inspire et dirige, loin de nous attrister par leurs coupables écarts, par leurs luttes aveugles où leurs révoltes insensées, on les verra, s'élevant lumineuses dans l'unité, s'allier par le sommet aux vérités de la foi et par elles à la Vérité première, et toutes ensemble former le flambeau civilisateur qui éclairera la nation sur les voies glorieuses du progrès. Ce sera le vaste foyer d'où soufflera ce vent chaud, dit M. de Maistre, qui soulève les âmes. Plus que jamais les grands sentiments s'enflammeront, les grandes pensées feront éclosion, l'honnêteté marchera avec l'utile, la vertu avec l'industrie, l'intégrité des principes avec la prospérité matérielle, et ainsi, la civilisation canadienne n'étant exposée ni au mouvenent rétrograde qu'amène l'individualisme de l'intérêt ou de la passion, ni à l'état stationnaire qu'engendre la froide contrainte, on assistera à la course progressive d'une puissante vie sociale qui se perfectionne en allant à Dieu.

IV

Discours de M. l'abbé Bruchési

Professeur d'Apologétique chrétienne, à la faculté des Arts à Montréal.

M. le Vice-Recteur,

MESDAMES, MESSIEURS,

Pour expliquer l'Union de l'âme et du corps, Leibnitz avait inventé un système ingénieux, rangé aujourd'hui parmi les souvenirs philosophiques et connu sous le nom d'*harmonie préétablie*. En songeant aux fonctions nouvelles qui me sont dévolues, je suis tenté d'invoquer comme explication une certaine harmonie préétablie entre le prêtre et la toge de professeur. L'un et l'autre s'étaient un jour rencontrés, et pendant quatre années avaient pu croire qu'ils ne devaient se séparer jamais. La séparation eut lieu pourtant ; ainsi l'ordonna la plus impérieuse des Facultés, la Faculté médicale, et il ne resta plus entre eux que le lien du souvenir. Peut-être y avait-il aussi quelque tendance... Toujours est-il qu'après trois ans ils se retrouvent ; et le prêtre se rejouit d'autant plus que la toge vient à lui, dans sa ville natale, pour lui permettre d'entrer en relation avec une jeunesse qu'il aime, lui offrant ainsi la réalisation d'un de ses vœux les plus chers.

Pardonnez, Messieurs, cette entrée en matière trop personnelle ; elle est mon premier salut à l'Université qui, tout à l'heure, accueillait si gracieusement les nouveaux professeurs qu'elle a choisis.

Les honorables collègues qui m'entourent viennent ce soir devant vous après une année de travaux ; notre faculté des Arts ne fait que de naître ; eux ont la moisson, elle a les mains vides ; mais d'un autre côté il faut lui reconnaître les charmes de l'enfance. Voilà ce qui explique sans doute pourquoi elle est choyée de ses sœurs ; pourquoi l'on s'empresse de recueillir ses premiers mots :

> Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
> Applaudit..................................

Eh bien, écoutez : si nous avons les mains vides, nos cœurs nourrissent de douces espérances et nous comptons que le ciel bénira nos premiers pas.

Le but de la faculté des Arts vous est connu : il est immense. Le nom qu'elle porte est un peu trompeur. Philosophie, histoire de l'Eglise et histoire nationale, droit naturel, sciences et lettres, esthétique, économie politique, elle a l'ambition, disons plutôt le zèle, d'embrasser tout ce qui n'est pas du strict domaine de la théologie, de la médecine et du droit. L'auditoire qu'elle peut réclamer, c'est donc tout le monde, voir même les théologiens, les médecins et les avocats. Parmi les différentes matières qui feront l'objet de son enseignement, il en est une en particulier dont je désire vous entretenir quelques instants : c'est l'apologétique chrétienne. Vous n'en serez point surpris ; si le marchand se plaît à faire valoir sa marchandise, on ne saurait blâmer le professeur qui tâche d'entourer de quelque auréole la chaire dont on l'a chargé.

L'apologétique est la défense de la religion. On peut donc dire qu'elle est aussi ancienne que le christianisme lui-même, puisque celui-ci n'a jamais été sans ennemis et sans défenseurs. Lorsque saint Paul s'écriait devant les philosophes d'Athènes : " Puisque nous sommes la race de Dieu, nous ne devons pas estimer que l'être divin soit semblable à de l'or ou à de l'argent ou à de la pierre sculptée par l'art et l'industrie de l'homme," (1) c'était un apologiste inspiré qui, en ridiculisant l'idolâtrie, montrait la grandeur de la foi dont il était l'apôtre. Quand saint Justin écrivait ses immortels ouvrages contre les païens et contre les Juifs, il ne faisait rien autre chose qu'une apologie. C'est même le titre de deux écrits qu'il eut la gloire de sceller de son sang. C'étaient alors des jours de lutte sans trève. Devenir chrétien voulait dire devenir soldat. Il fallait tout défendre : les évangiles, les dogmes, la morale, les œuvres de bien, tout ce qui était sacré pour le cœur. Les hommes de parole et de plume rédigeaient donc pour les Césars et pour le peuple ces plaidoyers d'une éloquence incomparable que dix-neuf siècles n'ont pas vieillis, et les fidèles, armés d'un courage invincible, aidés d'un secours céleste, femmes, vieillards et enfants, étaient apologistes à leur manière : ils laissaient déchirer leurs membres par les bêtes ou les bourreaux, donnant à la Vérité le plus sublime des témoignages.

De la défense de la religion il fallut passer à celle des hommes qui la pratiquaient. Ce fut l'œuvre de Tertullien, et sous sa plume puissante et fière, la réfutation des calomnies dirigées contre les chrétiens devint une démonstration éloquente des vertus que le christianisme seul peut produire. On ne saurait se lasser de relire son Apologétique, chef-d'œuvre auquel je ne trouve à comparer que les sublimes discours de Bossuet. " J'en atteste, disait-il, vos propres actes, vous qui présidez tous les jours au jugement des accusés. Ce voleur, cet assassin, ce sacrilège, ce séducteur, est-il inscrit comme chrétien sur vos registres ? Ou lorsque les chré-

(1) Actes, XVII, 29.

tiens comparaissent, en cette qualité, devant vous, qui d'entre eux est trouvé coupable de ces délits? C'est des vôtres que regorgent les prisons et les mines ; c'est des vôtres que s'engraissent les bêtes ; c'est parmi les vôtres que les entrepreneurs de massacres recrutent incessamment ces troupe aux de criminels destinés à vos jeux. Là, nul chrétien, où il n'est que chrétien. S'il est chargé d'un autre crime, dès lors il n'est que chrétien."

Telle était, Messieors, l'apologétique des premiers siècles. Gardera-t-elle toujours le même caractère et les mêmes allures ? Cela ne se peut pas. Répondant aux attaques dirigées contre la vérité religieuse, elle devra se plier aux circonstances et formuler sa défense d'après les erreurs des temps. C'est ce qu'elle a fait, et rien ne serait plus intéressant que d'étudier son histoire et les transformations qu'elle a subies depuis Tertulien jusqu'à Pascal, jusqu'à Lacordaire et Monsabré. Nous le ferons peut-être un jour. Pour le moment, je veux simplement vous dire ce qu'elle est devenue pour répondre aux besoins de notre siècle, et, conséquemment, la part qui lui revient dans l'enseignement universitaire et catholique.

Prenez un de ces nombreux manuels publiés aujourd'hui par les philosophes ou les théologiens ; qu'ils se nomment : *Traité de la vraie religion* ou *Introduction au dogme*, ou *le Bon sens de la foi*, ou *Raison de croire*, ou *Le chemin de la Vérité*, vous trouverez une série de thèses enchaînées avec toute la logique que réclame la science et que vous chercheriez vainement avec cet ordre et ces développements soit dans les ouvrages des Pères, soit dans les sommes théologiques si volumiueuses que le Moyen Age nous a laissées. Les docteurs anciens ont bien des fragments brillants auxquels nous sommes heureux de recourir et saint Thomas, en particulier, a, sur la nécessité de la révélation, sur le miracle et d'autres questions fondamentales des démonstrations dont aucun génie n'égalera la force et la beauté ; mais de traités réguliers, spéciaux, didactiques sur les préambules de la foi, comme sur les sacrements ou l'Incarnation, ils n'en ont pas écrit. Les dogmes étaient attaqués, ils vengaient les dogmes contre l'hérésie au moyen de la révélation dont l'hérésie reconnaissait l'existence et la suprême autorité. Les sciences naturelles, moins avancées que de nos jours, avaient aussi moins d'orgueil. Sachant que la vérité découverte par le travail de l'homme ne saurait jamais être en contradiction avec la vérité qui vient de Dieu, elles mettaient leur gloire à s'appeler les servantes de la religion, et avant de construire des hypothèses, consultaient la parole qui ne trompe jamais. Sur le terrain scientifique et religieux il n'y avait donc pas de lutte à engager.

De même, pourquoi aurait-on songé à démontrer l'authenticité et la véracité des Evangiles, que personne n'osait révoquer en doute? Pourquoi serait-on allé chercher dans la tradition ou dans les livres inspirés toutes les preuves possibles de l'autorité, de l'infaillibilité, de la visibilité, de la perpétuité de l'Eglise ? Le peuple, à la lumière du bon sens comme à la lumière de l'expérience du passé, comprenait que le Christ apportant à la terre la vérité après laquelle elle soupirait, devait, dans sa sagesse, avoir établi un moyen infaillible de la conserver pure jusqu'à la fin des siècles, et ce moyen digne de Dieu, en harmonie avec l'esprit de l'homme et ses conditions d'existence, il ne le voyait que dans une autorité enseignante incapable d'errer. Il saluait donc l'Eglise comme la dépositaire des dogmes révélés, l'interprète des volontés divines, la règle vivante de ses croyances et la maîtresse des nations.

Mais depuis lors, les choses ont bien changé. Dans le premier volume de son Essai sur l'indifférence, Lamennais a écrit cette parole profonde : " Quand, par une terrible permission de Dieu, l'enfer prépare au genre humain de pesantes calamités et le spectacle de quelques grands crimes,

il jette une erreur dans le monde et laisse achever au temps." Un jour donc cette erreur parut, et, comme elle flattait l'orgueil, comme elle proclamait bien haut l'affranchissement de l'intelligence, elle rencontra des apôtres pour la répandre et des foules pour l'embrasser.

J'ai nommé, Messieurs, le libre examen.

Ce n'est pas ici le lieu de faire son procès, mais un seul mot suffira pour le confondre. En soi, c'était le moyen le plus inefficace que l'on pût inventer pour diriger l'homme dans la recherche de la vérité et la pratique de ses devoirs ; mais surtout c'était la plus flagrante des impostures et le plus honteux des mensonges. Le libre examen, comme règle de foi pour tous, n'a jamais existé : il était impratiquable et les Réformateurs ne l'ignoraient pas. Ils savaient bien que, en fait, la masse du peuple, privée d'instruction, condamnée aux rudes travaux de la vie, incapable de discuter par elle-même, serait forcément enseignée, et que le libre examen ne serait le partage que du petit nombre. Seulement, aux docteurs infaillibles parlant au nom de Dieu même, ils substituaient des maîtres qui n'offraient pour garantie que l'autorité risquée de leur interprétation privée.

Cependant, l'erreur fit son chemin. Au nom de la liberté tout fut mis en discussion ; les nouveaux théologiens publièrent les résultats de leurs méditations et de leurs recherches ; du premier coup ils se trouvèrent en guerre les uns contre les autres, et l'*église réformée* n'apparut plus aux regards des peuples que comme une école de philosophie. On bâtit système sur système ; mais un symbole sacré pour lequel on vit et pour lequel on meurt, il n'y en eut pas : les dogmes devinrent fatalement des opinions. Comment pouvait-il en être autrement ? Dès que la raison laissée à ses seules lumières est regardée comme l'unique règle des croyances, de quel droit essaierait-on de lui prouver qu'elle s'égare et de lui imposer une doctrine qui lui paraît inadmissible ? " Faites-vous votre *credo*, mettez en présence du texte inspiré l'interprétation qui vous semble la vraie ; mais laissez-moi, de mon côté, faire ce que vous faites vous-même. Liberté égale pour tous ; allons chacun notre chemin." Rien de plus logique ; mais le conflit des idées, l'antagonisme des sectes engendrèrent le doute ; fatiguée, désespérée des obscurités de la révélation, l'intelligence humaine se repliant sur elle-même rejeta ce secours d'en haut qui lui paraissait répondre si peu à ses besoins, et le dernier mot du libre examen fut le rationalisme.

Les conditions sociales si profondément modifiées par la réforme religieuse ne contribuèrent pas peu à fausser les notions du devoir et de la liberté, à éteindre dans les âmes le flambeau de la foi. La science vint à son tour et fut une grande coupable. Tirant de ses découvertes des conclusions prétentieuses et illégitimes, elle s'imagina que la Révélation, la contredisant à chaque pas, l'arrêtait dans sa marche glorieuse et elle ne craignit pas de consommer, elle, la plus sacrilège des scissions. La philosophie rationaliste avait pris pour devise l'axiome célèbre : n'admettre que ce que la raison démontre ; la science eut aussi sa formule sacramentelle : n'affirmer que ce qui s'analyse, se touche et se voit. De part et d'autre, Messieurs, c'était la négation du surnaturel, de tous les mystères, de la religion positive, des relations de miséricorde et d'amour de Dieu avec l'humanité.

Sans doute l'Eglise a survécu à toutes ces attaques et, au milieu de toutes les ruines intellectuelles et morales qui l'environnent, elle garde intacte et pure chacune des vérités augustes dont elle a reçu le dépôt. Rien ne l'ébranle, rien ne lui fait peur, " semblable à ces antiques monuments de l'Egypte, dont l'Arabe vagabond, qui plante, le soir, à l'abri de leur masse immobile, la tente qu'il enlèvera le matin, esssaye de détacher en passant quelques pierres, et, bientôt fatigué d'un travail sans fruit, s'enfonce et

disparaît dans des solitudes inconnues." (1) Mais il faut bien qu'elle fasse aujoord'hui l'œuvre qu'elle a accomplie dans tous les siècles : il faut qu'elle réfute les accusations portées contre elle au nom de la critique, des sciences expérimentales, de l'histoire et de la philosophie. Elle descendra donc sur le terrain même où l'entraînent ses ennemis et les combattra avec leurs propres armes, sûre que la victoire lui restera toujours. Ils rejettent l'Evangile parmi les fables, elle leur en démontrera l'authenticité parfaite au point de leur faire admettre cette conclusien si consolante et si belle : " si l'on montrait, à l'égard des livres anciens ou modernes les exigences qu'on a pour le Nouveau-Testament, l'histoire serait encore à faire, faute de témoins dûment constatés."

" L'histoire est vieille pourtant... mais en vérité, qnand on a parcouru le cercle entier de cette discussion, on devient si difficile en matière de preuve, qu'on serait tenté de ne plus croire à rien,—qu'à l'Evangile." (2).

Les savants ont peur de la Bible ; l'Eglise leur fera voir que pas un mot des textes inspirés ne contredit les données et les découvertes de la science. A tous elle expliquera les convenances, la nécessité d'une révélation, elle en démontrera l'existence, et, par le tableau des vertus enfantées, par la sublimité des dogmes proposés, par la pureté de la morale commandée, par le spectacle des grands bienfaits répandus sur le monde, par le témoignage de millions de martyrs, enfin par le spectacle de la vie et de la mort incomparables du Maître, elle vengera la vérité du christianisme, seule religion qui satisfasse pleinement tous les besoins de l'humanité. Elle ne laissera aucune objection sans réponse, pas plus celles des positivistes que celles des chefs de l'école naturaliste et de l'école critique Strauss et Renan. Je dis : l'Eglise ; car c'est en son nom et par son nom et par son ordre que se livreront ces grands combats. La science qui travaillera pour elle sera l'Apologétique. et vous comprenez dès lors son importance et l'honneur qui lui revient. Dans notre pays, grâce à Dieu, elle sait qu'elle ne rencontrera pas ces ennemis acharnés qui, dans le vieux monde, ont juré au surnaturel une haine implacable et se proposent comme but suprême de leur vie l'anéantissement de la foi chrétienne sur la terre. Mais pouvons-nous rester indifférents au mouvement intellectuel et religieux de notre âge ? Du reste tout ce qui se passe, tout ce qui se dit au-delà de l'Océan a son écho sur nos rives, et si le présent ne nous alarme point, nous ne saurions être sans inquiétude pour l'avenir. Il importe de connaître les théories et les systèmes que tant de maîtres dangereux développent, que tant de livres, revues et journaux propagent, comme aussi la réponse qu'il faut leur opposer au nom de l'éternelle et immuable vérité. *Rationabile obsequium*, a dit l'Apôtre. Ce sera, j'espère, l'effet des cours annoncés ce soir : affermir la foi des croyants en faisant briller à leurs yeux les puissants motifs sur lesquels elle repose, et dissiper dans quelques esprits des doutes naissants. Le célèbre historien allemand Jean de Muller s'écriait, en rendant compte de sa conversion au christianisme : " La lumière qui aveugla saint Paul pendant le voyage de Damas ne fut pas plus prodigieuse, plus surprenante pour lui, que le fut pour moi ce que je découvris tout d'un coup dans l'Evangile : l'accomplissement de toutes les espérances, le point de perfection de toute la philosophie, l'explication de toutes les révolutions, la clé de toutes les contradictions apparentes du monde physique et moral, la vie et l'immortalité." (3) Faire voir cette merveilleuse fécondité de l'Evangile, faire briller aux yeux de l'intelligence la splendeur divine qui l'environne et que tous ne voient point, telle est l'œuvre à laquelle l'apologétique consacrera ses efforts.

(1) *Essai sur l'indifference.*—Introduction, page 17.

(2) Wallon. *De la croyance due à l'Evangile.*

(3) D. Chassay. *Défense du christianisme histor.*, t. III.

Ce n'est pas tout: elle rendra peut-être la paix à plus d'un cœur tourmenté. Ce qu'elle a fait en d'autres temps et d'autres lieux, manquera-t-elle de le faire aujourd'hui et parmi nous? Quand le doute descend dans une âme il y jette le trouble et ne tarde pas à y produire une souffrance qui n'a peut-être pas d'égale ici bas. Jouffroy l'a dit, instruit par sa propre expérience: " Comment vivre en paix quand on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce qu'on a à faire ici bas ; quand tout est énigme, mystère, sujet de doutes et d'alarmes? Vivre en paix dans cette ignorance est contradictoire et impossible." (1). Pauvre Jouffroy! il nous a raconté dans une page fameuse aussi belle que triste les angoisses dont il fut envahi au moment où il constata le naufrage de sa foi : " Je n'oublierai jamais la soirée de décembre où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais continué de me promener; je vois encore cette lune, à demi voilée par les nuages qui en éclairait par intervalles les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient, et je ne m'en apercevais pas. Je suivais avec anxiété ma pensée, qui, de couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience, et, dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui m'en avaient jusque là dérobé la vue, m'en rendait de moment en moment les détours plus visibles. En vain je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elles vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré, l'inflexible courant de ma pensée était plus fort. Parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser. L'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout. Ce moment fut affreux, et, quand, vers le matin, je me jetais épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire. " (2) C'est un exemple célèbre entre des milliers. Hélas! parmi ceux qui m'écoutent et qui ont reçu les confidences les plus sacrées, n'y en a-t-il pas qui, mettant la main sur des cœurs amis, en ont senti les secrètes et profondes blessures? N'ont-ils pas vu verser des larmes, n'ont-ils pas entendu des soupirs que le monde ne soupçonnait pas? A guérir ces blessures, comme à dissiper les ombres qui peuvent voiler à l'intelligence la vérité cherchée, tendront les études que nous inaugurerons bientôt.

Vous connaissez, Messieurs, le pèlerinage que Dante accomplit à travers le monde invisible et qu'il a raconté dans un immortel poëme gloire des lettres italiennes et catholiques. Deux personnages guidèrent ses pas: Virgile et Béatrix. Le premier, son maître bien-aimé, s'offrit à le conduire dans la cité de la douleur et dans le séjour de l'expiation et de l'espérance. " Mais si tu veux t'élever, lui dit-il, jusqu'au royaume du bonheur et de l'amour sans fin, une âme plus digne que moi pourra t'y conduire, je te laisserai avec elle à mon départ. " (3) Messieurs, nous aspirons au rôle modeste mais dévoué de Virgile. Au nom de la raison personnifiée dans la *Divine Comédie* par le chantre de Mantoue, nous essaierons d'indiquer

(1) *Mélanges philosoph.*, p. 338.

(2) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 83.

(3) *La Divine Comédie*, Chant I.

la voie qui mène au sanctuaire où la Divinité réside. S'il en est qui, semblables au poète, " se trouvent au milieu du chemin de la vie dans une forêt obscure, " nous leur tendrons fraternellement la main. Puis, arrivés à la porte du temple, nous les confierons au guide auguste dont Béatrix est l'image : à la Foi, venue du ciel.

V

Mandement de Son Eminence le Cardinal Taschereau

au sujet de l'Université Laval, 8 décembre 1886.

ELZÊAR-ALEXANDRE CARD. TASCHEREAU, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec,

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Depuis que, malgré Notre indignité, le Souverain Pontife Léon XIII a daigné Nous revêtir de la pourpre romaine, c'est la première fois, Nos Très Chers Frères, que Nous avons l'occasion de vous adresser la parole. Nous vous répèterons la bénédiction de l'Apôtre Saint Paul aux fidèles de Corinthe (I. Cor. I. 3.) : *Que Dieu notre père et Jésus Christ notre Seigneur vous accordent la grâce et la paix ; gratia vobis et pax a Deo patre nostro et Domino Jesu Christo !*

A vous, N. T. C. F., et à tous les catholiques du Canada reviennent en premier lieu tout l'honneur et le mérite de cette dignité, comme le prouvent les paroles que le Souverain Pontife prononça dans le consistoire du 7 juin dernier. " Tout le monde sait, dit-il, avec quelle fermeté les Canadiens " sont attachés à la foi catholique, quel amour ils ont pour l'Eglise et " quelle générosité, quelle piété et quelle fidélité ils ont montrées envers le " Pontife romain dans des temps très difficiles. C'est pourquoi, ajoute-t-il, " Nous ne doutons pas que l'élévation d'un archevêque canadien à une si " grande dignité ne doive contribuer à l'honneur de la religion catholique, " au bien et à la félicité du peuple canadien et à augmenter et confirmer " son dévouement envers l'Eglise Romaine. "

Lorsque Nous songeons, N. T. C. T., à l'immense bienfait que Nous avons reçu en cette occasion et à la vive reconnaissance que tous ensemble nous devons en concevoir, Nous Nous sentons rempli de confiance que que vous accueillerez avec empressement et bonne volonté les conseils et les désirs de Notre bien-aimé Pontife.

Voici la lettre que, le 26 juillet dernier, en la fête de la Bonne Sainte Anne, patronne de cette province, et quelques jours seulement après les solemnités de notre installation comme Cardinal, le Souverain Pontife daignait Nous adresser :

A notre cher fils Alexandre Taschereau Cardinal Pretre de la Sainte Eglise Romaine, Archeveque de Québec.

LÈON XIII PAPE.

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique,

Il nous a été fort agréable d'apprendre que, grâce à la générosité d'un avocat distingué de Québec, Monsieur Baillairgé, une nouvelle chaire à été ajoutée à celles qui existaient déjà dans l'Université Laval, dont Vous êtes le Chancelier Apostolique. Comme la fin de cette chaire est de former la jeunesse studieuse aux lettres et à la perfection de l'éloquence, Nous Nous réjouissons beaucoup de sa création parce que le progrès de la religion et du bien public dépend beaucoup de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse et parce qu'il nous paraît nécessaire que les jeunes catholiques soient instruits des règles de l'éloquence pour pouvoir, de vive voix ou par écrit, défendre et propager la vérité.

Nous pensons donc que par cet acte de libéralité Notre Cher Fils, que Nous avons déjà nommé, n'aura pas seulement contribué au développement des arts et des lettres dans sa patrie, mais se sera élevé à lui-même un monument durable, car il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité.

Nous avons le ferme espoir que ce noble exemple sera un fort stimulant, pour engager d'autres fidèles, distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse.

La distance qui Nous sépare ne Nous permettant point d'exprimer de vive voix à l'illustre fondateur Nos sentiments d'affection paternelle et les vœux que Nous formons pour qu'il reçoive de Dieu l'ample récompense due à sa bonne œuvre, Nous Vous chargeons, Cher Fils, de le faire en Notre Nom.

Nous saisissons cette occasion, Cher Fils, pour Vous recommander instamment, à Vous et à vos vénérables Collègues les Evêques de la Province de Québec, de pourvoir avec le plus grand zèle et avec un parfait accord à la stabilité, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université Laval, que seule en union avec la succursale de Montréal, le Saint-Siège a décorée du titre de catholique.

Nous Vous recommandons aussi de faire en sorte que les jeunes gens de Vos Collèges et Séminaires soient inscrits au nombre de ses élèves.

Plein de confiance dans votre éminente vertu, Nous Vous donnons, dans le Seigneur et du fond de Notre Cœur, comme gage des dons célestes et de Notre sincère affection, Notre Bénédiction Apostolique, à Vous, Notre très cher Fils, à l'homme illustre déjà mentionné; à tous ceux qui par leurs efforts et par leur générosité contribuent à rendre plus florissante au Canada l'éducation de la jeunesse; au clergé et aux fidèles soumis à votre sollicitude pastorale.

Donné à Rome, près de S. Pierre, le 26e jour de juillet de l'année 1886, de Notre Pontificat la neuvième.

Léon xiii Pape

Le Pontificat de Léon XIII sera célèbre dans l'histoire de l'Eglise par la puissante impulsion qu'il a donnée aux études et par le zèle avec lequel il encourage tous ceux qui contribuent à l'éducation chrétienne et scientifique de la jeunesse catholique. Notre pays n'est pas oublié dans cette

sollicitude admirable et universelle. Déjà à plusieurs reprises et suivant les traces de son prédécesseur l'immortel Pie IX, il avait donné à l'Université Laval des marques évidentes de l'intérêt qu'il porte à cette institution si importante au bien de notre religion et de notre nationalité. Dans la lettre dont vous venez d'entendre la lecture il a voulu récompenser la générosité d'un de nos concitoyens, et exciter le zèle de ceux que la fortune favorise, à imiter un si bel exemple.

Quand on étudie l'histoire de toutes les grandes universités de l'Europe on voit que les rois, les princes, les nobles, les riches de toutes conditions et même des possesseurs de médiocres fortunes, ont tenu à honneur de fonder des chaires, de léguer des bibliothèques précieuses, d'assurer à des élèves peu fortunés les moyens d'en suivre l'enseignement.

Pourquoi, N. T. C. F., n'en serait-il pas de même parmi nous ?

Il est vrai que les grandes fortunes sont rares ; mais la foi est grande, la charité est ardente, le patriotisme en honneur. Ce qu'un seul ne peut faire, le nombre peut l'exécuter. Le fleuve majestueux qui traverse notre pays d'une extrémité à l'autre est si large et si profond que les plus gros navires peuvent le remonter jusqu'à une grande distance de l'océan, parce que des milliers de petits ruisseaux sont venus lui apporter leur humble tribut.

Remarquons bien, N. T. C. F., les motifs que nous propose le Souverain Pontife.

" Le progrès de la religion, dit-il, et du bien public, dépend beauconp " de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse. "

Donc, N. T. C. F., votre foi et votre patriotisme sont intéressés à cette œuvre. Dans toute notre province il y a des écoles de divers degrés, ainsi que des collèges et séminaires, où vos enfants se préparent à occuper dans l'Eglise ou l'Etat la place que la divine providence leur assigne ; mais ce n'est encore qu'une préparation ; il faut remonter plus haut, et tout peuple qui ne veut point déchoir, doit fournir à l'élite de sa jeunesse des moyens d'acquérir les connaissances nécessaires à ceux qui doivent y occuper le premier rang. C'est le rôle des universités.

Il y a trente quatre ans, les évêques du Canada-Uni, persuadés de la nécessité d'une Université Catholique, ont obtenu, le 8 décembre 1852, de Sa Majesté pour l'Université Laval une charte aussi ample et aussi favorable que les catholiques du Canada pouvaient le désirer. Le Souverain Pontife accorda en même temps certains privilèges indispensables, se réservant de donner sa sanction définitive quand cette institution aurait fait ses preuves. Au bout de vingt-quatre ans, après en avoir parfaitement connu l'organisation et l'enseignement et apprécié les avantages qu'elle offre à la jeunesse canadienne, Pie IX, le 15 mai 1876, érigea canoniquement l'Université Laval et la dota de tous les privilèges que l'Eglise accorde aux institutions de ce genre.

Léon XIII, à son tour, dans sa lettre du 26 juillet dernier, " recommande instamment à tout l'épiscopat de la province de Québec de pourvoir avec le plus grande zèle et avec un parfait accord a la stabilité, à la " protection, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université " Laval que, seule en union avec la succursale de Montréal, le Saint-Siège " a décorée du titre de *Catholique.* "

C'est ainsi, N. T. C. F., que la religion reconnaît, sanctifie et encourage tout ce qui peut contribuer au bonheur des peuples. Pour nous, Canadiens, qui devons tout ce que nous sommes à la religion, ne cessons d'en témoigner notre reconnaissance à Dieu par notre zèle à maintenir cette institution si importante.

En effet, N. T. C. F., il importe à l'honneur et à la conservation de notre nationalité que nos hommes de profession se distinguent par leur science.

Notre position à nous, catholiques du Canada, qui sommes en minorité, exige impérieusement que ceux qui sont à notre tête soient de plus en plus capables de défendre et de propager non seulement la vérité religieuse, mais aussi la vérité sociale, telle que l'Eglise, inspirée par son divin fondateur, nous l'enseigne dans ses principes fondamentaux dont un peuple ne peut s'écarter sans tomber dans l'anarchie ou la révolution. " Or, dit Pie IX dans sa bulle d'érection canonique de l'Université Laval, " l'expérience de tous les siècles nous apprend que les Universités ont " puissamment concouru à détruire les erreurs qui naissent le plus sou- " vent de l'ignorance des lettres et qui défigurent la doctrine sacrée de la " république chrétienne. "

Bien des familles font élever à grand frais des monuments funèbres dans nos cimetières. Nous ne blâmons pas cette pratique que la piété filiale inspire et que son antiquité recommande. Mais ces monuments, comme le remarque Léon XIII dans sa lettre, ne sont guère durables et dans tous les cas, les sentiments de regret qu'ils éveillent deviennent de moins en moins sensibles à mesure que ceux qui ont connu le défunt disparaissent à leur tour de la scène du monde.

Il en est tout autrement quand il s'agit de personnes qui par leur libéralité ont contribué au bien de la religion et de la patrie en favorisant par des fondations le bon et solide enseignemnnt de la jeunesse. Sans parler des vieux pays où l'on se fait un devoir rigoureux d'honorer les bienfaiteurs de l'éducation, Nous pouvons en citer des exemples frappants dans notre province de Québec. Les noms des fondateurs de nos principales institutions d'enseignement sont gravés en caractères ineffaçables dans tous les cœurs ; le temps qui dévore tout ne fait que rendre leur nom plus cher et plus célèbre. Chaque nouvelle génération qui participe aux avantages de ces bienfaits bénit la mémoire de son bienfaiteur, qui se trouve ainsi immortalisé par un monumeut plus durable que le marbre, car, dit Léon XIII, " il a mérité et les louanges de ses contemporains et les " éloges de la postérité. "

Le Séminaire de Québec, qui s'est généreusement chargé de la fondation de l'Université Laval et qui n'a rien épargné pour rendre cette institution florissante, a toujours compté que des amis de l'éducation se feraient une gloire et un bonheur de l'aider dans cette importante et dispendieuse entreprise. Aujourd'hui plus que jamais il croit avoir droit à ce secours parce que les circonstances et le désir du Saint-Siège lui ont fait une position toute nouvelle par l'établissement d'une succursale à Montréal qui, en partageant les élèves, diminue considérablement les ressources sur lesquelles il avait primitivement droit de compter.

La théologie, le droit, la médecine, les sciences et la littérature offrent un vaste champ à la générosité et au patriotisme de nos compatriotes catholiques de toute origine. Si la fortune d'un ami zélé de la haute éducation ne lui permet pas de fonder une chaire, il donnera de bon cœur son denier en se rappelant que Dieu et la patrie lui en tiendront compte et que son obole jointe avec d'autres offrandes fera de grandes choses et immortalisera son nom.

Dans une audience accordée à Son Eminence le Cardinal Simeoni, protecteur de l'Université Laval, le 5 septembre 1886, le Souverain Pontife, " afin de donner un plus grand accroissement aux études et pour exciter " les fidèles à venir en aide à l'Université Laval par le concours de leur " zèle et de leurs contributions, a bien voulu accorder à tous les bienfai- " teurs de cette Université une indulgence plénière à l'article de la mort."

De son côté, le Séminaire de Québec. afin d'assurer davantage la réalisation des vœux du Souverain Pontife, a fondé à perpétuité une messe qui sera célébrée chaque semaine pour le bien spirituel et temporel des bienfaiteurs de notre Université catholique.

Comme conclusion pratique de tout ce que Nous venons de vous exposer, N. T. C. F., Nous vous dirons d'abord avec notre bien-aimé Souverain Pontife : " Nous avons le ferme espoir que le noble exemple donné par un " généreux citoyen de Québec sera un fort stimulant pour engager d'autres " fidèles distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter " de la religion et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette " grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide " enseignement de la jeunesse. "

Nous terminerons par un passage de la Sainte-Ecriture qui résume et confirme pleinement tout ce que Nous venons de vous dire.

" L'homme sage, dit le Saint-Esprit, instruit son peuple et le fruit de sa " sagesse est stable et fidèle. Il sera comblé de bénédictions et ceux qui " le verront le combleront de louanges. Il est vrai que les jours d'un " homme sont courts : mais les jours de son peuple sont innombrables : et " l'honneur que le sage se sera acquis vivra éternellement. " (Eccli. XXXVII. 26...)

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le huit décembre mil huit cent quatre vingt six, en la fête de Marie Immaculée, patronne de l'Université Laval.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,

ARCH. DE QUÉBEC.

Par Son Eminence,

C.-A. MAROIS, Ptre,

Secrétaire.

Dons faits à l'Université Laval, à Québec, de juillet 1886 à juillet 1887

BIBLIOTHÈQUE

Académie Commerciale catholique de Montréal.
Palmarès, année 1886-87.
Academy of Science of St-Louis.
Transactions, vol. IV, No. 4, 1878-1886.
Anderson, C.-Elliott, K. C. K., Consul général d'Hawaii.
Série complète des recherches sur la lèpre, faites par l'ordre du Gouv. d'Hawaii.
Archevêché de Montréal.
Mandements et circulaires de l'année.
Archevêché d'Ottawa.
Mandements et circulaires de l'année.
Archevêché de Québec.
Mandements et circulaires de l'année.
Beaudet, Rév. M. Louis, du Sém. de Québec.
Richaudeau, Vie de Marie de l'Incarnation, 2e édit.
Bertillon, M. Alphonse, Paris.
Les signalements anthropométriques. (Don de l'auteur.)
Blais, M. l'abbé A.-A., Chapelain du Bon Pasteur.
Lettre autographe de Vaudreuil.
Un ancien contrat de mariage.
Plan de Windsor, N.-E.
Lettre pastorale du Patriarche de Jérusalem, en italien et en arabe.
Bodleian Library, Oxford.
Donations to the Library in 1885.
Bouffard, Rév. M. Herm., du Sém. de Q.
3 almanachs.
7 autres volumes.
Bourinot, John-George, Ec., LL. D.
Local Government in Canada—Deux éditions. (Don de l'auteur.)
Bruchési, Mr. l'abbé P.-N., Professeur à l'Université Laval.
Discours prononcé à l'imposition du pallium à Ottawa. (Don de l'auteur.)
Bryn Mawr College, Philadelphia.
President's report for 1885-86.
Campbell, Firmin, Ec.
Handbook of Commercial law. (Don de l'auteur.)
Carling, Hon. J., Maître Général des Postes.
La France et le Canada, par E. Agostini.
A guide book.
Carroll Institute, Washington.
Annual report, 1886.

Casgrain, M. l'abbé H.-R., Professeur à l'Université Laval.
Ramusio.
Works of the Hakluyt Society.
Un manuscrit sur Roberval et Jacques Cartier.
Louis XIV et Strasbourg, par A. Legrelles, 3e édition.
Papers of the American Historical Association, Vol. I, No. 1 à 6.
Chapleau, l'Hon. J.-A., Secrétaire d'Etat.
Série complète des Rapports du Ministre de l'Agriculture.
Série complète des Tableaux du commerce et de la navigation.
Charaux, M. l'abbé Claude-Charles, Grenoble.
Philosophie religieuse. (Don de l'auteur.)
Collège Bourget, Rigand.
Année scolaire, 1885-86.
Collège Joliette.
Année scolaire, 1886-87.
Collège de l'Assomption.
Année scolaire, 1885-86.
Année scolaire, 1886-87.
Collège de Lévis.
Annuaires 1885-86, 1886-87.
College of Ottawa.
Academic year, 1887-88.
College of Pharmacy, Montreal.
Session 1886-87.
Collège de St-Joseph de St-Boniface, Manitoba.
Annuaire 1886-87.
Collège St-Laurent, près Montréal.
Année académique 1887.
Catalogue partiel du musée; dons.
Columbia College Medical Department.
Annual Catalogue, 1886.
Commission géologique du Canada.
Descriptive catalogue of...economic minerals of Canada.
Rapport annuel. Nouvelle série, Vol. I, 1885, avec cartes. Editions française et anglaise.
Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.
Reports and notes of adresses.
Report of Committee on Practical Schools.
Costigan, Hon. John, Ministre de l'Intérieur.
Irish Canadian Representatives, by Foran.
Crémazie, Madame Veuve Jacques.
Cours de Droit civil : manuscrit autographe du Professeur Crémazie.
Dalhousie College and University.
Calendar, 1887-88.
Darling, Charles-W.
Anthropology, historic and prehistoric. (Don de l'auteur.)
Dawson, Rev. Æneas, F. R. S. C.
Dominion Day, &c. Poems. (Don de l'auteur.)
DeCelles, A. D. Ec., M. S.-R.-C.
La crise du régime parlementaire. (Don de l'auteur.)
Drolet, Rev. M. George, curé de Sillery.
Pastoral letter of the Arch. Corrigan, of N. Y. 1886.
Dugal, Rev. M. Louis, curé de St-Basile, N.-B.
Ingram's Centennial Exposition.

Echanges internationaux (par l'entremise du Gouvernement Fédéral du Canada).
Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane. Tome VI (Index historique).
Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente Inférieure (Académie de La Rochelle. 1884. No. 21).
Séance publique du 13 juin 1885 de l'Académie des Scien ces Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix.
Ecole Polytechnique de Montréal.
Palmarès, 1882 à 1885.
Palmarès, année scolaire 1886-87.
Elliott, M., Professeur à Johns Hopkins University.
Mixture in French Canada. (Don de l'auteur.)
Evêché de Chicoutimi.
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Nicolet.
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Rimouski.
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de Sherbrooke.
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et circulaires de l'année.
Evêché des Trois-Rivières.
Mandements et circulaires de l'année.
Facultés catholiques de Lille.
Annuaire 1878-79.
Faculltés catholiques de Lyon.
Notice et programmes des cours.
Programmes des cours, 1886-87.
Fairchild, Geo.-M. jr.
Notes on two Jesuit manuscripts.
Fillion, Rév. M. Maxime, du Sém. de Québec.
Villy: Cours d'instructions pastorales.
Flynn, Hon. E.-J., Professeur à l'Université Laval.
Législation concernant le chemin de fer de la rive Nord.
Frémont, Joseph, Ec., LL. D.
Compendium of Dominion Laws.
Le divorse, Thèse de Doctorat. (Dons de l'auteur.)
Gagnon, Rév. M. Octave, de l'Archevêché de Québec.
La Justice, 1re année.
Les Missions catholiques, 4 années.
Bulletin de la Société St-Vincent-de-Paul, 8 années.
Semaine liturgique de Poitiers, 7 années.
Gill, l'Hon. Charles, Juge de la Cour Supérieure.
Notes sur de vieux manuscrits abénakis. (Don de l'auteur.)
Gingras, M. l'abbé Apollinaire, curé de St-Edouard.
Le chant populaire dans les églises. (Don de l'auteur.)
Gouvernement Fédéral du Canada.
Documents de la Session.
Recensement des Territoires du Nord-Ouest.
Statutes of Canada.
Statuts révisés du Canada.
Gouvernement du Manitoba.
Série des Statuts, Journaux de l'Assemblée Législative, Rapports, &c., formant un total de 120 volumes.

Gouvernement de Québec.
Documents de la session, français et anglais.
Lois qui devront faire partie des Statuts refondus de Québec.
Statuts de Québec, 1886, français et anglais.
Guildhall Library Committee, London.
Descriptive account of the Guildhall of the Ciiy of London.
Hamel, C.-N., Ec.
Rapport du Conseil Supérieur, Société St-Vincent-de-Paul.
Un Factum, en appel.
Harvard University.
Bulletin, No. 36.
Hunt, Thomas-Sterry, S. D., F. R S.
A new basis for Chemistry. (Don de l'auteur.)
Institut catholique de Paris.
Assemblée solennelle, 1886.
Johns Hopkins University, Baltimore.
Register, 1886-87.
University Circulars, No. 58.
Laflamme, Rev. M. J.-C.-K., du Sém. de Québec.
Note sur le contact des formations paléozoïques. (Don de l'auteur.)
Un lot de journaux.
Plus de 180 volumes et brochures.
Lafrance, C.-J.-L. Ec., Trésorier de la cité de Québec.
Quebec Jubilee illustrated.
Rapport annuel du Trésorier de la cité de Québec pour 1885-86.
Langelier, Hon. C.-F.-S., Prof. à l'Université Laval.
Règlement du Barreau.
Langevin, Sir Hector, C. B., K. C. M. G , Ministre des Travaux Publics.
Irish Canadian Representatives, by Foran.
Colonial and Indian Exhibition, Official catalogue.
" " " Catalogue of minerals.
Description of the townships of the N. W. Territories.
Canadian Handbook.
17th annual report, Entomological society of Ontario.
Larochelle, M. Edouard.
Esquisse générale du N. O. du Canada.
Lemieux, Rev. M. Alphonse, du Séminaire de Québec.
Le *Pater* en 150 langues différentes.
L'Accademia romana de S. Tommaso, 8 vols.
Œuvres de S. Bernard.
Plusieurs séries complètes de recueils périodiques.
Un lot de journaux.
Plus de 200 volumes et brochures.
Lesage, Dr Alexandre.
Epitome des documents parlementaires sur la rebellion du Nord-Ouest, 1885.
Lesserteur, M. l'abbé E.-C.
Le Cardinal Pecci et la prémotion physique.
S. Thomas et le Thomisme. (Dons de l'auteur.)
Library of the Legislature of Nova Scotia.
Annual report, 1886.
Lynch, Hon. W.-W.
Report on Crown Lands for the 12 months ended june 1885.
Maguire, Rév. M. Eustache, du Séminaire de Québec.
Acts and Resolves passed by the general Court of Massachusetts in 1886.

Mallet, M. le Major Edmund, Washington.
New York Catholic Protectory, 23rd annual report, 1886.
Marquis, Mgr C., Protonotaire Apostolique.
Une Bulle de Grégoire XVI, 1845.
Un atlas italien de 1684.
Une vie très ancienne de St Louis de Gonzague.
Un Ordo d'un diocèse Napolitain.
Une carte de l'Ile d'Anticosti.
Annuaire de l'Université catholique de Beyrouth.
Un journal arabe.
Massachusetts Institute of Technology.
Annual catalogue, 1886-87.
Mathieu, Rév. M. Olivier-E., du Sém. de Québec.
Directorium (Ordo) de Malines, 1887.
Rights of the clergy vindicated.
McGauran, Dr. George-D., New-York.
Second report on the injurions insects of N. Y.
McGill College and University.
Annual calendar, 1886-87
Mercier, Hon. Honoré.
Discours sur la question Riel. (Don de l'auteur.)
Méthot, Mgr M.-E., du Sém. de Québec.
Autobiographie du P. Chaumonot.
Molony, Thomas, Ec. Avocat.
Irish federalism.
Proceedings of the Home Rule Conference, Dublin, 1873
Report of the Committee of the Home Government Association.
Montreal Committee of the British Association.
Canadian Economics.
Niagara University, Buffalo.
Fourth annual announcement of Med. Depart.
Norwich Free Academy.
Catalogue, 1885-86, 1886-87.
O'Hagan, Thomas, Esq.
A gate of flowers. (Don de l'auteur.)
Ouimet, Hon. Gédéon, Surintendant, Instruction Publique.
Rapport pour 1883-84.
Owens College, Manchester.
Studies from the Biological laboratories, vol. I.
Pagnuelo, S., Ec., Avocat.
Rapport du Barreau, 1886-87.
Universities and the Bar, et autres documents se rapportant à cette discussion.
Pâquet, Rév. M. Henri, curé de Ste-Pétronille.
Le Propagateur de la dévotion à Ste Philomène.
Pâquet, Rév. M. Louis-Adolphe, du Sém. de Québec.
Thèse soutenue par lui devant Sa Sainteté Léon XIII.
Compliment en 32 langues à M. Frédéric Menandri.
Pelletier, Ls-Phil., Ec., Avocat.
Les $5000 de M. Mercier. (Don de l'auteur.)
Pouliot, Alphonse, Ec., Prof. à l'Univ. Laval.
De acquirenda possessione. Ouvrage ancien.
Quebec female compassionate Society.
56th annual report, 1878.
Queen's College and University, Kingston.
Calendar 1886-87.

Ross, Hon. J.-J., Premier Ministre de la Province de Québec.
Rapport des Travaux Publics pour 1884.
Rousseau, Rév. M. Léon, curé de St-Thomas.
Encyclopédie de 18e siècle.
10 autres volumes.
Routhier, Hon. A.-B., Prof. à l'Université Laval.
Discours au festival des fêtes cardinalices. (Don de l'auteur.)
Royou, Gustave de, membre fondateur de l'Alliance Fançaise.
Les chroniques de Froissart. Ex. No. 3, sur papier velin.
Saint-Cyr, M. D.-N.
Rapport sur son voyage dans le golfe St-Laurent, français et anglais
Séminaire de Chicoutimi.
Annuaire, 1886-87.
Séminaire des Missions Etrangères de Paris.
Compte-rendu des travaux de 1886.
Règlement de la Société des Missions Etrangères, 1874.
Séminaire de Nicolet.
Année académique 1885-86.
Séminaire de Sherbrooke.
Annuaire No. 12, 1886-87.
Séminaire de St-Hyacinthe.
Année scolaire 1885-86.
Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.
Année académique 1885-86.
Séminaire St-Sulpice de Montréal.
Observations sur quelques pages du continuateur de l'Hist. de l'Eglise de Darras.
Séminaire de Ste-Thérèse.
Années scolaires 1885-86, 1886-87.
Sirois, L.-P., Ec., N. P.
Pouvoirs et obligations du tuteur. Thèse de Doctorat. (Don de l'auteur.
Smithsonian Institution.
Fourth annual report, 1882-83. Report : 1884.
Société Royale du Canada.
3e et 4e volumes des Transactions.
St-Viateur's College, Bourbonnais Grove, Kankakee.
Prospectus, 1885-86.
Taché, M. le Chev. J.-C., Prof. à l'Université Laval.
Documents sur la lèpre ; enquête du gouvernement d'Hawaii.
Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
Encyclique de Léon XIII, aux Evêques de Lusitanie.
" " pour la hiérarchie dans les Indes.
" " aux Evêques de Hongrie.
Leonis XIII precationes cum paraphrasi italica.
Décret de déclaration de martyre des martyrs anglais.
L'église canadienne dans la Nouvelle-Angleterre, 1887.
Thiboutot, Rev. Mons.
Carte en relief de l'Europe.
Thomas, Hugh-Owen.
The principles of the treatment of fractures and dislocations. (Don de l'auteur.)
Trinity College School, Port Hope.
Calendar 1886-87.

Trinity College, Toronto.
Calendar, 1887.
United States Coast Survey.
Report, 1885.
United States Executive Department.
International Exhibition, vols. X & XI.
Università di Torino.
Annuario, 1886-87.
Université catholique de Louvain.
Annuaire de 1886.
De la sensation et de la pensée. Thèse de Doctorat.
Thèses de la faculté de Théologie, Nos 550 à 565.
Thèses de la faculté de Philosophie, Nos 2, 5, 6, 8.
Université Royale de Norvège, Christiania.
Annuaire, &c. 10 volumes.
University of Bishop's College.
Fac. of Medicine, session 1886-87.
University of California.
Calendar 1886-87.
University College, Toronto.
Calendar 1886-87.
University of Durham, Newcastle-upon-Tyne.
Calendar 1886-67.
University of Michigan, Ann Arbor.
Calendar, 1886-87.
University, of Mount Allison College.
Male Academy, 1887.
University of Queen's College.
Examination papers, 1886.
University ot the State of New-York.
Med. Depart. announcement and catalogue, 1887-88.
University of Vermont.
Catalogue 1885-86.
Vallée, Dr Arthur, Prof. à l'Université Laval.
Illinois State Board of Health, vols 6 et 7.
Kneeland, the commercial law register.
Verreau, M. l'abbé A.-H., Principal Ecole Norm. Jacques-Cartier.
Notice et questions de concours.
Monthly Bulletin, Territory of Dakota.
Vignon, Rév. Père, Missionnaire d'Afrique.
Martyre de Chrétiens nègres de l'Ouganda.
Viubert, Mr l'abbé A. J.-B., P. S. S., St-Charles College.
An ancient history. (Don de l'auteur.)
Wicksteed. R.-J., Esq.
The inferior Magistrates, or legal pluralism in Ontario. (Don de l'auteur.)
Winsor, Justin, Esq.
Note on the spurious letter of Montcalm.
Wurtele, Capt. F.-C.
Record of the Eighth Royal Rifles. (Don de l'auteur.)

BOTANIQUE.

Montminy, M. l'abbé T.
Un échantillon de canne à sucre et de sucre brut, rapporté par lui-même des Antilles.

Ro' aille, M. Verchères.
Un cigare de la Martinique, appelé *boul de nègre*.

MINÉRALOGIE.

Gendreau, M. F.
Un échantillon de galène argentifère du lac Témiscamingue.
Marquis, Mgr C., Protonotaire Apostolique.
Un échantillon de calcaire cristallisé d'Italie.
O'Farrell, M. J., avocat.
Plusieurs échantillons minéralogiques du Colorado.
Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
Echantillons d'amiante canadien de Thetford et du Lac Noir.

MUSÉE DE PEINTURE.

Sœurs de la Charité de Québec, les Révérendes.
56 tableaux tous originaux et dont plusieurs de grande valeur, venant de la succession de feu M. le Juge Bacquet.

MUSÉE RELIGIEUX.

Marois, Mgr C.-A., Cam. sec.
Souvenir de Mgr Plessis.
Souvenir de Mgr Panet.
Marquis, Mgr C., Proton. Apost.
Un *Agnus Dei* d'Innocent XII.
Un *Agnus Dei* d'Alexandre VIII.
Une pierre tumulaire du Cimetière de St-Calixte, à Rome.
Roy, M. Alfred.
Petit Etendard qui se trouvait dans la chapelle des sauvages à Chicoutimi. Etait la propriété de son père l'hon. Juge Roy.

NUMISMATIQUE.

Bédard, Jos.-E., Ec., Avocat.
Une monnaie de papier d'Autriche, 5 gulden.
Delisle, M. P.-G.
Un insigne incrusté, portant, sur un trèfle, les dates 1861-65.
Gouvernement du Canada.
Deux médailles et deux diplômes de l'Exposition coloniale et des Indes à Londres, 1886.
Laflamme, Rév. M. J.-C.-K., du Sém. de Québec.
Une médaille de bronze, commémorative du cinquantenaire de professorat de Van Beneden, naturaliste, professeur à l'Université de Louvain.
Maguire, Rév. Mr A.-Eus., du Sém. de Québec.
Une pièce d'argent de Turquie.
Marois, Mgr C.-A., Cam. sec.
Une médaille, bronze, de Pie IX.
Marquis, Mgr C., Proton. Apost.
Trois pièces de monnaie de Jéricho.
Deux pièces de la Mer Morte.
Une pièce d'Auguste.
Deux de Dioclétien.

Une pièce de Maximin le Pieux.
Une de Marc-Aurèle.
Deux de Constantin.
Dix autres pièces de monnaie romaines.
Une pièce espagnole.
Cinq pièces de monnaie des Papes.
Un 3 *quatrini* de Léopold II de Toscane.
Un 5 *centimes* de Napoléon III empereur.
Un 40 *réis* du Brésil, Pierre I empereur.

Mathieu, Rév. M. O.-E., du Sém. de Québec.
1 *lira* de Victor-Emmanuel II, 1863.
1 *cent* de Frédéric VII de Danemark, 1860.

Morisset, Rév. M. F., curé de St-Joachim.
Un 50 *centimes*, argent, de Napoléon III.

O'Farrell, John, Ec., avocat.
Quatre pièces de monnaie anglaises.
Trois pièces de l'Ile-du-Prince-Edouard.
Deux pièces du Canada.
Sept pièces des Etats-Unis.
Deux pièces d'Irlande.

VARIÉTÉS.

Marquis, Mgr C., Prot. Apost.
Deux plats, bronzes d'Italie.
Deux petites idoles.
Une plaque de cuivre sur laquelle le portrait de M. Joseph Perrault a été gravé par lui-même.

ZOOLOGIE.

Bossé, Mgr, Préfet Apostolique de la Côte Nord.
Un aigle doré.

Cordolaz, M., de Québec.
Un chevalier.

Casgrain, M. l'abbé René.
Une gallinule.

De LaSalle, M. Alfred, Lévis.
Un poisson enfermé dans une coquille.

Dionne, M. C.-E., Curateur du Musée zoologique, U. L.
Un albatros du Cap de Bonne-Espérance.

Gagnon, M. Zoel, du Bureau de Poste, Québec.
Un lièvre noir.

Larue, M.
Un papillon de nuit (A. luna).

Paradis, Rev. M. Edm., du Sém. de Québec.
Un papillon de nuit (A. cecropia.)

Vallée, M. L.-P., photographe.
Un papillon de nuit (A. cecropia) avec cocon.

Dons faits à l'Université Laval, à Montréal, durant l'année 1885-86.

—

BIBLIOTHÈQUE.

André, M. Frédéric, Professeur, Ecole Polytechnique.
Les poëtes illustres du XIXe siècle, Lamartine.—Victor Hugo. (Don de l'auteur.)

Archambault, M. J.-L.
Conservateurs et libéraux. Etudes politiques, 1887. (Don de l'auteur.)

Boston University School of Medicine.
14th annual announcement, 1886-87.

Bourassa, M. N.
Réunion des anciens élèves du Collège de Montréal le 9 septembre 1885. Discours de M. N. Bourassa. (Don de l'auteur.)

Bruchési, M. l'abbé.
Imposition du Pallium à Mgr Duhamel. 29 juillet 1886. Discours de M. l'abbé Bruchési. (Don de l'auteur.)

Chaffers, Hon. Sénateur.
" Dominion of Canada." A guide book. Sixth édition, 1885, 2 ex.
A report on Canada and its agricultural resources. By W. Fream, 1885, 2 ex.
L'orangisme et le catholicisme. Discours de l'Hon. Sénateur Bellerose, 2 mars 1886.
L'agriculture dans le Nord-Ouest du Canada. Résultats pratiques, 1885.
Puissance du Canada. Industries et manufactures. Par H.-B. Small, 1885, 2 ex.
Puissance du Canada. Les forêts du Canada et leurs produits. Par H.-B Small, 1885.
Horse breeding in Canada, 1887.
Esquisse générale du Nord-Ouest du Canada, 1886.
Le guide du Colon français au Canada, 1886.
Colonial and Indian exhibition, 1886.
Puissance du Canada. Province de la Colombie anglaise. Renseignements, 1886.

Chambre de Commerce des Trois-Rivières.
Rapport du secrétaire, 1885.

Colin, M. l'abbé Ls, Supérieur Sémi. S. S.
Observations sur quelques pages d'une histoire de l'Eglise relatives à la Compagnie de S. Sulpice.

Collège de Joliette.
Année scolaire, 1886-87.

Collège de l'Assomption.
Année scolaire, 1884-85 et 1885-86.

Collège de Lévis.
Annuaire. 2e. série—No. 2.—Année académique 1884-85.

Commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal.
Cours d'étude des écoles qui sont sous leur controle.
Prospectus de l'Académie Commerciale catholique de Montréal et de l'Ecole scientifique et industrielle. Un exemplaire anglais et un exemplaire français.
Palmarès de l'Academie Commerciale catholique de Montréal, 1886-87.
Palmarès de l'Ecole Polytechnique de Montréal, 1885-86.

Cooper Medical College, San Francisco.
Annual announcement, 1887.

Corporation de Montréal.
Rapport annuel du trésorier de la Cité de Montréal, 1885.
Rapport des travaux exécutés par le département des chemins, 1884.
Rapport annuel du chef de police pour l'année 1885.

Corporation de Québec.
Rapport du trésorier de la Cité de Québec, 1884-85.

Dawson, Rev. Æneas McDonell.
Dominion day. Caractacus, Malcolm and Margaret. Pœms, (Don l'auteur.)

De Boucherville, Hon. C.-R.
Parliamentary government in Cànada. A lecture by C.-C. Colby. M. P.

Desrosiers, Dr H.-E., Prof. à l'Université Laval.
Report on classification of mental diseases. By Clark Bell.
Some recent experiences in clinical surgery. By Donald Maclean, M. D.
Ethic female sterility. By A.-Reeves Jackson, A. M., M. D.
Report of a case of successful transfusion in typhoïd fever. By W.-M.-S. Whitewell, A. M., M. D.
Malarial manifestation due to traumatism. By Henry-C Coe, M. D.
Report for the year 1884-85, presented by the Board of managers of the Observatory, to the President and fellows of Yale College.
Is electrolysis a failure in the treatment of urethral strictures. By Robert Newman, M. D.

Dupuy, M. P.
Annuaire de l'enseignement libre, 1887.

Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.
Session 1885-86.

Facultés catholiques de Lyon.
Année scolaire 1886-87
Les facultés catholiques de Lyon. Notice et programme des cours.

Fraser Institute.
Seventh roport, 1884-85.

Généreux. E.-A.
The 63rd annual report of the Montreal general Hospital, 1884-85.

Gouvernement de Québec.
Rapport du Greffier de la Couronne en Chancellerie sur les élections générales de 1886, anglais-français.
Documents sessionnels 1886.
Statuts de 1886.

Gouvernement fédéral, Ottawa.
First report of the immigration and colonisation committee relative to the manufacture of cheese and butter, 1884.
Report of the entomologist (James Fletcher), 1885.
Revised Statutes of Canada. 2 volumes.
Rapport du ministre de l'agriculture de 1868 à 1885. 15 volumes.
Recensement de 1860-61. 2 volumes.
Recensement de 1870-71. 5 volnmes.
Recensement de 1880-81. 4 volumes.
Recensement du Nord-Ouest, 1885.
Un lot considérable de rapports divers.

Institut catholique de Paris.
Assemblée solennelle. Année scolaire 1886-87, 2 ex.

Jetté, Hon. Juge L.-A., Professeur à l'Université Laval.
Un lot de documents parlementaires, de rapports et de statuts.

Laberge, Dr Ls.
Rapport sur l'état sanitaire de la Cité de Montréal, 1885.

Lachapelle, Dr E.-P., Professeur à l'Université Laval.
The Gazette almanach, 1887.
Transplantation of teeth into artificial sockets. By Wm.-J. Younger, M. D.

Lesage, Mr Ls, Surintendant de l'aqueduc.
Rapport annuel du Surintendant de l'aqueduc de Montréal, 1884.

McGill College and University.
Session 1886-87.

Masson, Philippe, avocat.
Le vrai progrès par l'union des catholiques. (Don de l'auteur.)

Medical College of Indiana.
16th annual announcement, 1885-86.

Miamis Medical College.
26th annual announcement, 1885-86.

Michel, A.
Almanach illustré du Canada, 1887. Première année. (Don de l'auteur.)

New-York post-graduate medical school and Hospital.
Fifth annual announcement 1886-87.

Niagara University.
Fourth annual announcement of the medical department, 1886-87.

North western Ohio Medical College.
Fourth annual announcement, 1886-87.

Pagnuelo, S., Avocat.
Rapport du secrétaire-trésorier du Conseil général du Barreau de la Province de Québec, 1886-87.
Universities and the bar. A cirticism of the annual report of McGill.
L'Université McGill et les Canadiens-français au sujet du Barreau et de la profession médicale. (Dons de l'auteur.)

Pailler, L'abbé J.
Jesus-Hostie. Douxième édition. (Don de l'auteur.)

Protestant board of school commissioners.
Report for the city of Montreal, 1847 to 1885.

Recorder, Son Honneur le.
Rapport, 1886.

Regia Università di Bologna.
Annuario, 1886-87.

Rolland, J.-B. et fils.
Almanach agricole commercial et historique de J.-B. Rolland et fils, 1887. (21e année.)
Almanach des familles de J.-B. Rolland et fils, 1887. (10e année.)
Rouch, Dr G., par l'entremise de J.-M.
Des cellules nerveuses périphériques du système viscéral des crustacés.
D'un nouveau mécanisme de la respiration chez les thalasso-chéloniens. (Extrait du bulletin de la Société Géologique de France.) (Dons de l'auteur.)
Sadlier's.
Educational catalogue 1886-87.
St Louis University.
Post-graduates course of lectures. Eighth year, 1886-87.
Séminaire de Chicoutimi.
Annuaire 1886-87.
Séminaire de Sainte-Thérèse.
Année scolaire 1885-86.
Séminaire de St-Hyacinthe.
Année scolaire 1885-86.
Shehyn, l'Hon. Joseph.
Discours sur le budget prononcé par l'Hon. Joseph Shehyn, 1887.
Trinity Medical School.
Annual announcement, 1886-87.
University of California, Medical Department.
24th announcement, 1887.
University of Minnesota.
Calendar 1884-85.
University of Vermont. Medical department.
34th annual announcement, 1887.
Donateurs inconnus.
Les obsèques de M. le Comte de Falloux.
Rapport sur les œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul à Nice, 1887.
Les asiles d'aliénés de la Province de Québec. Réponse sur la loi de 1885.
Conseils pratiques de santé.

VARIÉTÉS.

Bois-Hébert, M. le marquis de
Statue de Charles des Champs de Bois-Hebert, gouverneur de l'Acadie. Œuvre du marquis de Bois-Hébert, un de ses descendants de France, exécutée à l'atelier de M. Ph. Hébert à Montréal.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Universite.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque Catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont révocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus,

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université Laval, c'est-à-dire, que l'on a augmenté le nombre des professeurs des différentes facultés, pour permettre de donner à Montréal le même enseignement qu'à Québec. Les sections de facultés établies à Montréal sont désignées collectivement par le terme de Succursale de l'Université Laval. Les sections de Montréal et de Québec sont, au point de vue des attributions, sur un pied absolu d'égalité, puisqu'elles font respectivement partie des mêmes facultés ; elles sont chargées, à Montréal comme à Québec, de l'enseignement et des examens, et elles sont des comités de consultation pour le Conseil Universitaire, qui siège à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT.

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre, et finit à Noël, le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires, et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie.

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet axamen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théolgie peut s'obtenir à la ffn de la troisiéme année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières. aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés, mais l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Gramd Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus

grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE.

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelqu'autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de terme, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs de la

15

faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES LANSDOWNE.

Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, offre annuellement au concours, pendant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit à Québec, une Médaille d'or et une Médaille d'argent formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit absolument comme les épreuves écrites de la Licence en Droit. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction.

Les épreuves faites pour les Médailles Lansdowne peuvent tenir lieu de l'une des épreuves écrites de la Licence en Droit, si le jury trouve le travail suffisant.

MÉDAILLE MASSON.

Son Excellence, l'Hon. M. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, a bien voulu donner une médaille d'or annuellement, pendant son temps d'office, aux élèves de la fac. de Droit à Québec, pour un concours par écrit sur le Droit Civil entre les élèves de 3e année.

PRIX CASGRAIN.

M. Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien donner un Prix à l'élève qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années où le cours se donne.

PRIX CHAUVEAU, A MONTRÉAL.

L'Hon. P.-J.-O. Chauveau, Doyen à Montréal de la faculté de Droit, veut bien donner annuellement un Prix de $30 aux élèves de la faculté de Droit à Montréal.

Faculté de Médecine.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 160 leçons.
Hygiène, 120 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 270 leçons.
Clinique interne, 270 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements, de gynécologie, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre de leçons de Clinique qui se donnent dans les Hôpitaux de Québec et de Montréal dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, aux Dispensaires, une Clinique interne et externe facultative et une clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRES.

A ces établissements, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que réquiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire

Dispensaire à Québec.

Ce Dispensaire a été ouvert en 1866. Mons. le Curé de Notre-Dame de Québec et le Recteur de l'Université en sont les directeurs.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical; des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Dispensaire Notre-Dame, rue Notre-Dame, Montréal.

Le Dispensaire Notre-Dame est attaché à l'Hôpital Notre-Dame.

Les professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal et autres Médecins nommés par eux, sont chargés du service médical ; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis midi jusqu'à 1 h. ou 2 h., suivant le besoin.

Le docteur Foucher, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur L.-J.-B. Leblanc est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Dispensaire St-Joseph, rue Cathédrale, Montréal.

Les Professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval ou autres Médecins par eux nommés, sont chargés du service médical à ce Dispensaire pendant les mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril et Mai.

Arrêté disciplinaire relatif aux dispensaires.

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement les Dispensaires, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de DIX suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales à Québec.

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE.

Pour obtenir la Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, ou *Très bien* pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique : mais le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance : seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très bien* lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez-bien* non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très bien* que d'*Assez bien*, sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

PRIX MORRIN A QUÉBEC.

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière

année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux Cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE, QUÉBEC.

A la demande et avec le concours du Gouvernement Provincial, l'Université a ouvert, à Québec, un Département Vétérinaire.

L'enseignument s'y donne en français ; mais il n'y a aucune restriction quant à la nationalité des élèves.

L'enseignement vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques.

Les cours commencent dans la première semaine d'octobre, en même temps que les cours de Droit et de Médecine, et se terminent au commencement d'avril.

L'enseignement comprend les cours suivants, dont les uns se donnent à la faculté des Arts et à la faculté de Médecine, et dont les autres sont spéciaux, savoir :

Botanique,
Chimie,
Anatomie comparée, appliquée surtout aux animaux domestiques,
Anatomie pratique,
Entozoaires,
Physiologie,
Histologie,
Pathologie générale,
Matière médicale vétérinaire,
Pathologie médicale et chirurgicale vétérinaire,
Maréchalerie,
Cliniques vétérinaires.

Le Surintendant du Département Vétérinaire est Monsieur Jos.-A. Couture, M. V., Professeur.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Les élèves doivent être au moins dans leur 18ème année, et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal d'un collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suvi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préliminaire sérieux sur les matières qui constituent un cours commercial.

Le prix de l'enseignement du Département Vétérinaire est de $150 pour tout le cours, ou $50 par année, à raison de $25 par terme, payables d'avance au commencement de chaque terme.

La dissection se paie à part, $2 par année.

☞ Le Gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de langue française, quinze bourse dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours théoriques. Il est à espérer que nos jeunes compatriotes qui se sentent du goût pour cette science si utile, profiteront d'un tel avantage et tâcheront de se qualifier, en faisant, dans nos excellents collèges commerciaux, un cours sérieux qui les mette en état de suivre avec profit les cours du Département Vétérinaire.

Un Hôpital Vétérinaire, ainsi qu'un Dispensaire pour les pauvres, sont annexés à ce département et sont sous la surintendance de M. J.-A. Couture, M. V.

Le Dispensaire est ouvert tous les mardis et jeudis, de 8 à 9 heures du matin. Ce sont les élèves, sous la direction de M. Couture, qui ont charge du Dispensaire. Les élèves suivent en outre la clientèle des professeurs vétérinaires, laquelle est considérable.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Secrétaire de l'Université.

ECOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL.

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Nos 378 et 380 rue Craig.

Le cours complet de cette Ecole comprend trois sessions de six mois chacune. Chaque session commence dans la première semaine d'octobre et se termine à la fin de mars.

L'enseignement se donne en français, mais sans restriction quant à la nationalité des élèves, et comprend les cours suivants:

Médecine et Chirurgie vétérinaires,
Cliniques,
Matière médicale vétérinaire,
Anatomie descriptive des animaux domestiques,
Pathologie générale,
Anatomie pratique,
Entozoaires,
Obstétrique,
Pathologie comparée,
Hygiène vétérinaire,
Maréchalerie.

Les cours de Chimie, Physiologie et Histologie se donnent à l'Université ; les autres, à l'Ecole vétérinaire, rue Craig Nos. 378 et 380.

Un Hôpital vétérinaire fait partie de l'Ecole. Les élèves prennent soin des patients sous la directiou du Professeur Daubigny, ce qui les oblige à suivre la Clinique et à assister aux nombreuses et intéressantes opérations qui s'y font.

Une Association médicale vétérinaire est attachée à l'Ecole : elle compte déjà 35 membres parmi lesquels six Docteurs en Médecine, tous professeurs à l'Université Laval ou à l'Ecole Vétérinaire. Avec la cotisation des membres il a été fondé une bibliothèque qui renferme déjà une centaine de volumes traitant de la Médecine vétérinaire et des sujets qui se rattachent à cette science.

Les principaux journaux de Médecine et d'art vétérinaire publiés en France sont reçus régulièrement tous les quinze jours, et mis à la disposition des élèves.

Le Directeur de l'Ecole est M. le Professeur Daubigny, M. V.

CONDITIONS D'ADMISSION A L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL.

Nul ne peut être admis à concourir pour l'admission s'il n'a 18 ans accomplis au 1er octobre de l'année dans laquelle il concourt.

Les candidats sont examinés sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie, la géographie, l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre et l'histoire du Canada.

Toutefois les Bacheliers ès Arts, ès Sciences ou ès Lettres sont dispensés de cet examen, ainsi que ceux qui ont déjà été admis et qui ont commencé à suivre les cours dans une Ecole Vétérinaire ou de Médecine ; mais ils sont sujets à tous les autres règlements tant généraux que particuliers de l'Ecole Vétérinaire Française et de l'Université Laval.

Chaque candidat, outre son extrait de naissance et un certificat de bonne conduite, doit être muni d'un certificat ou de cartes de cours constatant ce qu'il a déjà étudié.

DÉBOURSÉS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE.

Vingt bourses sont à la disposition des élèves qui en feront la demande les premiers. Ces bourses donnent le droit de suivre les cours gratuitement.

Ces bourses une fois prises, ceux qui désirent étudier la Médecine vétérinaire devront payer $150 pour tout le cours, soit $50 par session annuelle, payables $25 par terme.

La dissection et l'immatriculation se paient à part.

S'adresser, pour l'inscription au Vice-Recteur de l'Université Laval, et au Directeur V.-T. Daubigny.

Faculté des Arts.

1° ENSEIGNEMENT.

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès-Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1888, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Art, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de hnit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts, sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC. (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les elèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PUBLICS A MONTRÉAL.

Des cours publics vont être organisés à Montréal cette année. Il en sera donné avis à chaque fois.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC.

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalautéat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 200 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons,
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

COURS PRIVÉS A MONTRÉAL.

Les cours de Chimie et de Botanique se donnent à la faculté de Médecine.
Il sera donné avis des autres cours privés qui seront établis en dehors de l'Ecole Polytechnique mentionnée ci-après.

2° ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL,

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'Hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Cmmissaires d'Ecoles catholiques de la cité de Montréal.

Cette année (1887), d'un commun accord, et avec l'agrément du gouvernement de la Province de Québec, l'Ecole Polytechnique a été confiée à l'Université Laval, qui l'a annexée à sa faculté des Arts.

L'Ecole polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, la construction des ponts, chaussées, etc.

COURS PRÉPARATOIRE.

L'Ecole a comme annexe un cours dit : préparatoire à l'Ecole polytechnique.

Sa durée est d'une année. Il est sous la même direction et régi par les mêmes règlements que l'Ecole.

Il est fait dans l'intérêt des jeunes gens qui, dans certains cas, ne pourraient se procurer l'instruction requise pour être admis à suivre les cours de l'Ecole polytechnique.

CONDITIONS D'ADMISSION AU COURS PRÉPARATOIRE.

Pour être admis à ce cours, il faut :

1° Etre âgé de 17 ans au moins.

L'administration se réserve, dans des cas particuliers, d'accorder une dispense d'un an.

2° Subir un examen satisfaisant sur les matières ci-après :

- 1° Langue française (obligatoire) : grammaire, littérature, composition.
- 2° Langue anglaise (facultative) : mêmes sujets.
- 3° Géographie, physique et politique : les cinq parties du monde.
- 4° Histoire du Canada et les principaux faits de l'histoire d'Angleterre, de France, ou d'histoire générale.
- 5° Calcul arithmétique dans toutes ses parties.

Bien que la langue anglaise soit facultative, il est désirable que les candidats soient quelque peu familiarisés avec cette langue.

MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT DU COURS PRÉPARATOIRE.

Arithmétique complète, 60 leçons.
Algèbre élémentaire jusqu'aux équations du 2e degré inclusivement et à ce qui s'y rattache, 130 leçons.
Géométrie complète, 150 leçons.
Zoologie, 30 leçons.

Botanique, 30 leçons.
Physique, les éléments jusqu'à la chaleur inclusivement, 40 leçons.
Chimie, les éléments jusqu'aux métalloïdes inclusivement, 40 leçons.
Dessin linéaire et à main levée, 60 leçons de 2.30 h. chacune.

N. B. La physique et la chimie sont reprises dans la 1ère année de l'école polytechnique ; les autres matières ne sont pas reprises ; les mathématiques sont comtinuées.

Le cours est d'une année. Les élèves qui, à la fin du cours, n'ont pas l'instruction suffisante pour être admis à l'Ecole politechnique, peuvent le redoubler, avec l'autorisation de l'administration.

CONDITONS D'ADMISSION A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

1° Etre âgé de 18 ans ans au moins.
2° Avoir subi avec succès les examens de fin d'année du cours préparatoire, si le candidat a suivi ce cours.
Si le candicat n'a pas suivi le cours préparatoire son examen portera :
1° Sur les matières exigées pour l'admission au cours préparatoire.
2° Sur les matières du programme d'enseignement de ce cours, sauf le dessin.
La durée des études à l'Ecole polytechnique est de trois ans.

MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

1ère ANNÉE.

—

Mathématiques, comprenant : Trigonométrie, géométrie analytique, algèbre et analyse, géométrie descriptive. } 150 leçons.
Cosmographie, 45 leçons.
Machines, 30 leçons.
Architecture, 30 leçons.
Géologie et minéralogie, 30 leçons.
Mécanique rationnelle, 45 leçons.
Topographie, 15 leçons.
Dessin linéaire, 60 leçons de 2h. 30 chacune.
Dessin topographique, 15 leçons de 2h. 30 chacune.

—

2e ANNÉE.

—

Mathématiques, comprenant : Géométrie analytique, algèbre et analyse, géométrie descriptive. } 120 leçons.
Physique, 60 leçons.
Chimie, 60 leçons.
Mécanique rationnelle, " appliquée, } 105 leçons.
Constructions civiles, 60 leçons.
Exploitation des mines, 30 leçons.
Machines, 30 leçons.
Topographie, 15 leçons.
Dessin linéaire, 60 leçons de 2h. 30 chacune.
Dessin topographique, 15 leçons.

3e ANNÉE.

—

Machines, 30 leçons.
Résistance, 30 leçons.
Chimie analytique, 60 leçons.
Chemins de fer, 60 leçons.
Travaux publics, 30 leçons.
Physique industrielle, 30 leçons.
Physique, 30 leçons.
Métallurgie, 30 leçons.
Technologie chimique, 30 leçons.
Législation industrielle, } 30 leçons.
Economie industrielle, }
Machines à vapeur, 30 leçons.
Hydraulique, 45 leçons.
Géodésie, 15 leçons.
Dessin linéaire, 60 leçons de 2 heures 30.
Dessin topographique, 15 leçons de 2 heures 30.

Les cours proprement dits sont complétés par des exercices pratiques et des travaux techniques.

DIPLÔMES ET CERTIFICATS D'ÉTUDES.

A la fin du cours, il est délivré aux élèves, des diplômes d'ingénieur, ou des certificats d'études.

Les diplômes sont de 4 degrés :

Le 1er degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 18 et au-dessus.

Le 2ème degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 16½ à 18 exclusivement.

Le 3ème degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 15½ à 16½ exclusivement.

Le 4ème degré est accordé à l'élève qui a obtenu une moyenne générale de sortie de 14 à 15½ exclusivement.

Au-dessous de 14 jusqu'au minimum de 10, il n'est délivré que des certificats constatant que l'élève a suivi les cours à l'Ecole Polytechnique.

Nul ne recevra de diplôme ou de certificat s'il ne s'est au préalable mis en règle avec l'administration.

PRIX PETER-S. MURPHY.

Ce prix, qui consiste en une Médaille d'or et $50 en argent, est accordé à l'élève qui a obtenu la plus haute moyenne générale pendant les trois ans du cours, pourvu que cette moyenne ne soit pas au-dessous de 16½.

DÉBOURSÉS A FAIRE PAR LES ÉLÈVES.

1° DROIT D'INSCRIPTION, cinq piastres, dû par tout élève, sans aucune exception, dès qu'il est déclaré admis, et valable pour tout le temps que l'élève demeure inscrit sans interruption sur les registres de l'Ecole.

2° RÉTRIBUTION SCOLAIRE, cinquante piastres par année, payables par semestre et d'avance avec escompte de 10 pour cent si le payement en est fait dans les 15 premiers jours du semestre. Cette rétribution comporte l'usage des instruments et collections et en un mot du matériel servant à l'enseignement, de même que l'accès à la bibliothèque et l'usage des livres qu'elle contient.

Les substances de laboratoire employées et consommées dans leurs travaux personnels restent à la charge des élèves, ainsi que les bris et détériorations d'objets de laboratoire, instruments et objets quelconques, quand ces détériorations sont de leur fait.

3° DROITS D'EXAMEN et de DIPLÔME D'INGÉNIEUR, fixés à vingt piastres, dus à la fin du cours d'études.

N. B.—Les comptes dus par les élèves sortants, doivent être réglés avec l'administration le premier de juin, au plus tard.

3° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Iuscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du Candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

1° Une version latine, 18 points ;
2° Uné version grecque, 18 points ;
3° Un thème latin, 18 points ;
4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 28 points, dont 4 pour traiter l'Histoire du Canada *en anglais ;*
5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 20 points ;
6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
2° Physique et Chimie, 24 points ;
3° Mathématipues et Astronomie, 24 points ;
4° Histoire naturelle, 12 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séauces. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnaient lieu, en man-

quant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucume matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers és Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent. (1)

(1) Les élèves sortis d'un Collège affilié avant leur Rhétorique, ou avant leur seconde année de Philosophie, ne peuvent se prévaloir de la permission ci-dessus pour subir le Premier ou le Second examen avant l'époque où ils l'auraient subi au Collège, à moins d'avoir une *recommandation* formelle et motivée du Supérieur du Collège.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DU 1ER EXAMEN DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, 1887.

PREMIER EXAMEN.

Composition.—George Washington à son armée en la licenciant.
La guerre entre les Anglais et les Américains est terminée, et l'indépendance des Etats-Unis reconnue. Avant de se séparer de ses concitoyens, George Washington les remercie au nom de la patrie qu'ils ont délivrée par leurs armes, et qu'ils doivent rendre prospère par leur travail. La République n'est pas tout à fait constituée ; que tous les Américains coopèrent à cette grande œuvre. Il remercie les volontaires français qui sont venus se ranger sous les drapeaux américains.

Faire le discours de Washington.

St-H.

Histoire Universelle.—1. L'Allemagne depuis la mort de Frédéric Barberousse jusqu'à l'extinction des Hohenstaufen. (1e cat.)

Programme : Étendue de cette période.—Principaux évènements politiques, sociaux, religieux.—Guerrcs.—Révolutions.—Grands hommes politiques, religieux, littéraires. (Rés. succ.)

2. Léon X. (3e cat.)
Programme : Commencement.—Évènements politques, civils et religieux.—Guerres, batailles célèbres, conquêtes.—Caractère du chef.—Grands hommes politiques, militaires, religieux.—Littérature.—Beaux-arts.—Fin du règne.—Appréciation.

Sherb.

Histoire du Canada.—Prévost. (2e cat.)
Programme : Limite et caractère du gouvernement ; principaux évènements civils et religieux, dates importantes ; état de la colonie.—EN ANGLAIS.

Sherb.

Géographie.—1. Belgique. (2e cat.)
Programme : Bornes.—Aspect général.—Rivières principales.—Capitale et villes principales.—Religion.—Langue.—Forme du Gouvernement.

2. Boston. (4e cat.)
Programme : Situation.—Particularités remarquables.

Sherb.

Littérature et Rhétorique.—1. *Du génie et du talent :* Définitions ; différences.
2. Définition et qualités de l'allégorie.
3. *De la poésie pastorale :* Définition et but moral.

---

1. Définition des passions en rhétorique ; leur origine commune.
2. Définition de l'élocution ; son effet et son importance.
3. Définition des mémoires, consultations, rapports de procès, plaidoyers.

J. Racine : *Britannicus, Iphigénie, Esther, Athalie.*

Programme : Quand, où il a vécu.—Énumération de ses principaux ouvrages.—Appréciation générale de l'auteur.—Appréciation particulière des pièces indiquées ci-contre.

C.

Version Latine.—Le public est bon juge de l'éloquence.—Necesse est, qui ita dicat, ut a multitudine probetur, eumdem doctis probari. Nam, quid in dicendo rectum sit aut pravum, ego judicabo, si modo is sum qui id possim aut sciam judicare ; qualis vero sit orator, ex eo quod is dicendo efficiet, poterit intelligi. Tria sunt enim, ut quidem ego sentio, quæ sint efficienda dicendo : ut doceatur is apud quem dicetur, ut delectetur, ut moveatur vehementius. Quibus virtutibus oratoris horum quidque efficiatur, aut quibus vitiis orator aut non assequatur hæc, aut etiam in his labatur et cadat, artifex aliquis judicabit. Efficiatur autem ab oratore, necne, ut ii qui audiant ita afficiantur ut orator velit, vulgi assensu et populari approbatione judicari solet. Itaque nunquam de bono oratore aut non bono, doctis hominibus cum populo dissensio fuit. An censes, dum illi viguerunt quos ante dixi, non eosdem gradus oratorum vulgi judicio et doctorum fuisse ?

Ciceron.

L.

Thème Latin.—Platon dit qu'un discours n'est éloquent qu'autant qu'il agit dans l'âme de l'auditeur : par là vous pouvez juger sûrement de tous les discours que vous entendez. Tout discours qui vous laissera froid, qui ne fera qu'amuser votre esprit et qui ne remuera pas vos entrailles, votre cœur, quelque beau qu'il paraisse, ne sera point éloquent. Voulez-vous entendre Ciceron parler comme Platon en cette matière ? Il vous dira que toute la force de la parole ne doit tendre qu'à mouvoir les ressorts cachés que la nature a mis dans le cœur des hommes. Ainsi consultez-vous vous-même pour savoir si les orateurs que vous écoutez font bien. S'ils font une vive impression sur vous, s'ils rendent votre âme attentive et sensible aux choses qu'ils disent, s'ils vous échauffent et vous enlèvent au-dessus de vous-même, croyez hardiment qu'ils ont atteint le but de l'éloquence. Si, au lieu de vous attendrir, ou de vous inspirer de fortes passions, ils ne font que vous plaire et vous faire admirer l'éclat et la justesse de leurs pensées et de leurs expressions, dites que ce sont de faux orateurs.

Fénelon, *1 Dialogue sur l'éloquence.*

R.

Version grecque.—

Ὣς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων.
Αὐτὰρ ἐπεί ῥ' εὔξαντο, καὶ οὐλοχύτας προβάλοντο,
Αὖ ἔρυσαν μὲν πρῶτα, καὶ ἔσφαξαν καὶ ἔδειραν,
Μηρούς τ' ἐξέταμον, κατά τε κνίσσῃ ἐκάλυψαν,
Δίπτυχα ποιήσαντες, ἐπ' αὐτῶν δ' ὠμοθέτησαν.
Καῖε δ' ἐπὶ σχίζῃς ὁ γέρων, ἐπὶ δ' αἴθοπα οἶνον
Λεῖβε· νέοι δὲ παρ' αὐτὸν ἔχον πεμπώβολα χερσίν.
Αὐτὰρ ἐπεὶ κατὰ μῆρ' ἐκάη καὶ σπλάγχν' ἐπάσαντο,
Μίστυλλόν τ' ἄρα τἄλλα, καὶ ἀμφ' ὀβελοῖσιν ἔπειραν,
Ὤπτησάν τε περιφραδέως, ἐρύσαντό τε πάντα.
Αὐτὰρ ἐπεὶ παύσαντο πόνου τετύκοντό τε δαῖτα,
Δαίνυντ', οὐδέ τι θυμὸς ἐδεύετο δαιτὸς ἐΐσης.
Αὐτὰρ ἐπεὶ πόσιος καὶ ἐδητύος ἐξ ἔρον ἕντο,
Κοῦροι μὲν κρητῆρας ἐπεστέψαντο ποτοῖο.

HOMÈRE, *Iliade.*

MON.

SECOND EXAMEN.

Botanique.—1. Epiderme.
2. Fleur (*déf*).—Calice, ses parties.—Etamine, ses parties.—Pistil, ses parties.
3. Phénomènes généraux de la germination.

JOL.

Minéralogie.—1. Systèmes cristallins (*déf.*), leur nombre.—Symétrie des axes et formes géométriques qui caractérisent chacun de ces systèmes.
2. Éclat (*déf.*), Enumérer les principaux.
3. *Composition chimique des espèces suivantes :* Blende, Galène, Cinabre.

JOL.

Géologie—1. TERRAINS DÉVONIENS : Où ils se rencontrent dans la province de Québec.—Pétrole canadien et américain.—Principal caractère paléontologique de cette époque,
2. *Influence de la vie relativement à la formation des lits géologiques.*—Tourbe.—Coraux.
3. Banquises.

JOL.

Mathématiques.—1. Donner et démontrer la règle pour convertir la fraction 0.43181818......en fraction ordinaire.

2. Un capital placé à intérêt simple à 5.5 °/° pèndant 4 ans et 11 mois a produit une somme de $1135.75 capital et intérêts, trouver ce capital.

3. Résoudre le système d'équations :

$$\frac{x+1}{y-1} - \frac{x-1}{y} = \frac{6}{y},$$
$$x - y = 1.$$

4. A et B reçoivent le même salaire. Trouver la valeur de ce salaire sachant que A en économise le 1/5, et que B, en dépensant annuellement $320 de plus que A, s'est endetté de $880 au bout de 4 ans.

5. Diviser une ligne de 60 mètres en moyenne et extrême raison.

6. Le rayon d'une sphère vaut 4ᵐ,5 : trouver l'arête d'un cube de volume triple.

7. Dans un triangle un côté vaut 495 mètres et les angles adjacents à ce côté valent respectivement 35° 25' 7" et 75° 46' 33" : calculer les deux autres côtés et la surface du triangle.

Q.

Astronomie.—1. La latitude d'un lieu est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon du lieu (*dém.*).

2. Le jour solaire est plus grand que le jour sidéral (*explication*).

3. Parallaxe et grandeur de la lune (*expliquer sommairement comment on les trouve et donner leurs valeurs moyennes*).

4. Quelques particularités sur les planètes Vénus et Saturne (*distance au soleil, volume, révolution diurne et révolution autour du soleil, satellites.*)

Q.

Physique.—1. Centre de gravité (*déf.*).—Détermination du centre de gravité du triangle (*dém.*)

2. Attraction universelle (*déf. et notion*) ; sa loi.

3. Pression sur les parois latérales, centre de pression.

4. Ascension des ballons..

5. Nœuds et ventres de vibration dans les tuyaux sonores (*déf. et indication de leur cause*).

6. Mirois ardents.

7. Cause de la coloraiion des corps.

8. Electrisation par influence.

9. Pluie.

Ass.

Chimie.—1. Combinaison et mélange.

2. *Propriétés physiques de l'*Oxygène, *du* Sulfure de carbone.

3. *Propriétés chimiques de l'*acide Cyanhydrique.

4. *Préparation de l'*acide Chlorhydrique.

5. *Composition du* laiton *et des* caractères d'imprimerie.

6. Saponification (*notion succincte*).

Ass.

Philosophie.— LOGIQUE. 1. Opposition des propositions contradictoires, contraires. (*Défin. ; exemples, s'ils sont possibles.*)

2. Le système de Lamennais sur la certitude est faux. (*Exposer ce système et en démontrer la fausseté.*)

MÉTAPHYSIQUE. 3. Accident, accident absolu, accident modal. (*Déf. ; exemples, s'ils sont possibles.*)

4. Dans les choses créées, il y a une distinction réelle entre la personne et la nature. (*Dém.*)

5. Moyens de distinguer un miracle d'un fait naturel. (*Démonstration.*)

6. L'âme humaine ne connaît sa nature que dans ses propres actes. (*Démonstration.*)

7. L'homme qui a l'usage de sa raison ne peut ignorer invinciblement l'existence de Dieu. (*Dém.*)

MORALE.—8. Dieu peut imposer des lois à l'homme sans nuire à la liberté de ce dernier. (*Démonstration.*)

9. La servitude véritable est opposée des droit naturel. (*Démonstration.*)

STE-A.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE.

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie » et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée eu double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts avant le 31 mai de l'année du concours et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son désir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la omme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait consérvé au moins les deux-tiers des points alloués a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

☞ Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux prix est donné respectivement à celui des élèves de la *première catégorie* de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une réprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général.

ÉPREUVES POUR LE PRIX DU PRINCE DE GALLES, JUIN 1887.

PHILOSOPHIE.

(1re *Catégorie.* PROGRAMME : Définition.—Exemples s'ils sont possibles.)

1. Dilemme.—Essence.—Nature.—Acte de l'homme.—Acte humain.

(3e *Catégorie.* PROGRAMME : Démontrer les thèses ; lorsqu'il s'agit d'un système, il faut l'exposer avant d'en démontrer la vérité ou la fausseté.)

2. Enoncer les lois du dilemme [avec exemple pour chacune].
3. Les essences des choses ne nous sont pas complètement inconnues.
4. On ne peut admettre le système de Malebranche sur l'union de l'âme et du corps.
5. Dieu est essentiellement unique.
6. Considérés spécifiquement, les actes humains peuvent être indifférents ; considérés dans l'individu, ils ne peuvent l'être.

Composition supplémentaire,

tirée au sort.

MATHEMATIQUES.

1. Règle pour la division des fractions ordinaires (*démonstration*).
2. J'achète des pommes au prix de 35 centins pour 36 pommes. Combien

dois-je en vendre pour 21 centins si je veux gagner 20 °/₀ sur le prix d'achat? (*Par l'arithmétique.*)

3. Calculer la valeur numérique de :

$$\sqrt{\frac{a^0 - 6b^{-1}}{c^3}}$$

pour $a = 3$, $b = 2$ et $c = -\frac{1}{2}$.

4. Résoudre le système d'équations :

$$\frac{x+y}{7} - \frac{2y-x}{3} = 3,$$

$$\frac{3y+2x}{4} + \frac{9(x-1)}{8} = \frac{x}{2}$$

5. Un baril est plein de vin. On retire 9 gallons de ce vin que l'on remplace par de l'eau ; on retire ensuite 9 gallons de ce mélange d'eau et de vin que l'on remplace encore par de l'eau. Alors la quantité de vin restant dans le baril est à la quantité d'eau qui s'y trouve comme 16 est à 9. Combien ce baril contient-il de gallons ?

6. Toute parallèle à l'un des côtés d'un triangle détermine un second triangle semblable au premier (*dém.*).

7. Le volume d'un tétraèdre régulier vaut 250 mètres cubes : calculer l'arête de ce tétraèdre, en ayant soin d'indiquer toutes les opérations nécessaires pour trouver la formule *ad hoc*.

8. Expression du *sinus* et du *cosinus* en fonction de la *tangente* (*démonstration*).

ASTRONOMIE.

1. Explication du mouvement diurne apparent de la sphère céleste.— Preuves de la rotation de la terre.
2. Explication des phases de la lune.
3. Grandeur du soleil.—Sa distance à la terre. (*Indiquer ces quantités et comment on les trouve, sans dém.*)
4. Lois de Képler (*énoncé*).
5. Saturne et Neptune (*distance au soleil, volume, révolution diurne et révolution autour du soleil, satellites*).

RHÉTORIQUE.

COMPOSITION.

Sélim II, empereur des Turcs, était monté sur le trône en 1566. Il publia la guerre sainte et envoya ses armées pour s'emparer d'abord de l'île de Chypre, qui appartenait alors à la république de Venise.

Justement alarmé pour la liberté de la chrétienté, S. Pie V. s'empressa d'exhorter par des lettres et des envoyés les princes et les républiques à se liguer ensemble pour arrêter les progrès des infidèles.

On sait que ces efforts furent couronnés de succès et que la victoire de Lépante mit fin aux envahissements des Ottomans.

Faire le discours de l'envoyé de Pie V au roi d'Espagne, Philippe II.

Composition supplémentaire,

tirée au sort.

THEME LATIN.

La mort, vraie peine du péché.

Justice de Dieu, je vous adore ! Il était juste que, composé de deux parties dont vous aviez rendu l'union immuable, tant que je demeurerais uni à vous par la soumission que je vous devais, après que je me suis soulevé contre vos ordres inviolables, je visse la dissolution des deux parties de moi-même auparavant si bien assorties, et que je visse mon corps en état d'aller pourrir dans la terre, et de retourner à sa première boue. O Dieu, je subis la sentence, et toutes les fois que la maladie m'attaquera, pour petite qu'elle soit, ou que je songerai seulement que je suis mortel, je me souviendrai de cette parole : " Tu mourras de mort, " et de cette juste condamnation que vous avez prononcée contre toute la nature humaine. L'horreur que j'ai naturellement de la mort me sera une preuve de mon abandonnement au péché : car, Seigneur, si j'étais demeuré innocent, il n'y aurait rien qui pût me faire horreur. Mais maintenant je vois la mort qui me poursuit, et je ne puis éviter ses affreuses mains.

BOSSUET, *XVe Elévation.*

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans les deux examens, 182 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très bien* à tous les examens de terme.

FONDATION HODGSON

Feu le Rév. GEORGE-W. HODGSON et M. EDWARD-J. HODOSON, avocat, de Charlottetown, Ile du Prince-Fdouard, ont fondé, en mémoire de leur père M. DANIEL HODGSON, une bourse de $125 annuellement, à l'aide de laquelle un jeune homme de l'Ile du Prince-Edouard peut étudier, pendant trois ans, dans une des trois universités suivantes : McGill, Laval, Dalhousie. Chaque université vient à tour de rôle. L'année dernière était le tour de l'Université Laval.

Pour avoir droit à cette bourse, le candidat doit sortir le premier d'un concours fait à Charlottetown et dont les conditions ont été acceptées par les trois universités susdites.

Bibliothèque à Québec.

—

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui plus de 100,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., et de 3 h. à 5 h. P. M. Elle est fermee pendant les vacances.

Discipline.

—

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

A Québec, le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées ; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève à eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :

1° L'admonition particulière ;
2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
4° Le renvoi temporaire ;
5° Le renvoi illimité ;
6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur, ou du Vice-Recteur à Montréal. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annulle la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ.

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis

pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentree et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves ss découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC.

N.-B.—Le pensionnat est redevenu obligatoire a Québec pour tous ceux dont les parents n'habitent pas la ville.

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

Art. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

Art. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

Art. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

Art. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

Art. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour

y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

Art. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leur chambre qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

Art. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

Art. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

Art. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

Art. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

Art. XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres, ni journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

Art. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux : ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

Art. XIV. Les mouvements journaliers sont comme suit :

A six heures et demie, le lever ;
A six heures trois-quarts, la prière du matin et la messe ;
A sept heures et quart, le déjeuner ;
Après le déjeuner, récréation ;
A huit heures, étude ;
A midi, dîner ;
Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;
A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

Art. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y a d'étude que le matin avant le déjeuner pour (pour ceux qui n'entendent pas une basse messe), et le soir, après la prière, laquelle se fait, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assistent ces jours-là à tous les offices de la Cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

Art. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeurent au pensionnat observent, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

Art. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

—A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller au choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

Déboursés que les élèves ont à faire.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1887-88.

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC.

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises..........$120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme..................................$ 44 00
2° Au commencement du second terme....................................$ 40 00
3° Au commencement du troisième terme.................................$ 36 00

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au Pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC.

Elèves *inscrits* (1).. $10 00 par terme.
Chaque cours isolé.. $ 5 00 par terme.
Elèves *non inscrits*.. $12 00 par terme.
Chaque cours isolé.. $ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT.

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Elèves *inscrits* (1).. $ 90 00
Elèves *non inscrits*.. $108 00

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collége affilié, ou à l'Université.

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves *inscrits* (1) .... $10 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'ils est *inscrit* on *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE.

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1) $180 00
Elèves *non inscrits* $216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes, suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1o. *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes :*

Elèves *inscrits* .... $15 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $18 00 par terme.

2o. *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes :*

Elèves *inscrits* .... $16 50 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $20 00 par terme.

3o. *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou 9 termes :*

Elèves *inscrits* .... $20 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $24 00 par terme.

4o. *En dehors des conditions précédentes ;*

Elèves *inscrits* .... $5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits* .... $6 00 par cours et par terme.

N. B.—Céux qui suivent la dissection paient en outre $5 00 par terme sans déduction.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE,

Voir pages 119, 120.

—

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

Voir page 124.

—

PRIX DES DIPLOMES.

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres, ou ès Sciences..................	$ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine.................	5 00
D. de Licencié	8 00
D. de Docteur	20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.
Il n'est plus fait de remise à ceux qui ont le diplôme de Bachelier ès Arts.



Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval. (1)

Coléoptères.—(SUITE.)

HALIPLIDÆ.

Haliplus, *Latr.*		
1	Confinis, *Steph.*	Ecosse
2	Elevatus, *Pantz.*	“
3	Impressus, *Fab.*	Calvados
4	Lineatocollis, *Marsh.*	“
5	Obliquus, *Fab.*	Savoie
6	Variegatus, *Sturm.*	Calvados
7	Immaculicollis, *Harr.* —Ruficollis *Dej.*	Québec
8	Triopsis, *Say.*	“
Cnemidotus, *Er.*		
9	Cæsus, *Duft.*	Pars
10	Muticus, *Lec.*—12 punctatus, *Say.*	Canada

DYTISCIDÆ.

Hyphydrus, *Ill.*		
1	Grandis, *Cast.*	Egypte
2	Ovatus, *Linn.*	Calvados
Hydrachna, *Fab.*		
3	Tarda, *Herbst.*	Paris
Hydroporus, *Clv.*		
4	Lepidns, *Say.*	Calvados
5	Læviventris, *Kirby.*	Chypre
6	Analis, *Aubé.*	Corse
7	Angustatus, *Sturm.*	Calvados
8	2-Carinatus, *Clairv.*	Savoie
9	Bilineatus, *Sturm.*	Lille
10	Canaliculatus, *Lac.*	“
11	Carinatus, *Aubé.*	Espagne
12	Cerisyi, *Aubé.*	“
13	Confluens, *Fab.*	Syrie
14	Davisi, *Curtis.*	Gde Chartreuse
15	Depressus, *Fab.*	Calvados
16	Deseretus, *Fairm.*	Andalousie
17	Dorsalis, *Fab.*	Lille
18	12-pustulatus, *Fab.*	Calvados
19	Distinguendus,	Corse
20	Erythrocephalus, *Linn.*	Tary
21	Ferrugineus, *Steph.*	Savoie
22	Spurius, *Lec.*	Québec
23	Flavipes, *Oliv.*	Manche
24	Geminus, *Fab.*	“
25	Granularis, *Linn.*	Pas de Calais
26	Griseostriatus, *Dej.*	Corse
Hydroporus.—(*Suite*).		
27	Halensis, *Fab.*	France
28	Inæqualis, *Fab.*	France et Québec
29	Latus, *Steph.*	France
30	Umbrosus, *Gyll.*	Lille
31	Lineatus, *Fab.*	Calvados
32	Litnratus, “	“
33	Martini, “	Corse
34	Undulatus, *Say.*	Canada
35	Modestus, *Aubé.*	“
36	Memnonius, “	Calvados
37	Meridionalis, “	Aveyron
38	Minutissimus, *G.*	“
39	Geniculatus, *Th.*	“
40	Nigrita, *Fab.*	Lille
41	Nivalis, *Heer.*	Savoie
42	Musicus, *Klug.*	Caire
43	Obscnrus, *Sturm.*	Allemagne
44	Opatrinus, *Germ.*	Aveyron
45	Palustris, *Linn.*	Calvados
46	Parallelogramus, *Ahr.*	Europe
47	Picipes, *Fab.*	Char. Inf.
48	Pictus, *Fab.*	Gde Chartreuse
49	Planus, *Fab.*	Calvados
50	Platynotus, *Germ.*	“
51	Pubescens, *Gyll.*	“
52	Pumilus, *Aubé.*	“
53	Reticulatus, *Fab.*	France
54	Saumarki, *Sah.*	Savoie
55	Semirufus, *Germ.*	Corse
56	Septentrionis, *Gyll.*	Savoie
57	6-guttatus, *Aubé.*	“
58	Unistriatus, *Schran.*	Lille
59	Tristis, *Payk.*	Calvados
60	Variegatus, *Aubé.*	Liban
61	Griseostriatus, *Dej.*	Ontario
62	Concinnus, *Lec.*	“
63	Convexus, *Aubé.*	“
64	Nubilus, *Lec.*	“
65	Affinis, *Lec.*	“
66	Varius, *Aubé.*	Lille
67	Tenebrosus, *Lec.*	Canada
68	Similis, *Kirby* — Impressopunctatus, *Sch.*	Québec
69	Varians, *Lec.*	Etats-Unis
70	Puberulus, *Mannh.*	Canada
71	Rotundatus, *Lec.*	“
72	Catascopium, *Say.*	“

---

(1) Voir les Annuaires Nos 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 30.

Hydroporus.—(*Suite*).		
73	Vittula, *Erich.*	Lille
74	Lareynii, *Fairm.*	Corse
75	Piceus, *Steph.*	Calvados
76	Pigmæus, *Sturm.*	"
77	Hybridus, *Aubé.*	Etats-Unis
78	Dissimilis, *Harris.*	"
Oxynoptilus,		
79	Cuspidatus, *Ku.*	France mér.
Noterus, *Clairv.*		
89	Crassicornis, *Dej.*	Manche
81	Sparsus, *Marsh.*	"
Laccophilus, *Leach.*		
82	Fasciatus, *Aub.*	Etats-Unis
83	Hyalinus, *Degeer.*	France
84	Minutus, *Linn.*	Tary
85	Testaceus, *Aubé.*	"
86	Variegatus, *Germ.*	Somme
87	Maculosus, "	Canada
Coptotomus, *Say.*		
88	Interrogatus, *Fab.*	Canada
Scutopterus, *Esch.*		
89	Coriaceus, *Castel.*	Calvados
Cymatopterus, *Esch.*		
90	Fuscus, *Linn.*	France
Rhantus, *Esch.*		
91	Pulverosus, *Steph.*	Lille
92	Collaris, *Payk.*	"
93	Binotatus, *Harr.*	Canada
Ilibius, *Er.*		
94	Viridiæneus, *Cr.*	Ontario
95	Angustior, *Gyll.*	Corse
96	Ater, *Gyll.*	Calvados
97	Biguttatus, *Linn.*	Canada
98	Fenestratus, *Fab.*	Lille
99	Guttiger, *Gyll.*	"
100	Meridionalis, *Aub.*	Provence
101	Obscurus, *Marsh.*	Calvados
102	Fuliginosus, *Fab.*	"
103	4-maculatus, *Aub.*	Canada
Liopterus,		
104	Agilis, *Fab.*	Lille
Agabus, *Leach.*		
105	Abbreviatus, *F.*	Bohéme
106	Arcticus, *Payk.*	Laponie
107	Brunneus, *Fab.*	Corse
108	Bipustulatus, *Linn.*	Calvados
109	Fimbriatus, *Lec.*	Etats-Unis
110	Cephalotes, *Rei.*	Corse
111	Chalconotus, *Panzt.*	Calvados
112	Femoralis, *Payk.*	Mars.
113	Guttatus, *Payk.*	Aveyron
114	Maculatus, *L.*	Calvados
115	Pulchellus, *Heer.*	Alpes
116	Fontinalis, *Step.*	Pyrenées
117	Solieri, *Aubé.*	Suisse
118	Sturmii, *Gyll.*	Calvados
119	Tarsatus, *Zet.*	Saxe
120	Punctulatus, *Aub.*	Etats-Unis
121	Gagatus,	Aveyron
122	Tristis, *Aubé.*	Etats-Unis
Agabus, *Leach.*—(*Suite*).		
123	Antracinus, *Mann.*	Etats-Unis
124	Erytropterus,	"
125	Punctatus, *Mels.*	Amérique
126	Obliteratus,	"
127	Hypomelas, *Manh.*	"
Copelatus, *Er.*		
128	Aubei, *Mont.*	Alpes
129	Glyphicus, *Say.*	Canada
Trogus,		
130	Senegalensis, *Aubé.*	Sénégal
131	Rœseli, *Fab.*	Seine et Marne
Dytiscus, *Linn.*		
132	Circumcinctus, *Ahr.*	Corse
133	Fasciventris, *Say.*	Québec
134	Lapponicus, *Gyll.*	Kœnigsberg
135	Punctulatus, *Fab.*	Bohéme
136	Marginalis, *Linn.*	Normandie
137	Harrisii, *Kirby.*	Québec
138	Confluens, *Say.*	"
139	Hybridus, *Aubé.*	Canada
140	Ventralis, *Say.*	Québec
Colymbetes, *Clv.*		
141	Agilis, *Aubé.*	Québec
142	Fuscus,	
143	Sculptilis, *Harr.*	Québec
144	4-maculatus, *Aubé.*	"
145	Biguttulus, *Germ.*	"
Eunectes, *Erichs.*		
146	Sticticus, *L.*	Lille
Acilius, *Leach.*		
147	Fraternus, *Harr.*	Canada
148	Sulcatus, *Aubé.*	Hongrie
Hydaticus, *Leach.*		
149	Cinereus, *Linn.*	Calvados
150	Fasciatocollis, *Harr.*	Etats-Unis
151	Leander, *Rossi.*	Corse
152	Liber, *Say.*	Etats-Unis
153	Stagnalis, *Fab.*	Bohème
154	Hubneri, *Fab.*	Allier
155	Transversalis, *Ber.*	"
Gaurodytes, *Thoms.*		
156	Obliteratus, *Lec.*	Canada
157	Lugens, *Lec.*	Etats-Unis
158	Gagates, *Aubé.*	Canada
159	Æneolus, *Cr.*	"
Cybister, *Curt.*		
160	Explanatus, *Lec.*	Etats-Unis
161	Rœseli, *Fab.*	Hongrie
Agabetes, *Cr.*		
162	Acuductus, *Harris.*	Canada
Ilybiosoma, *Cr.*		
163	Bifarius, *Kirby.*	Ontario
Matus, *Aubé.*		
164	bicarinatus, *Say.*	Ontario

GYRINIDÆ.

Gyrinus, *Linn.*		
1	Angustatus, *Aub.*	Calvados
2	Bicolor, *Payk.*	"

Gyrinus, *Linn.*—(*Suite*).
3 Concinnus, *Kl.* Calvados
4 Dejeani, *Brul.* Beziers
5 Distinctus, *Aub.* Gde Chartreuse
6 Marinus, *Gyll.* Calvados
7 Dorsalis, *Gyll.* "
8 Minutus, *Fab.* "
9 Natator, *L.* "
10 Striatus, *Fab.* Nice
11 Suffriani, *Scri.* Calvados
12 Urinator, *Illiger.* "
13 Affinis, *Aubé.* Canada
14 Analis, *Say.* "
15 Picipes, *Aubé.* Québec
16 Ventralis, *Kirb.* "
Dineutus, *Mac L.*
17 Australis, *Fab.* N. Cal.
18 Assimilis, *Aub.* Canada
19 Vittatus, *Germ.* "
20 Americanus, *White.* "
21 Discolor, *Aubé.* "
Orectochilus, *Lac.*
22 Sericeus, *Esch.* Abyssinie
23 Bellieri, *Reish.* Corse

HYDROPHILIDÆ

Hydrophilus, *Geoff.*
1 Aterrimus, *Erch.* Berlin
2 Olivaceus, Chine
3 Mixtus, *Lec.* Québec
4 Piceus, *L.* Europe
Tropisternus, *Sol.*
5 Californicus, *Lec.* Etats-Unis
6 Apicipalpus,
7 Glaber, *Herbst.* Canada
8 Ellipticus, *Lec.* "
9 Lateralis, *Herbst.* — Nimbatus, *Say.* Canada
10 Cæruleus, Cayenne
11 Xantopus, Colombie
12 Cayennensis, Cayenne
13 Collaris, Brésil
Hydrocharis, *Latr.*
14 Obtusatus *Say.* Canada
15 Caraboides, *Linn.* Calvados
16 Flavipes, *Steo.* Toulouse
Hydrobius, *Leach.*
17 Convexus, *Ill.* Landes
18 Oblongus, *Herbst.* Calvados
19 Punctatostriatus, *Letz.* Allemagne
20 Fuscipes, *Linn.* Calvados
21 Tumidus, *Lec.* Canada
22 Regularis, *Lec.* — Fuscipes, *L.* Canada
23 Globosus, *Say.* Canada
24 Subcupreus, *Say.* "
25 Digestus, *Lec.* Québec
Philhydrus, *Sol.*
26 Dilutus, Céphalonie

Philhydrus, *Sol.*—(*Suite*).
27 Lividus, *Forst.* Marenne
28 Melanocephalus, *Mull.* France
29 Nigricans, Bohème
30 Fimbriatus, *Mels.* Canada
31 Ochraceus, *Mels.* Québec
Laccobius, *Erichs.*
32 Agilis, *Rand.* Ontario
33 Minutus, *Linn.* Savoie
34 Revelieri, Corse
Berosus, *Leach.*
35 Æriceps, *Curt.* France
36 Affinis, *Brul.* Etats-Unis
37 Luridus, *Oliv.* Somme
38 Striatus, *Say.* Canada
Limnebius, *Leach.*
39 Papposus, *Muls.* Provins
40 Picinus, Calvados
41 Truncatellus, *Gyll.* "
42 Nitidus, *Marsh.* "
Chætarthria, *Steph.*
43 Nigrella, *Lec.* Canada
44 Seminulum, *Payk.* Manche
Spercheus, *Kugel.*
45 Emarginatus, *Muls.* Lille
Helophorus, *Fab.*
46 Æneipennis, *Thom.* Tary
47 Aquaticus, *Gyll.* Chambery
48 Glacialis, *Heer.* Chartreuse
49 Insularis, Corse
50 Intermedius, *Muls.* Allemagne
51 Nubilus, *Muls.* Calvados
52 Rugosus, *Oliv.* "
53 Granularis, *Muls.* Manche
54 Griseus, *Brull.* Lyon
55 Arvernicus, *Muls.* Saxe
56 Nanus, *Muls.* "
57 Lacustris, *Lec.* Canada
58 Tuberculatus, *Gyl.* "
Hydrochus, *Leach.*
59 Angustatus, *Germ.* Calvados
60 Carinatus, *Germ.* Espagne
61 Brevis, *Herbst.* Lille
62 Elongatus, *Oliv.* Espagne
63 Foveostriatus, Algérie
64 Foveolatus, *Germ.* France
65 Squamifer, *Lec.* Canada
Ochthebius, *Leach.*
66 Holmbergi, *Makl.* Canada
67 Bicolon, *Germ.* Charante Infé.
68 Rufomarginatus, *Er.* Calvados
69 Exaratus, *Muls.* "
70 Exsculptus, *Germ.* Savoie
71 Sulcicollis, *Sturm.* "
72 Gibbosus, *Germ.* Bohème
73 Granulatus, *Muls.* Chartreuse
74 Punctatus, *Steph.* Calvados
75 Laniuginosus, Grèce
76 Lividipes, *F. & L.* Espagne
77 Margipallens, *Latr.* Pas de Calais
78 Marinus, *Pk.* Calvados

Ochthebius, *Leach.*—(*Suite*).
79 Metallescens, *Rosenh.* Espagne
80 Nanus, "
81 Pygmæus, *Muls.* Calvados
82 Serratus, Autriche
83 Submersus, Corse
84 Quadricollis, *Muls.* "
85 Lyolisyi, Cherbourg
Hydræna, *Kug.*
86 Pensylvanica, *Kiesw.* Canada
87 Angustata, *Ksw.* Corse
88 Flavipes, *Ksw.* Calvados
89 Dentipes, *Germ.* Saxonie
90 Gracilis, *Germ.* Calvados
91 Nigrita, *Germ.* Tary
92 Polita, *Ksw.* Gde Chartreuse
93 Pulchella, *Germ.* Calvados
94 Sieboldi, *Rosenh.* Algérie
95 Riparia, *Kugel.* Savoie
96 Rugosa, *Muls.* Morgon
97 Testacea, *Curt.* Amiens
Cyclonotum, *Erichs.*
98 Orbiculare, *Muls.* Manche
Dactylosternum,
99 Abdominale, *Fab.* Madère
Cercyon, *Leach.*
100 Flavipes, *Fab.* Calvados
101 Hæmorrhoidale, *Fab.* "
102 Hæmorrhoum, *Gyll.* Pyrénées
103 Laterale, *Steph.* Calvados
104 Littorale, *Gyl.* "
105 Lugubre, *Payk.* "
106 Minutum, *Muls.* Manche
107 Obsoletum, *Casteln.* "
108 Quisquilium, *Linn.* "
109 Terminatum, *Marsh.* "
110 Unipunctatum, *Linn.* "
111 Minimum, *Linn.* "
Cryptopleurum, *Muls.*
112 Vagans, *Lec.* Ontario
113 Obscurum, Manche
114 Atomarium, *Payk* "
Sphæridium, *Fab.*
115 Bipustulatum, *Muls.* Manche

SILPHIDÆ

Leptoderus, *Schm.*
1 Angustatus, *Schm.* Carniole
Pholemon,
2 Angusticollis, Carniole
3 Querilhaci, Pyrénées
Necrophilus, *Latr.*
4 Subterraneus, *Ill.* Autriche
Pteroloma, *Gyll.*
5 Forsteni, Autriche
Leptinus, *Mull.*
6 Testaceus, *Mull.* Manche
Adelops, *Tellk.*
7 Bonvouloiri, Pyrénées
8 Delarouzei, "

Adelops, *Tellk.*—(*Suite*).
9 Freyeri, Carniole
10 Montana, *Schio.* "
11 Pyrenæus, Pyrénées
12 Ovatus, *Ksw.* "
13 Schiodtei, *Ksw.* "
14 Khevenhülleri, *Mill.* Bohême
15 Speluncarum, Pyrénées
16 Wollastoni, *Janson.* Lille
17 Abeillei, Ariège
18 9-fontium, "
19 Elevatus, "
20 Infernus, Ariège
21 Curvipes, "
22 Vasconicus, "
23 Dicki, "
Choleva, *Latr.*
24 Affinis, Manche
25 Alpina, *Gyll.* Alpes
26 Chrysomeloides, *Panz.* Calvados
27 Coracina, *Kelln.* "
28 Fumata, *Spenc.* "
29 Fusca, *Panz.* Alpes
30 Grandicollis, *Er.* "
31 Intermedia, *Kraatz.* Calvados
32 Neglecta, " "
33 Picipes, " Fontainebleau
34 Sericea, " Paris
35 Velox, " "
36 Wilkini, Manche
37 Tristis, *Panz.* "
Catopsimorphus, *Aub.*
38 Michonis, Jérusalem
Colon, *Herbst.*
39 Brunneum, *Kraatz.* Paris
40 Viennense, *Herbst.* "
Agyrtes, *Frohl.*
41 Bicolor, *Cast.* Paris
42 Castaneus, Strasbourg
Sphærites, *Duft.*
43 Glabratus, *Kust.* Pologne
Triarthron, *Mark.*
44 Markeli, *Schmidt.* Calvados.
Hydnobius, *Schmidt.*
45 Punctatissimus, *Steph.* Caboury
Cyrtusa, *Ericho.*
46 Minuta, *Ahr.* Paris
Colenis, *Erichs.*
47 Dentipes, *Gyll.* Calvados
Agathidium, *Ill.*
48 Exiguum, *Mels.* Canada
Agaricophagus, *Sch.*
49 Cephalotes, *Sch.* Paris
Amphicyllis, *Erichs.*
50 Globiformis, *Sahlb.* Calvados
51 Globus, *Erich.* "
Necrophorus, *Fab.*
52 Americanus, *Oliv.* Canada
53 Corsicus, *Lap.* Corse
54 Germanicus, *Linn.* Calvados
55 Humator, *Kust.* "

Necrophorus, *Fab.*—(*Suite*).
56 Interruptus, *Brull.* Calvados
57 Marginatus, *Fab.* Québec
58 Mortuorum, *Kust.* Paris
59 Orbicollis, *Say.* Québec
60 Velutinus, *Fab.*—tomentosus, *Web.* "
61 Vespillo, *Linn.* Calvados
62 Vestigator, *Kust.* "
63 Investigator, *Zetters.* "
64 Infodiens, *Mann.* Etats-Unis
65 Lunatus, *Lec.*—Sayi, *Lap.* Québec
66 Pustulatus, *Hersch.* "
67 Confossor, *Lec.* — Melsheimeri, *Kirby,* Québec
Necrodes, *Leach.*
68 Littoralis, *Linn.* Calvados
Silpha, *Linn.*
69 Surinamensis, *Fab.* Québec
70 Lapponica, *Hb.* "
71 Atrata, *Linn.* Calvados
72 Carinata, *Ill.* Fontainebleau
73 Sinuata, *Kust.* Calvados
74 Granulata, *Kust.* Corse
75 Puncticollis, *Lucas.* "
76 Inæqualis, *Fab.* Québec
77 Lævigata, *Kust.* Manche
78 Marginalis, *Fab.*—Noveboracensis, *Forst.* Québec
79 Nigrita, *Kust.* Mt. Cénis
80 Opaca, *Linn.* Calvados
81 Orientalis, *Brull.* Algérie
82 Peltata, *Lec,* Québec
83 4—punctata, *Kust.* Calvados
84 Rugosa.
85 Ramosa, *Say.* Québec
86 Reticulata, *Kust.* Calvados
87 Thoracica, *Linn.* "
88 Tristis, *Kust.* "
89 Dispar, *Herbst.* France nord
90 Siberica, *Kust.* Terre-Neuve
Anisotoma, *Ill.*—Liodes, *Er.*
91 Badia, *Erich.* Paris
92 Calcarata, *Erich.* "
93 Cinnamomea, *Panz.* Tary
94 Curta, *F. et L.* Caboury
95 Dubia, *Erich.* St-Germ. en Laye
96 Ovalis, *Schm.* Paris
97 Rubiginosa, *Sch.* "
98 Globosa, *Lec.* Québec
Calops, *Payk.*
99 Picipos.
100 Opaceus, Etats-Unis
Liodes, *Latr.*
101 Castaneus, *Herbst.* Chartreuse
102 Glaber, *Erich.* Aveyron
103 Humeralis, *Er.* Calvados
104 Orbicularis, *Er.* "
105 Serricornis, *Gyll.* Pologne
106 Collaris, *Lec.* Canada
Agathidium, *Ill.*
107 Atrum, *Er.* Calvados

Agathidium, *Ill.*—(*Suite*).
108 Badium, *Er.* Paris
109 Confusum, Calvados
110 Lævigatum, *Er.* "
111 Nigripenne, *Fab.* "
112 Rotundatum, *Gyll.* "
113 Seminulum, *Lin.* "
Clambus, *Fish.*
114 Armadillo, *De G.* Calvados
Calyptomerus, *Redt.*
115 Dubius, Calvados

SCYDMÆNIDÆ

Scydmænus, *Latr.*
1 Angulatus, *M. & K.* Allemagne
2 Chrysocomus, *M. & K.* Bohême
3 Elongatulus, *M. & K.* Bohême
4 Hirticollis, *Gyl.* Calvados
5 Oblongus, *Sch.* Pyrénées
6 Pubicollis, *M. & K.* Calvados
7 Scutellaris, *M. & K.* "
8 Wetterhali, *Gyl.* "
Mastigus, *Latr.*
9 Palpalis, *Klug.* Portugal
10 Dalmatinus. Dalmatie
Eumicrus, *Lap.*
11 Hellwidgi, *M. & K.* Berlin
12 Rufus, *M. & K.* Manche
13 Tarsatus, *M. & K.* Calvados
Cephennium, *Mull.*
14 Thoracicum, *M. & K.* Calvados

PAUSSIDÆ

Paussus, *Linn.*
1 Favieri, *Fairm.* Collioure

PSELAPHIDÆ

Chennium, *Latr.*
1 Bituberculatum, *Latr.* Calvados
Centrotoma, *Heyd.*
2 Lucifuga, *Heyd.* Bohême
Ctenistes, *Reich.*
3 Palpalis, *Reich.* Fr. Mérid.
Pselaphus, *Herbst.*
4 Dresdensis, *Herbst.* Calvados
5 Heisei, *Herbst.* Aveyron
Tychus, *Leach.*
6 Ibericus, *Aub.* Isère
7 Niger, *Aub.* Manche
Trichonyx, *Chaud.*
8 Sulcicollis, *Aub.* Paris
9 Märkelii, Calvados
Amaurops, *Fairm.*
10 Gallicus, Pyrénées
11 Corsicus, Corse
Batrisus, *Aub.*
12 Delaportei, *Aubé.* Allemagne

Batrisus, *Aub.*—(*Suite*).
13 Formicarius, *Aubé*. Fontainebleau
14 Venustus, *Aubé*. "
Bryaxis, *Leach*.
15 Fossulata, *Aub.* Calvados
16 Hæmatica, *Aub.* "
17 Juncorum, *Leach.* "
18 Lefebrei, *Aub.* Lac du Bourget
19 Nigriventris, Corse
20 Xanthoptera, *Aubé*. Aveyron
21 Sanguinea, *Fab.* Calvados
22 Syriaca, Syrie
23 Antennata, *Aub.* Fr. Mérid.
24 Helferi, *Aub.* Mt. Cenis
Bythinus, *Leach*.
25 Bulbifer, *Aub.* Calvados
26 Curtisi, *Aub.* "
27 Mulsanti, *Ksw.* Pyrénées
28 Puncticollis, *Aubé*. Manche
29 Securiger, *Aubé*. Erlanges
Euplectus, *Leach*.
30 Ambiguus, *Reich.* Corse
31 Karsteni, *Aubé*. Calvados
32 Sanguineus, *Aubé*. S. Lo
33 Signatus, *Aubé*. Paris
Trimium, *Aubé*.
34 Brevicorne, *Reich.* Bohême
Claviger, *Preys.*
35 Duvali, Fr. Mérid.
36 Longicornis, *Mull.* "
37 Pouzani, "
38 Testaceus, *Preyssl.* Bohême
39 Foveolatus, *Mül.* France

STAPHYLINIDÆ

Autalia, *Mann.*
1 Rivularis, *Grav.* Manche
2 Impressa, *Er.* Lithuani
Falagria, *Mann.*
3 Formosa, *Rosenh.* Allemagne
4 Thoracica, *Curt.* Calvados
5 Sulcata, *Er.* "
6 Sulcatula, *Grav.* Orme
7 Obscura, *Er.* Calvados
8 Nigra, *Er.* Savoie
9 Dissecta, *Er.* Ontario
Bolitochara, *Mann.*
10 Lucida, *Grav.* Savoie
11 Lunulata. *Payk.* Calvados
12 Bella, *Mark.* Bohême
13 Obliqua, *Er.* Corse
Phytosus, *Curt.*
14 Spinifer, *Curt.* France
15 Balticus, "
Silusa, *Erich.*
16 Rubiginosa, *Er.* Calvados
Stenusa,
17 Rubra, Calvados
Ocalea, *Er.*
18 Castanea, *Er.* Pyrénées

Ocalea, *Er.*—(*Suite*).
19 Decumana, *Er.* Calvados
20 Badia, *Er.* "
21 Murina. *Er.* Piémont
Stenoglossa, *Kraatz.*
22 Semirufa. *Er.* St-Lo
Ichnoglossa, *Kraatz.*
23 Rufopicea, *Kraatz.* Calvados
Leptusa, *Kraatz.*
24 Fumida, *Er.* Calvados
25 Ruficollis, *Er.* "
26 Globulicollis, *Muls.* Pyrénées
27 Nubigena, Corse
28 Pandellei, Pyrénées
Thyasophila, *Kraatz.*
29 Angulata, *Er.* Calvados
Haploglossa, *Kraatz.*
30 Prætexta, *Er.* Calvados
Aleochara, *Grav.*
31 Fuscipes, *Er.* Calvados
32 Lata, *Grav.* "
33 Clavicornis, *Redt.* Tary
34 Rufipennis, *Er.* Pyrénées
35 Tritis, *Er.* Manche
36 Bimaculata, *Grav.* Canada
37 Gracilicornis, *Fauvel.* Etats-Unis
38 Crassiuscula, *Sahlb.* Marseilles
39 Milleri, Autriche
40 Brevipennis, *Grav.* Calvados
41 Lanuginosa, *Er.* "
42 Mycetophaga, *Kraatz.* "
43 Puberula, *Klug.* Corse
44 Bilineata, *Gyl.* Calvados
45 Nitida, *Er.* Orne
46 Inconspicua, *Kr.* Chte Inf.
47 Morion, *Er.* Calvados
48 Grisea, *Kraatz.* Manche
49 Cuniculorum, Paris
50 Algarum, Manche
51 Obscurella, *Grav.* "
52 Villosa, "
53 Rufitarsis, "
54 Lata, *Grav.* Ontario
55 Nitida, " "
Euryusa, *Er.*
56 Laticollis, *Heer.* Lyonnais
Cratnræa,
57 Gentilis, Autriche
58 Pulla, Paris
59 Marginalis, Autriche
Dinarda, *Mann.*
60 Dentata, *Er.* Bohême
61 Mærkelii, *Ksw.* "
Lomecusa, *Grav.*
62 Strumosa, *Er.* Calvados
63 Paradoxa, *Er.* "
64 Emarginata, *Er.* "
Myrmedonia, *Er.*
65 Limbata, *Er.* France
66 Similis, *Mark.* Dresde
67 Funesta, *Grav.* Allemagne

Myrmedonia, *Er.*—(*Suite*).		
68	Cognata, *Kra.*	Allemagne
69	Humeralis, *Er.*	Paros
70	Collaris, *Er.*	Calvados
71	Haworthi, *Steph.*	France
72	Laticollis, *Mark.*	Allemagne
73	Ruficollis, *Grim.*	France
74	Lugens, *Er.*	“
75	Hampei.	Croatie
76	Canaliculata, *Fab.*	Normandie
77	Memnonia, *Ger.*	Algérie
78	Labida.	Etats-Unis
Callicerus,		
79	Rigidicornis,	Morgon
80	Obscurus,	France
Calodera, *Kr.*		
81	Nigricollis, *Er.*	Calvados
82	Forticornis, *Lac.*	“
83	Nigrita, *Er.*	Paris
84	Longitarsis, *Er.*	France
85	Rubicunda, *Er.*	Lyon
86	Æthiops, *Er.*	Bohême
87	Protensa, *Man.*	Hesse
88	Rubens, *Er.*	Calvados
Tachyusa, *Er.*		
89	Flavitarsis, *Kra.*	Corse
90	Coarctata, *Er.*	Aveyron
91	Constricta, *Er.*	“
92	Ferialis, *Er.*	“
93	Balteata, *Er.*	“
94	Umbratica, *Er.*	“
95	Sulcata, *Ksw.*	Calvados
96	Concolor, *Er.*	Lille
97	Atra, *Er.*	Chambéry
98	Læsa, *Er.*	Hyères
99	Modesta, *Fauvel.*	Amérique ?
Oxypoda, *Mann.*		
100	Opaca, *Er.*	Tary
101	Vittata, *Mark.*	Savoie
102	Lividipennis, *Steph.*	Calvados
103	Lentula, *Er.*	Paris
104	Islandica, *Kraatz.*	Dresde
105	Formiceticola, *Kraatz.*	Bohême
106	Pallidula,	Calvados
107	Longiuscula, *Er.*	Paris
108	Hæmorrhoa, *Kra.*	Calvados
109	Exoleta, *Er.*	“
110	Alternans, *Er.*	Chartreuse
111	Exigua, *Er.*	Piémont
112	Togata, *Er.*	Mt Cénis
113	Planipennis,	Calvados
114	Rugatipennis,	“
115	Assimilis, *Kraatz.*	Htes Pyrénées
116	Umbrata, *Er.*	Marenne
117	Maritima,	Dunkerque
118	Parvula,	Paris
119	Curtula, *Er.*	“
120	Ferruginea, *Er.*	Manche
Ocyusa,		
121	Maura,	Paris
122	Picina,	“

Homalota, *Mann.*		
123	Insconspicua, *Er.*	Paris
124	Deplanata, *Er.*	Provins
125	Cuspidata, *Er.*	Aveyron
126	Ægra, *Heer.*	Paris
127	Sodalis, *Er.*	“
128	Trinotata, *Kraatz.*	“
129	Brunnea, *Er.*	“
130	Validicornis, *Mar.*	“
131	Anceps, *Er.*	“
132	3-Angulum, *Kra.*	Calvados
133	Ravilla, *Er.*	Gde Chartreuse
134	Obfuscata, *Steph.*	Manche
135	Aterrima, *Er.*	Lyon
136	Pulchra, *Kra.*	Paris
137	Testaceipes, *Heer ?*	“
138	Atramentaria, *Gyl.*	Chartreuse
139	Longicornis, *Er.*	Calvados
140	Amicula,	Maren
141	Divisa, *Mark.*	Calvados
142	Debilis, *Er.*	Lyon
143	Analis, *Grav.*	Calvados
144	Luctuosa, *Muls.*	“
145	Hospita, *Mark.*	Tarbes
146	Coriaria, *Kraatz.*	Paris
147	Angustula, *Er.*	Manche
148	Arcana, *Er.*	Amiens
149	Æquata, *Er.*	Suisse
150	Sordidula, *Er.*	Paris
151	Nigritula, *Grav.*	Autriche
152	Scapularis, *Kra.*	Calvados
153	Fungicola, *Kra.*	Marennes
154	Nigella, *Er.*	Vincennes
155	Incana, *Er.*	Paris
156	Marcida,	“
157	Nigra, *Kraatz.*	Calvados
158	Flavipes, *Grav.*	Dresde
159	Talpa, *Heer.*	Manche
160	Palleola, *Er.*	Calvados
161	Autumnalis, *Er.*	“
162	Celata, *Er.*	“
163	Fluviatilis, *Kra.*	Pyrénées
164	Labilis, *Er.*	Marennes
165	Atricilla, *Er.*	“
166	Excisa,	Lithuanie
167	Circellaris, *Er.*	Manche
168	Tibialis, *Heer.*	Paris
169	Notha, *Er.*	Suisse
170	Gregaria, *Er.*	Calvados
171	Elongatula, *Er.*	“
172	Fallax, *Kraa.*	Lille
173	Languida, *Er.*	Paris
174	Terminalis, *Grav.*	Calvados
175	Plumbea,	“
176	Clientula, *Er.*	“
177	Puncticeps, *Kra.*	Gde Chartreuse
178	Orbata, *Er.*	Paris
179	Orphana, *Er.*	Manche
180	Stercoraria, *Kraa.*	“
181	Fusca, *Er.*	Lille
182	Fungi, *Er.*	Calvados

Homalota, *Mann.*—(*Suite*).
183 Palustris, *Kraa.* Seine inférieure
184 Sordida, *Kraa.* "
185 Cinnamomea, *Grav.* Bohême
186 Vestita, *Er.* Honfleur
187 Umbonata, *Er.* Tarn
188 Dichroa, *Grav.* Etats-Unis
189 Spæa, *Er.* Calvados
190 Graminicola, *Er.* Savoie
191 Hygrobia, Gde Chartreuse
192 Occulta, *Er.* Aveyron
193 Luridipennis, *Kra.* Calvados
194 Longula, *Heer.* Savoie
195 Sequanica, "
196 Lividipennis, *Mann.* Ontario
Hygronoma, *Er.*
197 Dimidiata, *Grav.* Bohême
Schistoglossa, *Kraatz.*
198 Viduata, *Er.* Allemagne
Gyrophæna, *Mann.*
199 Lucidula, *Er.* Strasbourg
200 Affinis, *Er.* Calvados
201 Nana, *Er.* "
202 Congrua, *Er.* "
203 Lævipennis, *Kraa.* Piémont
204 Pulchella, *Heer.* Suisse
205 Socia, *Er.* Canada
206 Carpini, Calvados
207 Minima, *Er.* "
208 Polita, *Er.* Savoie
209 Boleti, *Lin.* Bohême
Encephalus, *Westw.*
210 Complicans, *Er.* Paris
Pronomæa, *Er.*
211 Rostrata, *Er.* Paris
212 Picea, *Heer.* Lac du Bourget
Oligota, *Mann.*
213 Inflata, *Mann.* Paris
214 Pusillima, *Grav.* Calvados
215 Flavicornis, *Er.* Manche
Agaricochara, *Kraatz.*
216 Lævicollis, *Kraatz.* Calvados.
Diglossa, *Halid.*
217 Mersa, *Er.* Calvados
Myllæna, *Er.*
218 Glauca, *Aubé.* Honfleur
219 Gracilis, *Heer.* Mtgne Noire
220 Minuta, *Grav.* Calvados
221 Infuscata, *Kraa.* Marly
222 Intermedia, *Er.* Aveyron
Hypocyptus, *Man.*
223 Longicornis, *Er.* Calvados
224 Læviusculus, *Man.* Suisse
Trichophya, *Mann.*
225 Pilicornis, *Er.* Gde Chartreuse
Leucoparyphus, *Kraatz.*
226 Silphoides, *Linn.* Calvados
Lamprinus, *Heer.*
227 Erythropterus, *Pans.* Calvados
Tachinus, *Grav.*
228 Marginellus, *Er.* Calvados

Tachinus, *Grav.*—(*Suite*).
229 Laticollis, *Grav.* Pyrénées
230 Collaris, *Grav.* Seine
231 Fimetarius, *Grav.* Aveyron
232 Nitidus, Lithuanie
233 Bipustulatus, *Fab.* Lille
234 Flavipes, *Er.* Strasbourg
235 Rufipes, *Er.* St-Lo
236 Proximus, *Kraa.* Mt Doré
237 Elongatus, *Gyl.* "
238 Picipes, Canada
239 Fimbriatus, *Grav.* Ontario
240 Fumipennis, *Say.* Québec
Tachyporus, *Grav.*
241 Abdominalis, *Gyl.* Autriche
242 Lividipennis, *Mann.* Etats-Unis
243 Chrysomelinus, *L.* Le Hâvre
244 Elongatulus, *Reich.* Chrypre
245 Ruficollis, *Grav.* Pyrénées
246 Humerosus, *Er.* Gde Chartreuse
247 Transversalis, *Gr.* Pyrénées
248 Brunneus, *Fab.* Ontario
249 Scitulus, *Er.* Pyrénées
250 Pusillus, *Grav.* Calvados
251 Jocosus, *Say.* Canada
252 Brunneus, *Er.* Mtgne Noire
Conurus, *Steph.*
253 Fusculus, *Er.* Manche
254 Pedicularius, *Grav.* "
255 Lividus, *Er.* "
256 Bipunctatus, *Grav.* "
Boletobius, *Mann.*
257 Analis, *Payk.* Pyrénées
258 Cingulatus, *Er.* Manche
259 Inclinans, *Er.* Paris
260 Kraatzi, Pyrénées
261 Exoletus, *Er.* "
262 Pygmæus, *Fab.* Calvados
263 Brevicollis, *Fauv.* Etats-Unis
264 Bimaculatus, *Couper.* Canada
265 Atricapillus, *Fab.* Europe
Deinopsis, *Matth.*
266 Fuscatus, *Matth.* Bohême
Mycetoporus, *Man.*
267 Lepidus, *Grav.* Calvados
268 Splendens, *Er.* Manche.
269 Lucidus, *Er.* "
270 Splendidus, *Grav.* "
271 Punctus, *Er.* "
272 Longulus, *Er.* Le Havre
Tanygnathus, *Er.*
273 Terminalis, *Er.* Fr. mérid.
Acylophorus, *Nordm.*
274 Glabricollis, *Er.* Calvados
275 Wagenschieberi, *Ksw.* Autriche
276 Pronus, *Er.* Ontario
Euryporus, *Er.*
277 Picipes, *Er.* Amiens
Heterothops, *Steph.*
278 Dissimilis, *Er.* Calvados.
279 Binotatus, *Er.* Marennes

Velleius, *Mann.*
280 Dilatatus, *Er.* Fontainebleau
Quedius, *Steph.*
281 Tristis, *Grav.* Marennes
282 Picipes, *Er.* Calvados
283 Ochropterus, *Er.* Suisse
284 Peltatus, *Er.* Autriche
285 Anceps, *Fairm.* Paris
286 Umbrinus, *Er.* Bohême
287 Modestus, *Kraa.* Calvados
288 Nigriceps, *Kraa.* "
289 Suturalis, *Kraa.* "
290 Rufipes, *Grav.* "
291 Monticola, *Er.* Pyrénées
292 Collaris, *Er.* Bohême
293 Semiobscurus, *Er.* Corse
294 Attenuatus, *Er.* Calvados
295 Boops, *Grav.* Pyrénées
296 Brevipennis, "
297 Alpestris, *Heer.* Alpes
298 Obliteratus, *Er.* Calvados
299 Scintillans, *Grav.* "
300 Auricomus, *Ksw.* "
301 Lucidulus, *Er.* Savoie
302 Chrysurus, *Ksw.* "
303 Molochinus, *Grav.* Calvados et Québec
304 Punctatellus, *Heer.* Suisse
305 Brevis, *Er.* Calvados
306 Impressus, *Er.* Marennes
307 Lævigatus, *Gyl.* Pyrénées, Québec
308 Lateralis, *Grav.* Calvados
309 Abietum, Allemagne
310 Cruentus, *Oliv.* Calvados
311 Occultus, "
312 Truncicola, *Fair.* "
313 Xanthopus, *Er.* "
314 Fuliginosus, *Er.* Aveyron
315 Curtus, *Er.* Savoie
Coproporus, *Kradt.*
316 Ventriculus, *Er.* Canada
Astrapæus, *Grav.*
317 Ulmi, *Rossi.* Calvados
Emus, *Curt.*
318 Hirtus, *Linn.* Pyrénées
Staphylinus, *Linn.*
319 Maxillosus, *L.* Calvados
320 Nebulosus, *Er.* "
321 Pubescens, *Er.* "
322 Chrysocephalus, *Er.* France
323 Murinus, *Linn.* Manche
324 Fulvipes, *Er.* Calvados
325 Chloropterus, *Er.* Fontainebleau
326 Chalcocephalus, *Fab.* "
327 Fossor, *Scop.* Calvados
328 Stercorarius, *Oliv.* "
329 Lutarius, *Grav.* Morgon
330 Cinnamopterus, *Grav.* Québec
331 Violaceus, *Grav.* "
332 Latebricola, *Grav.* Calvados
333 Erythrocephalus, Nlle Hollande

Staphylinus, *Linn.*—(*Suite*).
334 Badipes, *Lec.* Québec
335 Capitatus, *Bland.* Ontario
336 Maculosus, *Grav.* "
337 Vulpinus, *Nord.* "
Ocypus, *Steph.*
338 Micropterus, Italie
339 Cyaneus, *Er.* Tary
340 Olens, *Er.* Calvados
341 Cupreus, *Er.* Manche
342 Picipennis, *Fab.* Liban
343 Brunnipes, *Fab.* Suisse
344 Compressus, *Er.* Calvados
345 Morio, *Grav.* Faleix
346 Ater, *Er.* Calvados
347 Æthiops, *Walt.* Fontainebleau
348 Pedator, *Er.* Calvados
349 Similis, *Er.* Fontainebleau
350 Fulvipennis, *Er.* Suisse
351 Syriacus, Syrie
352 Ater, *Grav.* Québec
353 Alpestris, *Er.* Piémont
Philonthus, *Leach.*
354 Cyanipennis, *Fab.* Calvados
355 Nitidus, *Er.* Hyères
356 Lepidus, *Er.* "
357 Bimaculatus, *Marsh.* Tary
358 Varius, *Gyl.* Pyrénées
359 Æneus, *Er.* Seine infér.
360 Politus, *Er.* Pyrénées
361 Lucens, *Er.* "
362 Atratus, *Er.* "
363 Cærulescens, *Lac.* "
364 Marginatus, *Er.* "
365 Cribratus, *Er.* Marennes
366 Canescens, *Man.* Californie
367 Splendens, *Er.* Pyrénées
368 Proteus. Manche
369 Exiguus, *Er.* Corse
370 Cinerascens, *Er.* Calvados
371 Nigritulus, *Grav.* "
372 Trossulus, *Kraat.* Toulouse
373 Astutus, *Er.* Pyrénées
374 Luxurians. *Er.* Savoie
375 Fulvipes, *Er.* "
376 Elongatus, Calvados
377 Procerulus, *Grav.* Pyrénées
378 Prolixus, *Er.* "
379 Escurialensis, Espagne
380 Fumarius, *Grav.* Limoges
381 Rufipennis, *Er.* "
382 Micans, *Grav.* Calvados
383 Salinus, *Ksw.* "
384 Rufimanus, *Er.* Tary
385 Rubidus, *Er.* "
386 Quisquiliarius, *Gyl.* "
387 Dimidatipennis, *Er.* "
388 Virgo, *Er.* "
389 Vernalis, *Grav.* Paris
390 Cicatricosus, *Er.* Cette
391 Sericeus, *Er.* "

Philonthus, *Leach.*—(*Suite*).		
392	Longicornis,	Sorrège
393	Sanguinolentus, *Er.*	Manche
394	Discoideus, *Grav.*	"
395	Pyrenæus, *Ksw.*	Pyrénées
396	Sordidus, *Er.*	Autriche
397	Fimetarius, *Grav.*	Calvados
398	Fumigatus, *Er.*	Manche
399	Pullus, *Er.*	Tary
400	Trusquii,	Damas
401	Ebeninus, *Er.*	Tary
402	Corvinus, *Er.*	Toulouse
403	Opacus, *Grav.*	Calvados
404	Agilis, *Grav.*	Pyrénées
405	Corruscus,	Calvados
406	Punctus, *Er.*	"
407	Tenuis, *Er.*	Bohême
408	Debilis, *Er.*	Calvados
409	Signaticornis, *Muls.*	Aveyron
410	Albipes, *Grav.*	Algérie
411	Æneus, *Rossi.*	Québec
412	Nigritulus,	Etats-Unis
413	4-collis, *Fauvel.*	"
414	Scybalarius, *Nord.*	"
415	Hepaticus, *Er.*	"
416	Brunneus, *Grav.*	Canada
417	Laminatus, *Er.*	Manche
418	Cyanipennis, *Fab.*	Québec
419	Blandus, *Grav.*	"
420	Lomatus, *Er.*	"
421	Promptus, *Erich.*	"
422	Ventralis, *Grav.*	"
423	Fulvipes, *Fab.*	"
Xantholinus, *Dahl.*		
424	Punctulatus, *Payk.*	Calvados
425	Fulgidus, *Er.*	Ch. Inférieure
426	Tricolor, *Er.*	Pyrénées
427	Linearis, *Er.*	Manche
428	Glaber, *Er.*	Bohême
429	Hebraicus,	"
430	Ochraceus, *Gyl.*	"
431	Collaris, *Er.*	Corse
432	Glabratus, *Er.*	Allier
433	Externus, *Fauvel.*	Etats-Unis
434	Cephalus, *Say.*	"
Gyrohypnus, *Leach.*		
435	Cephalus, *Say.*	Ontario
Leptacinus, *Er.*		
436	Batychrus, *Gyl.*	Aveyron
437	Linearis, *Grav.*	"
438	Formicetarum, *Germ.*	Oise
Baptolinus, *Kr.*		
439	Alternans, *Kr.*	Chartreuse
Othius, *Steph.*		
440	Fulvipennis, *Er.*	Mtgne Noire
441	Punctipennis, *Er.*	Seine Infér.
442	Myrmecophilus, *Ksw.*	"
Glyptomerus, *Kr.*		
443	Cavicola, *Mull.*	Carniole
Lathrobium, *Grav.*		
444	Brunnipes, *Er.*	Manche

Lathrobium, *Grav.*—(*Suite*).		
445	Boreale, *Hochh.*	Manche
446	Fulvipennis, *Er.*	"
447	Letzneri,	Pologne
448	Scabricolle, *Er.*	Dresde
449	Multipunctum, *Er.*	Tary
450	Lusitanicum, *Er.*	"
451	Scutellare, *Er.*	Pologne
452	Angustatum, *Er.*	Calvados
453	Anale,	Bône
454	Pallidum, *Er.*	Calvados
455	Filiforme, *Er.*	"
456	Angusticollis, *Er.*	Aveyron
457	Punctatum, *Er.*	Manche
458	Terminatum, *Grav.*	Calvados
459	Quadratum, *Er.*	"
460	Longulum, *Er.*	Bohême
461	Labile, *Er.*	"
462	Concolor,	Canada
463	Dimidiatum, *Say.*	"
464	Puncticolle, *Kirb.*	"
465	Longiusculum, *Grav.*	Québec
Achenium, *Curt.*		
466	Depressum, *Grav.*	Fr. Mérid.
467	Humile, *Er.*	"
468	Striatum, *Er.*	Algérie
Dolicaon, *Laporte.*		
469	Biguttulus, *Er.*	Toulouse
470	Illyricus, *Er.*	"
471	Venustus,	Fr. Mérid.
Cryptobium, *Man.*		
472	Bicolor, *Grav.*	Québec
473	Fracticorne, *Er.*	Calvados
Stilicus, *Latr.*		
474	Arabs,	Jérusalem
475	Fragilis, *Er.*	Calvados
476	Orbiculatus, *Er.*	"
Scopæus, *Er.*		
477	Minimus, *Er.*	Strasbourg
478	Minutus, *Er.*	"
479	Rubidus, *Muls.*	Aveyron
480	Didymus, *Er.*	"
481	Lævigatus, *Gyl.*	Marennes
482	Erichsonii, *Kr.*	Tary
Mecognathus.		
483	Pulcher,	Corse
Lithocharis, *Lac.*		
484	Picea,	Calvados
485	Maritima,	Vosges
486	Vicina,	Manche
487	Ripicola, *Kra.*	Calvados
488	Brunnea, *Er.*	"
489	Melanocephala, *Er.*	"
490	Seminigra,	Aveyron
491	Nigritula, *Er.*	Corse
492	Obsoleta, *Er.*	Calvados
493	Ochracea, *Er.*	"
494	Obscurella, *Er.*	Tary
495	Apicalis, *Kraatz.*	Calvados
496	Debilicornis,	"
497	Confluens, *Say.*	Ontario

Sunius, *Steph.*
498 Curtulus, *Er.* Corse
499 Intermedius, *Er.* Tary
500 Filum, *Walt.* Fr. Mérid.
501 Sobrinus, Corse
502 Anguinus, *Beaudi.* Mtgne Noire
503 Bimaculatus, *Er.* Montpellier
504 Filiformis, *Er.* Calvados
505 Angustatus, *Er.* Fr. Mérid.
506 Formicarum, “
507 Longiusculus, *Man.* Canada
508 Prolixus, *Er.* “
509 Tristis, *Er.* Calvados
Pæderus, *Grav.*
510 Riparius, *Linn.* Calvados, Québec
511 Brevipennis, *Er.* Alsace
512 Littoralis, *Grav.* Calvados
513 Longipennis, *Er.* Tary
514 Limnophilus, *Er.* Vosges
515 Caligatus, *Er.* Manche
516 Cephalotes, *Kraa.* Autriche
517 Longicornis, *Aubé.* Chambéry
518 Gemellus, *Kr.* Autriche
519 Ruficollis, *Er.* Aveyron
520 Littorarius, *Grav.* Canada
Erichsonius.
521 Pictus, *Fauvel.* Etats-Unis
522 Sobrinus, “
Œdichirus, *Er.*
523 Pæderimus, *Er.* Allemagne
Evaesthetus, *Grav.*
524 Ruficapillus, *Lac.* Aveyron
525 Læviusculus, *Man.* France
526 Scaber, *Er.* Calvados
Dianous, *Curt.*
527 Cærulescens, *Gyl.* Calvados
Stenus, *Latr.*
528 Biguttatus, *Lin.* Calvados
529 Guttula, *Er.* “
530 Argus, *Er.* Tary
531 Cinerascens, *Er.* Calvados
532 Atratulus, *Er.* Aveyron
533 Guynemeri, *J. du V.* Savoie
534 Rogeri, *Kra.* Calvados
535 Plantaris, *Er.* “
536 Incanus, *Er.* “
537 Providus, *Er.* “
538 Speculator, *Lac.* Savoie
539 Nitidus, *Lac.* Calvados
540 Pusillus, *Er.* Corse
541 Oreophilus, Tary
542 Bifoveolatus, *Gyl.* Lille
543 Binotatus, *Er.* Savoie
544 Vafellus, *Er.* Paris
545 Flavipes, *Er.* Marennes
546 Bipunctatus, *Er.* Aveyron
547 Unicolor, *Er.* Calvados
548 Subimpressus, *Er.* Lille
549 Circularis, *Grav.* Calvados
550 Fuscipes, *Grav.* “
551 Declaratus, *Er.* Pyrénées

Stenus, *Latr.*—(*Suite*).
552 Impressipennis, *J. du V.* Calvados
553 Geniculatus, *Er.* Paris
554 Subæneus, *Er.* Manche
555 Impressus, *Er.* Calvados
556 Foveicollis, *Kra.* “
557 Palustris, *Er.* Paris
558 Picipennis, *Er.* “
559 Crassiventris, Manche
560 Tempestivus, *Er.* Calvados
561 Littoralis, “
562 Cordatus, *Er.* Grenade
563 Rusticus, *Er.* Marennes
564 Contractus, *Er.* Corse
565 Latifrons, *Er.* Hyères
566 Solutus, *Er.* Normandie
567 Paganus, *Er.* “
568 Oculatus, *Grav.* Orne
569 Tarsalis, *Er.* “
570 Cicindeloides, *Er.* “
571 Filum, *Er.* “
572 Kiesenwetteri, *Kra.* Calvados
573 Ater, *Er.* Isère
574 Asphaltinus, *Er.* Pyrénées
575 Lævigatus, Corse
576 Argentellus, Bohême
577 Juno, *Er.* Calvados
578 Bapthalmus, *Er.* Normandie
579 Longipes, *Heer.* Savoie
580 Ruralis, *Er.* “
581 Flavicornis, *Er.* Canada
582 Æmulus, *Er.* Savoie
583 Tarsalis, *Er.* Etats-Unis.
Oxiporus, *Fabr.*
584 Stygicus, *Say.* Canada
585 Major, *Grav.* Etats-Unis
586 Rufipennis, *Lec.* Canada
587 Vittatus, *Grav.* “
588 Rufus, *Linn.* Savoie
589 Maxillosus, *Er.* “
590 Femoralis, *Grav.* Ontario
591 Lateralis, *Grav.* “
Bledius, *Leach.*
592 Taurus, *Germ.* Manche
593 Unicornis, *Er.* Marne
594 Atricapillus, *Er.* Thuringe
595 Crassicollis, *Er.* Paris
596 Subterraneus, *Er.* Tary
597 Rufipennis, *Er.* “
598 Verres, *Er.* Toulouse
599 Monoceros, *Rosenh.* Chypre
600 Longulus, *Er.* Morgon
601 Fracticornis, *Er.* Calvados
602 Pallipes, *Er.* Lille
603 Femoralis, *Er.* “
604 Talpa, *Gyl.* Dresde
605 Arenarius, *Payk.* Calvados
606 Erraticus, *Er.* Lyon
607 Nanus, *Er.* Paris
608 Fossor, *Heer.* Aveyron
609 Pusillus, *Er.* Fontainebleau

Bledius, *Leach.*—(*Suite*).
610 Opacus, *Er.* Aveyron
611 Hispidulus, *Fairm.* "
612 Dissimilis, *Er.* France
613 Troglodytes, *Er.* Etats-Unis
614 Tricornis, *Er.* Calvados
615 Aquarius, *Er.* Lithuanie
616 Capra, Syrie
Platystethus, *Mann.*
617 Morsitans, *Er.* Chartreuse
618 Spinosus, *Er.* Lyon
619 Cornutus, *Grav.* Calvados
620 Nodifrons, *Er.* Bône
621 Burlei, B. Alpes
622 Nitens, *Kraat.* Dresde
623 Americanus, *Er.* Québec
Oxytelus, *Grav.*
624 Fulvipes, *Er.* Lithuanie
625 Sculpturatus, *Er.* Aveyron
626 Piceus, *Linn.* Calvados
627 Rugosus, *Er.* Calvados, Québec
628 Inustus, *Er.* Aveyron
629 Perrisi, Calvados
630 Oceanus, "
631 Sculptus, *Grav.* "
632 Nitidulus, *Er.* Manche
633 Complanatus, *Er.* Chartreuse
634 Hamatus, *Fairm.* Calvados
635 Depressus, *Grav.* Aveyron
636 Speculifrons, *Kra.* "
637 Insignitus, *Grav.* Etats-Unis
Geodromicus, *Redt.*
638 Cæsus,
Haploderus.
639 Cælatus, Calvados
640 Cæsus, Mt Cénis
Trogophlæus, *Man.*
641 Dilatatus, *Er.* Calvados
642 Distinctus, *Fairm.* Chartreuse
643 Bilineatus, *Er.* Aveyron
644 Riparius, *Lac.* "
645 Exiguus, *Er.* Paris
646 Tenellus, *Er.* Lyon
647 Pusillus, *Grav.* Bohême
648 Nitidus, *Baud.* Savoie
649 Corticinus, *Er.* Honfleur
650 Inquilinus, *Er.* Calvados
651 Fuliginosus, *Er.* Aveyron
652 Elongatulus, *Er.* Manche
653 Subtilis, *Er.* Strasbourg
654 Scrobiculatus, *Er.* "
Thinobius, *Ksw.*
655 Wenkeri, Strasbourg
656 Brevipennis, *Ksw.* Fr. Mérid.
657 Longipennis, *Heer.* Aveyron
658 Brunneipennis, *Kr.* Strasbourg
Ancyrophorus, *Kraatz.*
659 Longicornis, *Fairm.* Gde Chartreuse.
660 Omalinus, *Er.* Aveyron
661 Flexuosus, *Fairm.* Calvados

Syntonium, *Curt.*
662 Æneum, *Er.* Bohême
Coprophilus, *Latr.*
663 Striatus, *Er.* France
664 Palpalis, *Er.* Bohême
Acrognathus, *Er.*
665 Mandibularis, *Gyl.* Calvados
Deleaster, *Er.*
666 Dichrous, *Er.* Calvados
Trigonurus, *Muls.*
667 Mellyi, *Muls.* Chartreuse
Lesteva, *Latr.*
668 Corsica, Corse
669 Bicolor, *Er.* Calvados
670 Punctata, *Er.* Calvados
671 Fontinalis, *Ksw.* Pyrénées
672 Pubescens, *Er.* Calvados
673 Heeri, *Fauv.* Paris
Acidota, *Steph.*
674 Cruentata, *Er.* Hyères
675 Seriata, *Lec.* Etats-Unis
Anthophagus, *Grav.*
676 Scutellaris, *Er.* Chartreuse
677 Fallax. *Ksw.* Allemagne
678 Armiger, *Er.* Calvados
679 Pyrenæus, Pyrénées
680 Forticornis, Silésie
681 Præustus, *Er.* Aveyron
682 Muticus, *Ksw.* Allemagne
683 Austriacus, *Er.* "
684 Alpinus, *Er.* Mt Cénis
685 Omalinus, *Er.* Savoie
686 Sudeticus, *Ksw.* Silésie
687 Brevicornis, "
688 Testaceus, *Er.* Dresde
689 Caraboides, *Linn.* Chartreuse
690 Suturalis, *Lac.* B. Alpes
691 Globulicollis, *Kraa.* Savoie
692 Æmulus, *Rosenh* B. Alpes
693 Nigritus, *Muls.* Gde Chartreuse
Olophrum, *Er.*
694 Piceum, *Gyl.* Bohême
695 Rotundicollis, *Er.* Lithuanie
696 Assimile, *Er.* Dresde
697 Consimile, *Gyl.* Lithuanie
698 Alpestre, *Er.* Suisse
Lathrimæum, *Er.*
699 Luteum, *Er.* Calvados
700 Atrocephalum, *Gyl.* "
Amphichroum, *Kraatz.*
701 Canaliculatum, *Er.* Autriche
Delpihrum, *Er.*
702 Crenatum, *Er.* Corse.
Olochares.
703 Angustatus, *Er.* Aveyron
Arpedium, *Er.*
704 Quadrum, *Er.* Bohême
Pycnoglypta.
705 Lurida, Bohême
Micralymma, *Westw.*
706 Brevipenne, *Er.* Seine Infér.

	Philorinum, *Kraatz.*	
707	Humile, *Er.*	Calvados
	Coryphium, *Steph.*	
708	Angusticolle, *Steph.*	Orne
	Boreaphilus, *Sahlb.*	
709	Velox, *Heer.*	Lyon
	Hadrognathus, *Schaum.*	
710	Longipalpis, *Muls.*	Lyon
	Omalium, *Grav.*	
711	Fucicola, *Kraatz.*	Calvados
712	Lucidum, *Er.*	"
713	Rivulare, *Payk.*	"
714	Fossulatum, *Er.*	"
715	Allardi,	"
716	Septentrionis,	"
717	Cæsum, *Er.*	
718	Oxyacanthæ, *Er.*	Lyon
719	Florale, *Er.*	Allier
720	Impar,	Marennes
721	Deplanatum, *Er.*	Manche
722	Pusillum, *Er.*	Aveyron
723	Concinnum, *Er.*	Sardes
724	Vile, *Er.*	"
725	Planum, *Er.*	Calvados
726	Pigmæum, *Er.*	"
727	Maculicorne, *Heer.*	Autriche
728	Striatum, *Grav.*	Strasbourg
729	Impressum, *Heer.*	"
730	Exiguum, *Gyl.*	Manche
731	Plagiatum, *Mann.*	Québec
	Eusphalerum, *Kraatz.*	
732	Triviale, *Er.*	Autriche
	Anthobium, *Steph.*	
733	Excavatum, *Er.*	Calvados
734	Nigrum, *Er.*	Vosges
735	Longipenne,	"
736	Limbatum, *Er.*	Suisse
737	Tenuipes,	B. Alpes
738	Abdominale, *Grav.*	St-Lo
739	Florale, *Panz*	Fr. Mérid.
740	Impressicolle, *Ksw.*	Pyrénées
741	Angustatum,	"
742	Luteipenne, *Er.*	Dresde
743	Sordidulum, *Kr.*	Vosges
744	Anale, *Er.*	Pyrénées
745	Scutellare, *Er.*	"
746	Adustum, *Ksw.*	Tary
747	Signatum, *Mark.*	Apennins
748	Kraatzi,	Pyrénées
749	Luteicorne, *Er.*	Dresde
750	Ophthalmicum, *Er.*	Charente
751	Torquatum, *Marsh.*	Suisse
752	Sorbi, *Er.*	France
753	Rhododendri, *Bandi.*	B. Alpes
754	Protectum, *Lec.*	Canada
755	Oblitum,	Pyrénées
756	Minutum, *Er.*	Dresde
757	Tempestivum, *Er.*	Corse
758	Convexum, *Fauvel.*	Etats-Unis
759	Longulum, *Ksw.*	Apennins
760	Montanum, *Er.*	France

	Anthobium, *Steph.*—(*Suite*).	
761	Umbellatum, *Ksw.*	Pyrénées
	Proteinus, *Latr.*	
762	Atomarius, *Er.*	Manche
763	Macropterus, *Er.*	"
764	Brachypterus, *Er.*	Mtgne Noire
765	Brevicollis, *Er.*	Calvados
	Megarthrus, *Steph.*	
756	Bellevoyi,	Calvados
757	Denticollis, *Er.*	Manche
758	Sinuatocollis, *Lac.*	"
759	Hemipterus, *Er*	"
	Phlæobium, *Er.*	
760	Clypeatum, *Er.*	Calvados
	Phlœocharis, *Mann.*	
761	Subtilissima, *Er.*	Aveyron
	Prognatha, *Latr.*	
762	Quadricornis, *Er.*	Calvados
	Glyptoma, *Er.*	
763	Corticinum, *Er.*	Autriche
764	Costale, *Er.*	Ontario
	Micropeplus, *Latr.*	
765	Porcatus, *Er,*	Calvados
766	Staphylinoides, *Er.*	"
767	Fulvus, *Er.*	"
	Leptochirus,	
768	Scoriaceus,	Brésil
	Leistotrophus, *Perty.*	
769	Versicolor,	Vénézuela
770	Singulatus, *Grav.*	Canada
	Creophilus, *Kirby.*	
771	Villosus, *Grav.*	Québec
772	Maxillosus, *Linn.*	Lyon
	Homœusa, *Kraatz.*	
773	Acuminata, *Kr.*	Calvados
	Hadrotes, *Men.*	
774	Crassus, *Mann.*	Etats Unis
	Placusa, *Er.*	
775	Humilis, *Er.*	Savoie
776	Infima, *Er.*	Paris
777	Pumilio, *Grav.*	"
778	Complanata, *Er.*	Landes
	Dasyglossa, *Kraatz.*	
779	Prospera, *Erich.*	Strasbourg
	Phloepora, *Er.*	
780	Corticalis, *Er.*	Strasbourg
781	Reptans, *Grav.*	Bohême
	Ihinopinus, *Lec.*	
782	Pictus, *Lec.*	Etats-Unis
	Trigonodemus, *Lec.*	
783	Striatus, *Lec.*	Ontario
	Olisthærus, *Er.*	
784	nitidus, *Lec.*	Ontario
	Conosoma, *Kraatz.*	
788	Crassum, *Grav.*	Ontario
786	Basale, *Er.*	"

HISTERIDÆ

	Hololepta, *Pak.*	
1	Plana, *Fuessel.*	Prague

Hololepta, *Pak.*—(*Suite*).		
2	Fossularis, *Say.*	Canada
Platysoma, *Leach.*		
3	Depressum, *F. de Mr.*	Moulins
4	Filiforme, *Er.*	Marseilles
5	Frontale, *Payk.*	Savoie
6	Oblongum, *F. de Mr.*	Aveyron
Hister, *Linn.*		
7	Amplicollis, *Er.*	Algérie
8	2-Notatus, *Er.*	Toulouse
9	Carbonarius, *Ill.*	"
10	Corvinus, *Germ.*	"
11	Fimetarius, *Herbst.*	Berlin
12	Funestus, *Er.*	Aveyron
13	Ignobilis, *de Mr.*	Manche
14	Inæqualis, *Oliv.*	Pay
15	Major, *Linn.*	Toulouse
16	Merdarius, *Eric.*	Marennes
17	Neglectus, *Germ.*	Vosges
18	Purpurascens, *Herbst.*	Tary
19	4-Maculatus, *Linn.*	Aveyron
20	Gagates, *Ill.*	"
21	4-Notatus, *Scrib.*	Provins
22	Sinuatus,	Vichy
23	Stercorarius, *Ent.*	Aveyron
24	Binotatus.	
25	Pustulosus, *Géné.*	Corse
26	Unicolor, *Linn.*	Toulouse
27	Ventralis, *de Mr.*	Manche
28	Attenuatus, *Lec.*	Québec
29	Harrisii, *Kby.*	Canada
30	Abbreviatus, *Fab.*	"
31	Americanus, *Payk.*	Québec
32	Interruptus, *Beauv.*	Canada
33	Cylindricus, *Payk.*	"
34	Parallelus, *Say.*	"
35	Marginicollis, *Lec.*	"
36	Merdarius, *Paykull.*	"
Epierus, *Er.*		
37	Comptus, *Ill.*	Sardaigne
Carcinops, *de Mr.*		
38	Minima, *Aubé.*	Marennes
39	Pumilio, *Er.*	Calvados
Paromalus, *Er.*		
40	Flavicornis. *Herbst.*	Allier
41	Complanatus, *Ill.*	Autriche
Hetærius, *Er.*		
42	Sesquicornis, *Preyssl.*	Corse
Dendrophilus, *Leach.*		
43	Punctatus, *Herbst.*	Oise
44	Pigmæus, *Lin.*	"
Tribalus, *Er.*		
45	Scaphidiformis, *Ill.*	Tary
Saprinus, *Leach.*		
46	Maritimus, *Steph.*	Cal.
47	Æneus, *Fab.*	Marennes
48	Apricarius, *Er.*	Cette
49	Blancheri,	Egypte
50	Chalcites, *Ill.*	Cette
51	Conjungens, *Payk.*	Calvados
52	Corcicus, *de Mr.*	Corse
Saprinus, *Leach.*—(*Suite*).		
53	Fraternus, *Say.*	Canada
54	Distinguendus, *Mars.*	Québec
55	Lugens, *Er.*	Canada
56	Crassipes, *Erich.*	Cette
57	Detersus, *Ill.*	Aveyron
58	Dimidiatus, *Ill.*	"
59	Externus, *Fish.*	Sarepta
60	Gangeticus,	Algérie
61	Granarius, *Er.*	Manche
62	Immundus, *Gyll.*	Fr. mérid.
63	Maculatus, *Rossi.*	Béziers
64	Sabulosus, *Fairm.*	Calvados
65	Nitidulus, *Payk.*	Manche
66	Osiris,	Sarepta
67	Pensylvanicus, *Payk.*	Canada
68	4-Striatus, *Er.*	Aveyron
69	Rugifrons, *Payk.*	Calvados
70	Speculifer. *Latr.*	"
71	Assimils, *Payk.*	Canada
72	Patruelis, *Lec.*	"
73	Semipunctatus, *F.*	Aveyron
74	Subnitidus, *de Mr.*	Calvados
75	Rufipes, *Payk.*	"
76	Dimidiatipennis, *Lec.*	Etats-Unis
Acritus, *Le Comte.*		
77	Minutus, *Herbst.*	Calvados
78	Punctum, *Aubé.*	Marennes
79	Nigricornis, *Ent.*	Calvados
Myrmetes.		
80	Piceus,	Paris
Gnathoncus, *J. du V.*		
81	Rotundatus, *Ill.*	Oise
Teretrius, *Er.*		
82	Quercus.	Corse
83	Rothi,	"
Plegaderus, *Er.*		
84	Cæsus, *Herbst,*	Paris
85	Discisus, *Er.*	"
86	Dissectus, *Er.*	"
87	Otti, *de Mars.*	"
88	Sanatus,	Corse
89	Saucius, *Er.*	"
90	Vulneratus, *Panz.*	"
Onthophilus, *Leach.*		
91	Exaratus, *Ill.*	Calvados
92	Striatus, *F.*	"
93	Sulcatus, *Fab.*	Paris
Abræus, *Leach.*		
94	Globosus, *Ent.*	Autriche
95	Globulus, *Creutz.*	"
96	Granulum, *Er.*	"
Maronillus.		
97	Ruficollis,	Paris

SCAPHIDIIDÆ

Scaphidium, *Oliv.*		
1	4-Macculatum, *Ol.*	Calvados
2	Piceum, *Mels.*	Québec

Scaphium, *Kirby.*
3 Immaculatum, *Er.* Calvados
Scaphisoma, *Leach.*
4 Agaricinum, *Ol.* Calvados

DERODONTIDÆ

Derodontus, *Lec.*
1 Maculatus, *Mels.* Québec.

TRICHOPTERYGIDÆ

Ptenidium, *Er.*
1 Apicale, *Er.* Calvados
2 Nitidum, *Heer.* Paris
3 pusillum, *Gyl.* Corse
Nossidium, *Er.*
4 Pilosellum, *Marsh.* Calvados
Ptilium, *Er.*
5 Exaratum, Calvados
6 Kunzei, *Heer.* Lille
Micrus.
7 Pulchellus, *Gill.* Allemagne
Ptinella, *Mots.*
8 Aptera, *Guer.* Calvados
Pteryx, *Matth.*
9 Suturalis, Strasbourg
Astatopteryx.
10 Laticollis, Landes
Trichopteryx, *Kirby.*
11 Atomaria, *Gillm.* Manche
12 Fascicularis, *Er.* Corse
13 Grandicollis, *Er.* Paris
14 Lævigatum, Pologne

PHALACRIDÆ

Phalacrus, *Payk.*
1 Corruscus, *Payk.* Marennes
2 Caricis, *Sturm.* Lille
Ptolyphus, *Er.*
3 Granulatus, *Germ.* Marseille
Olibrus, *Er.*
4 Æneus, *Fab.* Paris
5 Apicalis, *Lec.* Etats-Unis
6 Affinis, *Sturm.* Calvados
7 Bicolor, *Er.* "
8 Corticalis, " Mgne Noire
9 Millefolii, *Payk.* France
10 Oblongus, *Er.* Vosges
11 Piceus, "
12 Liquidus, *Er.* Béziers
13 Helveticus. Europe

NITIDULIDAE

Cercus, *Latr.*
1 Sambuci, *Er.* Jura
2 Rhenanus, *Bach.* Calvados
3 Rufilabris, *Er.* Béziers

Brachypterus, *Kugel.*
4 Cinereus, *Er* Tary
5 Pubescens, " Vosges
6 Linaria, *Steph.* Landes
7 Unicolor, *Kurst.* Corse
8 Urticæ, *Fab.* Calvados
Byturus, *Latr.*
9 Unicolor, *Say.* Etats-Unis
Carpophilus, *Steph.*
10 Hemipterus, *Linn.* Oise
11 Mutilatus, *Er.* Nice
12 6-Pustulatus, *Fab.* Aveyron
13 Discoideus, *Lec.* Canada
Epuræa, *Er.*
14 Convexiuscula, *Mann.* Etats-Unis
15 Æstiva, *Linn.* Paris
16 10-guttata, *Fab.* "
17 Distincta, *Er.* Lithuanie
18 Limbata, " Calvados
19 Melanocephala, *Er.* "
20 Obsoleta, *Fab.* Vosges
Nitidula, *Fabr.*
21 4-Pustulata, *Linn.* Allier
22 Flexuosa, *Er.* Fr. Mérid.
23 Rufipes, *Steph.* Calvados
24 Bipustulata, *Linn.* Québec
25 Ziczac, *Say.* "
26 Obscura. "
Soronia, *Er.*
27 Grisea, *Linn.* Calvados
Ipidia, *Er.*
28 4-Notata, *Fab.* Corse
Amphotis, *Er.*
29 Marginata, *Er.* Belgique
30 Orientalis, Grèce
Omosita, *Er.*
31 Colon, *Herbst.* Calvados
32 Discoidea, *Fab.* "
33 Colon, *Lenn.* Québec
Thalycra, *Er.*
34 Fervida, *Gyll.* Nice
Pria, *Steph.*
35 Dulcamaræ, *Er.* Calvados
36 Pallidula, *Germ.* Marennes
Meligethes, *Kirby.*
37 Coracinus, *Sturm.* Marennes
38 Difficilis, *Heer.* Vosges
39 Fuscus, *Oliv.* Toulouse
40 Morosus, *Er.* Paris
41 Maurus, *Sturm.* "
42 Viridescens, *Er.* Vosges
43 Rufipes, *Gyll.* Calvados
44 Murinus, *Er.* Tary
45 Erythropus, *Gyll.* Paris
46 Exilis, *Sturm.* "
47 Picipes, " "
48 Palmatus, *Er.* "
49 Tristis, *Sturm.* "
Pocadius, *Er.*
50 Ferrugineus, *Er.* Calvados

Xenostrongylus, *Woll.*
51 Histrio, *Woll.* Alger
Strongylus,
52 Ater, *Herbst.* Lithuanie
Cychramus, *Kug.*
53 Luteus, *Fab.* Calvados
54 Fungicola, *Heer.* Alsace
Cryptarcha, *Shuck.*
55 Imperialis, *Er.* Paris
56 Strigata, *Fab.* Vosges
57 Ampla, *Er.* Canada
Ips, *Fab.* (Pityophagus, *Shuck.*)
58 Fasciata, *Oliv.* Québec
59 4-Guttata, *Fab.* Vosges
60 4-punctata, *Herbst.* Fr. Mérid.
61 Sanguinolenta, *Oliv.* Québec
62 Ferruginea, *Er.* Calvados
63 Dejeanii, *Kirby.*—Vittatus, *Say.* Canada.
Rhizophagus, *Herbst.*
64 Bipustulatus, *Er.* Pyrénées
65 Dispar, *Payk.* Mt Doré
66 Parallelocollis, *Gyll.* Autriche
67 Parvulus, *Er.* Lithuanie
68 Perforatus, *Er.* Paris
69 Politus, *Er.* Orne
70 Wagæ, Lithuanie
Phenolia, *Er.*
71 Grossa, *Fab.* Canada

TROGOSITIDÆ

Nemosoma, *Latr.*
1 Elongata, *Lin.* Fr. Mérid.
Temnochila, *Er.*
2 Cœrulea, *Oliv.* Fr. Mérid.
3 Virescens, *Rossi.* France
Trogosita, *Oliv.*
4 Mauritanica, *Linn.* France
5 Americana, Etats-Unis
6 Castanea, *Mels.* "
Thymalus, *Latr.*
7 Fulgidus, *Er.* Québec
8 Limbatus, *Fab.* Fr. Mérid.
Peltis, *Geof.* (Ostoma, *Laich*)
9 Grossa, *Linn.* Lithuanie
10 Ferruginea, *Linn.* Québec et Lyon
11 4-Lineata, " "
12 Oblonga, " Bohême

COLYDIIDÆ

Orthocerus.
1 Clavicornis, *Linn.* Fr. Mérid.
Endophlœus, *Er.*
2 Spinulosus, *Latr.* Corse
Coxelus, *Latr.*
3 Pictus, *Er.* B. Alpes
Lado.
4 Tehkii. Lithuanie
Bitoma, *Herbst.*
5 Crenata, *Herbst.* Savoie
Synchita, *Hellw.*
6 Juglandis, *Fab.* Paris
7 Obscura, " Hongrie
Cicones, *Curt.*
8 Pictus, *Er.* Belgique
9 Variegatus, *Er.* "
Aulonium, *Er.*
10 Sulcatum, *Oliv.* Bohême
11 Bicolor, *Er.* "
Colydium, *Fab.*
12 Longatum, *Fab.* Corse
13 Lineola, *Say.* Canada
Teredus, *Schuck.*
14 Nitidus, *Fab.* Fontainebleau
Oxilæmus, *Er.*
15 Cæsus, *Er.* "
Aglenus, *Er.*
16 Brunneus, *Gyll.* Manche
Bothrideres, *Er.*
17 Contractus, *Fab.* Allemagne
Pycnomerus, *Er.*
18 Terebrans, *Oliv.* Allemagne
Apeistus, *Motsch.*
19 Rondani, *Germ.* Hongrie
Cerylon, *Latr.*
20 Deplanatum, *Gyl.* Calvados
21 Histeroides, *Er.* "
22 Ferrugineum. "

RHYSSODIDÆ

Rhyssodes, *Dalm.*
1 Exaratus, *Ill.* Canada

PASSANDRIDÆ

Prostomis, *Latr.*
1 Mandibularis, *Fab.* Limoges

CUCUJIDÆ

Catogenus, *Westw.*
1 Rufus, *Fab.* Québec
Cucujus, *Fab.*
2 Hæmatodes, *Er.* Lithuanie
3 Sanguinolentus, *Er.* Lithuanie
4 Clavipes, *Fab.* Québec
Dendrophagus, *Sch.*
5 Crenatus, *Sch.* Lithuanie
Brontes, *Fab.*—Uliota, *Latr.*
6 Dubius, Québec
7 Planatus, *Linn.* Calvados
Læmophlæus, *Lap.*
8 Clematidis, *Er.* Amiens
9 Denticulatus, *Bedt.* Fontainebleau
10 Hypobori, *Perr.* Landes
11 Testaceus, *Er.* Paris
12 Bimaculatus, *Oliv.* "
13 Biguttatus, *Say.* Québec

Lathropus.
14 Sepicola, *Mull.* Landes
Pediacus, *Schuck.*
15 Planus, *Er.*—Fuscus, *Er.* Québec
Hypocoprus, *Motsch.*
16 Hochhuthi, *Cl.* Corse
Monotoma, *Herbst.*
17 Angusticollis, *Gyl.* Bohême
18 Conicicollis, *Aubé.* "
19 Ferruginea. Lithuanie
20 Picipes, *Payk.* Calvados
21 4-Collis, *Aubé.* Manche
22 Spinicollis, *Aubé.* Ecosse

CRYPTOPHAGIDÆ

Sylvanus, *Latr.*
1 Advena, *Waltl.* Corse
2 Similis, *Er.* Vosges
3 Frumentarius, *Er.* Oise
4 Unidentatus, *Fab.* Manche
5 Bidentatus, *Fab.* Canada
Araphilus.
6 Elongatus, Landes
Atomaria,
7 Ephippiata, *Zimm.* Québec
Anterophagus, *Latr.*
8 Nigricornis, *Er.* Calvados
9 Palleus, *Curt.* "
10 Silaceus, *Gyll.* "
11 Convexulus, *Lec.* Canada
12 Ochraceus, *Latr.* Québec
Setaria.
13 Sericea, Corse
Emphylus, *Er.*
14 Glaber, *Gyll.* Lithuanie
Cryptophagus.
15 Distinguendus, *Er.* Calvados
16 Dentatus, *Er.* "
17 Saginatus, *Sturm.* Paris
18 Scanicus, *Linn.* Calvados
19 Lycoperdi, *Fab.* Manche
20 Schmidtii, *Sturm.* Allemagne
21 Vini, *Er.* Calvados
Leucohimatum.
22 Elongatum. Calvados
Atomaria, *Steph.*
23 Atricapilla, *Steph.* Corse
24 Linearis, *Er.* Autriche
25 Mesomelas, " Calvados
26 Nigripennis, " "
27 Fimetarii, *Herbst.* Paris
28 Pusilla, *Payk.* Pyrénées
29 Ruficornis, *Steph.* Vosges
30 Umbrina, *Gyll.* Calvados
Ephistemus, *Steph.*
31 Piceorrhœus, *Marsh.* Calvados

MYCETOPHAGIDÆ

Mycetophagus, *Hellv.*
1 Multipunctatus, *Er.* Calvados

Mycethophagus, *Hellv.*—(*Suite*).
2 Flexuosus, *Say.* Québec
3 4-Guttatus, *Er.* Paris
4 4-pustulatus, *Linn.* Calvados
5 Piceus, *Fab.* "
6 Punctatus, *Say.* Québec
Triphyllus, *Latr.*
7 Suturalis, *Fab.* Calvados
8 Punctatus, *Er.* "
9 Ruficornis, *Lec.*—Humeralis. Canada.
Litargus, *Er.*
10 Bifasciatus, *Er.* Fontainebleau
Typhæa, *Curt.*
11 Fumata, *L.* Corse
Berginus, *Er.*
12 Tamarisci, *Wall.* Marseilles

MYCETEIDÆ

Mycetæa, *Steph.*
1 Hirta, *Gyll.* Tary
Symbiotes, *Rebt.*
2 Troglodytes, *Hamp.* Hesse
Myrmechixenus, *Chevr.*
3 Subterraneus, *Chevr.* Alsace
4 Vaporariarum, *Guér.* Autriche
5 Piceus. Corse
Lithophilus.
6 Connatus, *Duft.* Autriche
Alexia.
7 Pilifera, *Mull.* Autriche

MURMIDIIDÆ

Murmidius, *Leach.*
1 Ovalis, *Beck.* Marseilles

CORYLOPHIDÆ

Sericoderus, *Steph.*
1 Lateralis, *Gyl.* Manche
Orthoperus, *Steph.*
2 Atomarius, *Heer.* Oise
3 Pilosiusculus, *J. du V.* Suisse
4 Atomus, *Gyl.* Somme
Corylophus, *Steph.*
5 Cassidioides, *Marsh.* Paris
Sacium, *Le Conte*,
6 Discedens, *J. du V.* Calvados
7 Pusillum, *Gyl.* Paris

SPHERIIDÆ

Sphærius, *Waltl.*
1 Acaroides, *Waltl.* Manche

LATRIDIIDÆ

Langelandia, *Aubé.*
1 Anophthalma, *Aub.* Paris

Anommatus, *Wesm.*
2 12-Striatus, *Mull.* Aveyron
Lathridium ?
3 Concisum ?
Holoparamecus, *Curt.*
4 Bertouti, Corse
5 Caularum, *Aubé.* "
Lathridius, *Ill.*
6 Angusticollis, *Henn.* Manche
7 Carbonarius, *Man.* "
8 Elongatus, *Curt.* Toulouse
9 Minutus, *Linn.* Calvados
10 Nodifer, Aveyron
11 Collaris, *Mann.* Corse
12 Rugicollis, *Oliv.* Pyrénées
13 Tranversus, " "
14 Filum. Europe
Metopsthalmus.
15 Niveicollis. Corse
Corticaria, *Marsh.*
16 Crassiuscula. Corse
17 Crenulata, *Gyl.* "
18 Cylindrica, *Man.* Paris
19 Pubescens, *Illiger.* Calvados
20 Cavicollis, *Lec.* Canada
21 Ferrugineus, *Marsh.* Paris
Dasycerus, *Brogn.*
22 Sulcatus, *Brogn.* Calvados
Merophysia, *Luc.*
23 Carmelitana. Carme
Colyocera.
24 Formicaria. Algérie

THORICTIDÆ

Thorictus, *Germ.*
1 Piliger, *Sch.* Chypre
2 Gallicus, *Peyr.* Corse

DERMESTIDÆ

Dermestes, *Linn.*
1 Aurichalceus, *Kust.* Bordeaux
2 Carnivorus, " "
3 Dimidiatus, " Sarepta
4 Frischii, *Er.* Tary
5 Laniarius, " France
6 Lardarius, *Linn.* Québec, Europe
7 Murinus, " Manche
8 Ater, *Ol.* Europe
9 Mustelinus, *Er.* Vosges
10 Vulpinus, *Fab.* Calvados
11 Nubilus, *Say.* Canada
Attagenus, *Latr.*
12 Fallax, *Kurt.* Savoie
13 Pellio, *Linn.* Calvados
14 Megatoma, *Er.* Aveyron
15 Verbasci, *Linn.* "
16 20-Guttatus, *Er.* "
Telopes,
17 Obtusus. Algérie
Megatoma, *Herbst.*
18 Undata, *Linn.* Paris
Hadrotoma, *Erichs.*
19 Nigripes, *Er.* Bohême
20 Variegata, *Kust.* Corse
Trogoderma, *Latr.*
21 Villosula, *Duft.* Allemagne
Tiresias, *Steph.*
22 Serra, *Fab.* Allier
Anthrenus, *Geof.*
23 Claviger, *Er.* Vosges
24 Molitor, *Aubé.* Corse
25 Pimpinellæ, *Fab.* Aveyron
26 Scrofulariæ, *Fourcr.* Calvados
27 Varius, *Er.* Vosges
28 Castaneæ, *Mels*—Musæorum, *Linn.* Etats-Unis.
Trinodes, *Latr.*
29 Hirtus, *Er.* Bohême
Orphilus, *Er.*
30 Glabratus, *Er.* Bohême

BYRRHIDÆ

Nosodendron, *Latr.*
1 Fasciculare, *Er.* Calvados
Morychus, *Er.*
2 Transylvanicus, *Suffr.* Allemagne
Syncalypta, *Dillw.*
3 Setigera, *Ill.* Toulouse
4 Spinosa, *Ross.* "
Curimus, *Er.*
5 Hispidus, *Er.* Styrie
Byrrhus, *Linn.*
6 Auromicans, *Ksw.* Pyrénées
7 Decipiens, "
8 Dorsalis, *Fab.* "
9 Fasciatus, " "
10 Lobatus, *Ksw.* "
11 Melanostictus. "
12 Ornatus, *Panz.* "
13 Kiesenwetteri, "
14 Pilula, *Linn.* "
15 Pyrenæus, *Germ.* "
16 Americanus, *Lec.* Québec
17 Kirbyi, *Lec.* "
Cytilus, *Er.*
18 Varius, *Fab.* Pas de Calais
Pedilophorus,
19 Æneus, *Er.* Bohême
20 Nitens, *Er.* Tary
Simplocaria, *Marsh.*
21 Semistriata, *Fab.* Calvados
Limnichus, *Latr.*
22 Incanus, *Ksw.* Tary
23 Sericeus, *Duft.* Isère
24 Versicolor, *Waltl.* "
25 Aureosericeus, *J du V.* Aveyron

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1886-87

ANNÉE 1886-87

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

Mgr M.-E. MÉTHOT.

Directeurs

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
Mgr BENJAMIN PAQUET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. JOS.-CLOVIS-K. LAFLAMME.
M. J.-EDMOND MARCOUX.
M. ANSELME RHÉAUME.
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur.*

Agrégés

M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDOUARD PAGÉ.
M. THOS-MICHEL LABRECQUE.
M. JOSEPH FEUILTAULT.
M. GILBERT LEMIEUX.
M. EDMOND PARADIS.

Prêtres Auxiliaires

M. HENRI GOUIN.
M. ALPHONSE LEMIEUX.
M JOSEPH BEAUDOUIN.
M. ARTHUR MARCHAND.
M. MAXIME FILLION.
M. EUSTACHE MAGUIRE.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. JOSEPH GENEST.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. SIMÉON JOLICŒUR.
M. EUGÈNE ROY.
M. ACHILLE FISET.
M. TANCRÈDE PAQUET.
M. JOSEPH LABERGE.

GRAND SÉMINAIRE

(1886-87)

—

Directeur

Mgr B. PAQUET.

—

Professeurs

Mgr M.-E. MÉTHOT.
Mgr T.-E. HAMEL.
Mgr B. PAQUET.
M. M. LABRECQUE.
M. JOS. FEUILTAULT.
M. HENRI GOUIN.
M. ALPHONSE LEMIEUX.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. JOS. LABERGE.

—

Etudiants en Théologie

MM. * Clovis Arsenault, A. B., *Saint-Gervais.*
* Siméon Beaulieu, *Ste-Anne-Lapocatière.*
Mendoza Bernard, *Québec.*
Daniel Bernier, *Saint-Anselme.*
Aldéric Boilard, *Québec.*
Narcisse Cantin, *Saint-Romuald.*
Alphonse Caron, *Québec.*
* Alfred Castonguay, S. B., *Saint-Edouard de Lotbinière.*
Etienne Cloutier, S. B., *Ste-Anne de Beaupré.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Omer Cloutier, *Saints-Anges.*
Albert Côté, T. L., *Lévis,*
Emile Côté, *Québec.*
Joseph Curry, *Halifax, N.-E.*
Narcisse Dégagné, *Saint-Pacôme.*
Magloire Destroismaisons, *Sainte-Louise.*
Albert Dion, A. B., *Saint-Thomas.*
Louis Dion, *Québec.*
Ulric East, S. B., *Saint-Augustin.*
James Emerson, *Manchester, E.-U.*
John-J.-E. Finen, A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
William Foley, *Halifax, N.-E.*
Adélard Gagnon, *Lévis.*
Joseph Gagnon, *Québec.*
Denis Garon, *Saint-Denis.*
Joseph Gignac, T. L., *Deschambault.*
Joseph Gingras, *Saint-Nicholas.*
Amédée Gosselin, *Saint-Charles.*
William Hennessey, *Halifax, N.-E.*
Arsène Hudon, *Ste-Anne-Lapocatière.*
* Eugène Hudon, *Rivière-Ouelle.*
Honorat Hudon, *N.-D.-du-Mont-Carmel.*
Joseph Jobin, *Québec.*
Robert Lagueux, *Saint-Romuald.*
Edouard Langelier, *Québec.*
Charles Langlois, *Lotbinière.*
Vital Leblanc, *Memramcook, N.-B.*
Bruno Leclerc, *Kamouraska.*
* Joseph Levasseur, T. D., *Saint-André.*
* Guillaume Lyonnais, *Québec.*
Ronald McDonald, *Pictou, N.-E.*
Patrick McElmeel, *Hope River, I.-P.-E.*
Francis McKenna, *Errigal Trough.*
John McMillan, *Grand River, I.-P.-E.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Francis McMurray, *Saint-Jean, N.-B.*
Théodore Mercier, *Sainte-Hénédine.*
Joseph Montreuil, *Québec.*
Alfred Morisset, A. B., *Saint-Charles.*
* Rosario Morissette, A. B., T. B., *Québec.*
Edouard Murdock, *Chatham, N.-B.*
Frank-C. Noël, *Loreto, E.-U.*
François Pelletier, *Saint-Modeste.*
Léger Périusse, *Lotbinière.*
Cléophas Picher, *Québec.*
(1) Napoléon Picher, S. B., *Québec.*
Emile Poirier, *Fraserville.*
Gustave Rémillard, A. B., *Québec.*
Salluste Richard, *Sainte-Anne-Lapocatière.*
James Riley, *Keene, E.-U.*
Léon Rochette, *Québec.*
* Albert Rousseau, L. B., *Beauport.*
Philéas Roy, *Berthier.*
J.-Cléophas Simard, A. B., *Québec.*
Télesphore Soucy, A. B., *Saint-Edouard, Lotbinière.*
D.-A. Sullivan, *Manchester, E.-U.*
Donald Summers, *Halifax, N.-E.*
* George Têtu, *Rivière-Ouelle.*
Théodore Trépanier, A. B., *Château-Richer.*
Sauveur Turcotte, *Saints-Anges.*
Abraham Vaillancourt, A. B., *Charlesbourg.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

(1) Décédé le 29 Septembre 1886.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'Archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année toute entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Devina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

MÉDAILLES EN THÉOLOGIE

Le Séminaire de Québec, désireux de répondre, par tous les moyens possibles, au grand mouvement intellectuel suscité par Léon XIII en ces dernières années, a pensé qu'il serait fort opportun de donner des prix en Théologie, comme cela se fait dans les autres facultés de l'Université.

LISTE DES MÉDAILLES ACCORDÉES POUR L'ANNÉE 1886-87.

Lieux Théologiques.

1er Prix.—M. Omer Cloutier.
2e Prix.—M. Emile Poirier.

Droit canonique et Théol. Morale (JUN.)

1er Prix.—*Ex æquo*, MM. { Adélard Gagnon. / Alfred Morisset, A. B.
2e Prix.—*Ex æquo*, MM. { Omer Cloutier. / François Pelletier.

Ecriture Sainte.

Prix.—*Ex æquo*, MM. { John McMillan.
William Foley. }

Histoire ecclésiastique.

Prix.—M. William Foley.

Cours de Dogme.

1er Prix.—M. William Foley.
2e Prix.—M. Joseph Curry.

Cours de Dogme (*Sacrements en général*).

1er Prix.—M. John McMillan.
2e Prix.—M. Albert Côté, T. L.

Cours de Morale (Sen.)

1er Prix.—M. John McMillan.
2e Prix.—M. William Foley.

MÉDAILLE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII.

Donnée à l'élève de quatrième année du Grand Séminaire dont les examens pendant son cours de Théologie ont donné le plus de satisfaction.

M. Clovis Arsenault, A. B.

Conditions du Grand Séminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40.00 le 10 de décembre ;
$40.00 le 16 de mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'huile d'éclairage ; mais chaque élève se pourvoit d'une lampe.—L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $2.50 par année pour couchette, matelas et oreillers ; et $1.00 par année pour le médecin (les remèdes non compris). Ces deux sommes se paient d'avance et sont obligatoires.

4° Pour ceux qui le désirent, le Séminaire fournit la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table, moyennant une somme additionnelle annuelle de $7.50.

5° Les *extra* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

6° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

PETIT SÉMINAIRE

(1886 87)

—

Directeur

M. ÉDOUARD PAGÉ.

—

Préfet des Etudes

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

—

Professeurs

MM. OLIVIER E. MATHIEU et HENRI GOUIN, *de Philosophie.*

M. J.-C.-K. LAFLAMME, *de Physique, de Géologie, de Minéralogie et de Botanique.*

M. EDOUARD PAGÉ, *de Chimie.*

M. EDMOND PARADIS, *de Mathématiques et d'Astronomie.*

M. EUGÈNE ROY, *de Rhétorique.*

M. LOUIS OLIVIER, *de Seconde.*

M. ARTHUR MARCHAND, *de Troisième.*

M. JOSEPH GENEST, *de Quatrième.*

M. GILBERT LEMIEUX, *de Cinquième.*

M. ALBERT DION, *de Sixième.*

M. ALDÉRIC BOILARD, *de Septième.*

M. JOSEPH GAGNON, *de Huitième.*

Histoire

M. JOSEPH BEAUDOUIN.

Anglais

M. EUSTACHE MAGUIRE.

M. HIPPOLYTE BERNIER.

M. THÉODORE TRÉPANIER.

Tenue des Livres et Arithmétique

M. THÉODORE TRÉPANIER.

Instruction Religieuse

M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie.* La Foi et la Raison.
M. JOS. LABERGE, *Rhétorique.* La vraie Eglise.
M. JOS.-C.-K. LAFLAMME, *Seconde* Controverse: Le péché originel, la grâce et la justification.
M. H. GOUIN, *Troisième.* Controverse : l'Eucharistie.
M. A. LEMIEUX, *Quatrième.* Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.
M. EDMOND PARADIS, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 3e partie, les Commandements et la Prière.
M. ACHILLE FISET, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.
M. M. FILLION, *Septième.* Catéchisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.
M. JOS. GAGNON, *Huitième.* Petit Catéchisme.

Musique instrumentale et vocale

M. JOSEPH VEZINA.
M. PHILÉAS ROY.

Maîtres de Salle

M. ACHILLE FISET.
M. TANCRÈDE PAQUET.
M. ALFRED CASTONGUAY.
M. ALBERT ROUSSEAU.
M. ABRAHAM VAILLANCOURT.
M. THÉODORE MERCIER.
M. CHARLES LANGLOIS.
M. JOSEPH GINGRAS.

Infirmerie

M. LÉON ROCHETTE.

Elèves du petit Séminaire de Québec (1886-87)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Bédard, Azarie, *Charlesbourg*, Pensionnaire.
Bellisle, Adolphe, *Deschambault*, P.
Bérubé, Louis, *Québec*, Externe.
Blouin, Alphonse, *Québec*, E.
Brunet, Ulric, *St-Augustin*, E.
Carrier, Wilfrid, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Côté, Léon, *Québec*, E.
Dérome, J.-Bte, *Québec*, E.
Faucher, Elzéar, *Québec*, E.
Godbout, Pierre, *Lambton*, P.
Guillot, Adalbert, *Beauport*, P.
Lacerte, Joseph, *Lévis*, E.
Lapointe, Joseph, *Québec*, E.
Richard, Alcide, *St-Liguori, Montcalm*, P.
Rivard, Adjutor, *Québec*, E.
Simard, Henri, *Québec*, E.
Vincent, Arthur, *Québec*, E.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Beaulieu, Jean-Baptiste, *Lévis*, E.
Bogue, John, *Bergerville*, E.
Bouffard, Pierre, *St-Laurent, I O.*, P.
Cauchon, Théodore, *St-Romuald*, E.
Cinq-Mars, Joseph, *Ste-Claire*, P.
* Donati, Raoul, *Québec*, E.
Dubé, Jacques, *Québec*, E.
Dugal, Félix, *Rivière-du-Loup*, P.
Faguy, Elzéar, *Québec*, E.
Gariépy, Napoléon, *Chateau-Richer*, P.
Grégoire, Narcisse, *Québec*, E.
Hébert, Pierre, *Ste-Famille, I. O.*, P.
Lacroix, Wenceslas, *St-Antoine-de-Tilly*, P.
Lambert, Michel, *St-Jean-Chrysostome*, P.
Langlois, Eutrope, *Québec*, P.
Marcotte, Arthur, *Ste-Anne-Lapérade*, P.
Moriarty, John, *Halifax, N.-E.*, P.
Pâquet, Eugène, *St-Agapit*, P.
Power, Richard, *Pictou, N.-E.*, P.
Rousseau Léon, *St-Casimir*, P.
Simard, Adolphe, *Québec*, P.
Simard, Arthur, *Québec*, P.
Taschereau, Edmond, *Québec*, E.
Tousignant, Joseph-O., *Québec*, E.

* Décédé le 17 juillet 1887.

RHÉTORIQUE

Audet, Charles, *Québec*, E.
Bédard, Ferdinand, *Québec*, E.
Bédard, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Blais, Michel, *St-Vallier*, P.
Brindamour, Edmond. *St-Prime, Lac St-Jean*, P.
Brousseau, Docile, *Québec*, E.
Chaloult. Philippe, *Kamouraska*, P.
Delâge, Cyrille, *Québec*, E.
Dorion, Hégésippe, *Beauport*, P.
Dorion, Jules, *Québec*, E.
Duchesneau, Louis, *Ancienne-Lorette*, P.
Dupuis, Odilon, *St-Henri*, P.
Euge, Philippe, *Québec*, E.
Fillion, Philéas, *St-Laurent, I. O.*, P.
Frenette, Eugène, *Malbaie*, P.
Giroux, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Grenier, Philippe, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Jobin, Albert, *Québec*, E.
Lapierre, Arthur, *Québec*, E.
Leclerc, Joseph, *Québec*, E.
Leclerc, Joseph, *Ste-Hénédine*, P.
Leclerc, Pierre, *St-Pierre, I. O.*, P.
Lortie, Alfred, *Québec*, E.
Lortie, Jules, *Québec*, E.
Mathieu, Eugène, *Québec*, E.
McAvoy, Daniel, *Québec*, P.
Myrand, Alfred, *Québec*, E.
Pâquet, Edouard, *Québec*, E.
Paradis, Philippe, *Québec*, E.
Paradis, Robert, *Québec*, P.
Paré, Alfred, *St-Gervais*, P.
Plante Omer, *St-Michel*, P.
Potvin, Adjutor, *Québec*, P.
Turcot, George, *Québec*, E.
Veilleux, Joseph, *St-Victor-de-Tring*, P.
Verret, Joseph, *St-Ambroise*, P.
Villeneuve, Edouard, *Québec*, E.

SECONDE

Audet, Alfred, *Québec*, E.
Blanchet, Henri, *Québec*, P.
Boulanger, Frédéric, *Ste-Anastasie*, P.
Couture, Louis, *St-François, Riv.-du-Sud*, P.
Dassylva, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Louis, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Fortin, Théophile, *St-Urbain, Charlevoix*, E.
Fréchette, Alfred, *St-Nicolas*, P.
Houde, Edouard, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Lacasse, Arthur, *St-Anselme*, P.
Lachance, Arthur, *Québec*, E.
Lamontagne, Cyrille, *N.-D.-de-Buckland*, P.

Lamothe, Napoléon, *St-Nicolas*, P.
Laprise, Pierre, *Ste-Pétronille, I. O.*, P.
Lefebvre, Alphonse, *Charlesbourg*, E.
Lemay, Albert, *Ste-Croix*, P.
Lesage, Albert, *Ste-Claire*, P.
Lessard, Arthur, *St-Joachim*, P.
McNamara, Thomas, *Québec*, E.
Nadeau, Joseph, *St-Lazare*, P.
Picher, Ludger, *Québec*, E.
Poirier, Alfred, *Québec*, E.
Richard, Léon, *Québec*, E.
Roy, Camille, *Berthier* (en bas), P.
Smith, Frédéric, *Quebec*, E.

TROISIÈME

Beaudet, Henri, *Stanfold*, P.
Bossé, Joseph, *St-Onésime*, P.
Deschênes, Bernard, *St-Paschol*, P.
Desrochers, Chrysologue, *Ste-Croix*, P.
Dion, Joseph, *L'Islet*, P.
Dolbec, Phidime, *Québec*, E.
Drouin, Albert, *Québec*, E.
Drouin, Ulric, *Québec*, E.
Dubé, David, *Québec*, E.
Ducharme, Liguori, *Québec*, E.
Dumas, Théophile, *St-Lambert*, P.
Fournier, Alphonse, *St-Charles*, P.
Frenette, Jules, *Malbaie*, P.
Gosselin, Charles, *St-Charles*, P.
Goulet, Joseph, *St-Pierre, I. O.*, P.
Lasnier, Henri, *Lévis*, P.
Lesage, Edmond, *Ste-Claire*, P.
Morin, Edgar, *Québec*, E.
Pariseault, Aldéric, *Québec*, E.
Pelletier, Arthur, *Québec*, E.
Ross, F.-X. *Grosses-Roches*, P.
Rousseau, Arthur, *St-Casimir*, P.
Roy, Arséne, *Berthier* (en bas), P.
Smith, Charles, *Québec*, E.
Thibaudeau, Joseph, *Deschambault*, P.
Turcot, Arthur, *Québec*, E.
Vaudreuil, Alcide, *Lotbinière*, P.
Veilleux, Joseph, *St-Victor-de-Tring*, P.
Verret, Hector, *Québec*, P.

QUATRIÈME

Audet, Placide, *St-Anselme*, P.
Beaupré, Louis, *Québec*, P.
Belleau, Fortunat, *St-Pierre-Baptiste*, E.
Boisvert, Henri, *Ste-Croix*, P.
Bossé, Hullet, *Québec*, P.
Bossé, Willie, *Québec*, P.
Cantin, Pierre, *St-Romuald*, P.

Casgrain, Benoît, *Québec*, E.
Chouinard, Eudore, *Québec*, E.
Clark, Adélard, *Québec*, E.
Darveau, Edmond, *St-Pierre, Charlesbourg*, E.
De Lachevrotière, François-Charles, *Deschambault*, P.
Dubeau, Eudore, *Québec*, E.
Gosselin, Louis, *St-Laurent, I. O.*, P.
Hardy, George, *St-Alban*, P.
Lacombe, Joseph, *St-Vital de Lambton*, P.
Lamère, Charles, *Québec*, P.
Langelier, Gustave, *Québec*, E.
Lemieux, Alexandre, *Québec*, E.
Lepage, Alexandre, *Québec*, E.
Lessard, Alphonse, *Québec*, E.
Mathieu, Arsène, *St-Alban*, P.
Morisset, Alfred, *Ste-Hénédine*, E.
O'Leary, Emile, *Mayo, Ottawa*, P.
Paquet, Edmond, *Québec*, E.
Poulin, Joseph, *St-Ferréol*, P.
Pouliot, Napoléon, *St-Laurent, I. O.* P.
Prendergast, Alfred, *Québec*, P.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
St-Amant, Clovis, *St-Alban*, P.
Thomas, Charles, *Lyster, Mégantic*, P.

CINQUIÈME

Audet, Henri, *Québec*, E.
Audet, Philippe, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Bacquet, Ernest, *Québec*, E.
Bédard, Hector, *Québec*, E.
Bureau, Ubalde, *L'Ange-Gardien*, P.
Caron, Adolphe, *Ottawa*, P.
Donalson, Joseph, *Québec*, E.
Drolet, Joseph, *Québec*, E.
Dugal, Albert, *Québec*, E.
Dussault, Joseph-Etienne, *Ste-Julie-de-Somerset*, P.
Fiset, Hector, *Québec*, E.
Fournier, Edmond, *St-Thomas, Montmagny*, E.
Garneau, Jules, *Québec*, E.
Garneau, Pierre, *Québec*, E.
Godbout, Ovide, *Québec*, E.
Hamel, Jules, *Québec*, E.
Jobin, Théodore, *Québec*, E.
Jolicœur, Damase, *Québec*, E.
Kirouac, Joseph, *Québec*, E.
Lachance, Joseph, *Québec*, E.
Laflamme, Léon, *Lévis*, P.
Larue, Antonio, *Beauport*, P.
Larue, Arthur, *Québec*, P.
Lauzier, Eugène, *Québec*, E.
Lesage, Jules, *Québec*, P.
Leveillé, Uldéric, *Portneuf*, P.
Ménard, Rodolphe, *Québec*, P.
Olivier, Joseph, *St-Nicolas*, P.

Parrot, Aduire, *Ste-Emmélie*, P.
Pichette, Emile, *Québec*, E.
Proulx, Philippe-Auguste, *St-François*, *Beauce*, P.
Rény, Joseph-Hugues, *Ste-Hénédine*, P.
Rinfret, Adolphe, *Ste-Croix*, P.
Rouillard, Edmond, *Québec*, E.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
Roy, Magloire, *St-Lambert*, P.
Tardivel, Philippe, *Québec*, E.
Turgeon, Napoléon, *St-Charles*, P.
Vincent, Ferdinand, *Québec*, E.

SIXIÈME

Barabé, Georges, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Couet, Joseph, *Québec*, E.
Delisle, Ls-Philippe, *Québec*, E.
DeBondy, Agapit, *Sorel*, P.
DeSalles Laterrière, Edm., *Québec*, P.
DeVarennes, Alexis, *Ottawa*, P.
Fiset, Louis, *Ancienne-Lorette*, P.
Galerneau, Isaïe, *Charlesbourg*, E.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Gauthier, Louis, *Québec*, E.
Gilbert, Joseph, *St-Augustin*, E.
Grenier, Jules, *Beauport*, E.
Hamel, Charles, *Québec*, E.
Larue, Robert, *Beauport*, P.
Martineau, Alphonse, *Québec*, E.
McDonald, Alfred, *Riv.-du-Loup* (en bas), P.
Morrisset, Honoré, *Québec*, E.
Pâquet, Ladislas, *St-Jean, I. O.*, P.
Rochette, Emile, *Québec*, E.
Royer, Adélard, *St-Charles*, P.
Servais, Arthur, *Québec*, E.
Taschereau, Ths-Jacques, *St-Joseph*, *Beauce*, E.
Taschereau, Robert, *Montréal*, P.

SEPTIÈME

Arcand, Arthur, *Saint-Alban*, P.
Aubert, Désiré, *Saint-Anselme*, E.
Beaudet, Charles, *Saint-Jean-Deschaillons*, P.
Bédard, Samuel, *Saint-Flavien*, P.
Bernard, Gustave, *Cap-Santé*, E.
Blais, Aristide, *Berthier* (*en bas*), P.
Boisseau, Pierre-J., *Québec*, E.
Boisvert, Emile, *Sainte-Croix*, P.
Caron, Paul, *Québec*, E.
Carrier, Victor, *Québec*, E.
Châteauvert, Alexandre, *Québec*, E.
Corriveau, Edmond, *Québec*, E.
Costolow, Alphonse, *Québec*, E.
Côté, Maximin, *Sainte-Claire*, E.
Crispo, Pierre, *Havre-à-Boucher*, *N.-E.*, P.
Dassylva, Pamphile, *Québec*, E.

Desruisseaux, Napoléon, *Sainte-Croix*, P.
Dixon, Henry, *Québec*, E.
Dixon, Randolph, *Québec*, E.
Dorion, Alexandre, *Saint-Ours*, P.
Dugal, Emmanuel, *Québec*, E.
Dugal, Pierre, *Québec*, E.
Falardeau, Joseph, *Québec*, E.
Fiset, Léon, *Chéticamp, C.-B.*, E.
Fortier, Paul, *Québec*, E.
Fortin, Napoléon, *Québec*, P.
Garneau, Auguste, *Sainte-Croix*, P.
Gibsone, George, *Québec*, E.
Gibsone, William, *Québec*, E.
Giguère, Eugène, *Québec*, E.
Ginchereau, Philéas, *Québec*, E.
Gingras, Adolphe, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Gregoire, Achille, *Québec*, E.
Jobin, Joseph, *Québec*, E.
Jolicœur, Emile, *Québec*, E.
Julien, Arthur, *Québec*, E.
Laberge, Albert, *Québec*, E.
Laliberté, Alphonse, *Saint-Jean-Deschaillons*, P.
Larue, Paul, *Québec*, P.
Leclerc, Louis, *Charlesbourg*, P.
Lemieux, Cyrinus, *Saint-Vital-de-Lambton*, P.
Lepage, William, *Québec*, E.
McKenzie, Mundock, *Saint-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Montreuil, Ernest, *Québec*, E.
Noël, Ephrem, *Québec*, E.
Pâquet, Joseph, *Québec*, E.
Pelletier, J.-A., *Québec*, P.
Pouliot, Adalbert, *Sainte-Croix*, P.
Thomas, Herbert, *Lyster*, P.
Turcotte, Georges, *Québec*, E.
Vallerand, Arthur, *Québec*, E.
Vohl, Henri, *Québec*, P.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.
Voyer, Joseph, *Québec*, E.

HUITIÈME

Bélanger, Edgard, *Québec*. E.
Brunet, Eugène, *Québec*, E.
Carbray, Thomas, *Québec*, E.
Charest, Arthur, *Québec*, E.
Charest, Samuel, *Québec*, E.
Chouinard, Achille, *Québec*, E.
DeBlois, Léo, *Québec*, E.
Donnelly, Alfred, *Québec*, E.
Drolet, Eugène, *Québec*, E.
Dussault, Adjutor, *Québec*, E.
Dussault, Ernest, *Québec*, E.

Gagné, George, *Québec*, E.
Carneau, Amable, *Québec*, E.
Giguère, Georges, *Québec*, E.
Gurray, James, *Québec*, E.
Lavoie, Pascal, *Riv. St-François*, P.
Lemieux, Henri, *Québec*, E.
Letarte, Edmond, *Québec*, E.
Lizotte, Oscar, *Québec*, E.
Marquette, Albert, *Québec*, E.
Martel, Joseph, *Québec*, E.
McGreevy, Henry, *Québec*, E.
O'Leary, Walter, *Mayo*, P.
O'Meara, Jack, *Québec*, E.
Patoine, Antonelli, *Québec*, E.
Robitaille, Thomas, *Québec*, E.
Rochette, Alfred, *Québec*, E.
Roy, Michel, *Québec*, E.
Ruel, Michel, *Frampton*, P.
Sanschagrin, Edmond, *Québec*, E.
Sexton. Alexandre, *Québec*, E.
Sheppard, William, *Québec*, P.
Simard, Abel, *Riv.-St-Francois*, P.
Verret, Bernard, *Québec*, E.
Voyer, Isidore, *Québec*, E.
Wetmore, Melton, *Riv.-à-Pierre*, P.

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 27 JUIN 1887

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie morale.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Joseph Lacerte ; 2e do, Adjutor Rivard ; 3e do, Alcide Richard.

Physique.—1er prix, Joseph Lacerte ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Arthur Vincent ; 3e do, Adolphe Bellisle.

Chimie.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Joseph Lacerte. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Adjutor Rivard ; 3e do, Arthur Vincent.

Histoire naturelle.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adjutor Rivard. 1er accessit, Joseph Lacerte ; 2e do, Arthur Vincent ; 3e do, Adjutor Faucher.

Astronomie.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Louis Bérubé ; 2e do, Adolphe Bellisle ; 3e do, Adjutor Rivard.

Instruction religieuse.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, Adalbert Guillot. 1er accessit, Pierre Godbout ; 2e do, Arthur Vincent ; 3e do, Adjutor Rivard.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Pierre Hébert. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Eutrope Langlois ; 3e do, Adolphe Simard.

Mathématiques.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Pierre Hébert. 1er accessit, Jacques Dubé ; 2e do, Eutrope Langlois ; 3e do, Joseph Cinq-Mars.

Instruction religieuse.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Arthur Simard. 1er accessit, Edmond Taschereau ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3e do, Adolphe Simard.

RHÉTORIQUE

Excellence.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Alfred Lortie ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Cyrille Delâge. Mentions honorables : Alfred Paré, Jules Dorion, Albert Jobin, Philippe Grenier, Eugène Frenette, Ferdinand Bédard, Robert Paradis, Joseph Giroux, Michel Blais, Joseph Bédard, Louis Duchesneau.

Discours français et latin.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Philippe Paradis. 1er accessit, Jules Dorion ; 2e do, Daniel McAvoy ; 3e do, Alfred Lortie.

Version latine.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Alfred Lortie ; 3e do, Alfred Paré.

Thème latin.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Pierre Leclerc ; 3e do, Joseph Leclerc. 1er accessit, Alfred Lortie ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Cyrille Delâge.

Version grecque.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Pierre Leclerc ; 3e do, Joseph Leclerc. 1er accessit, Alfred Lortie ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Cyrille Delâge.

Thème grec.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Albert Jobin ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Joseph Giroux.

Vers latins.—1er prix, Philippe Paradis ; 2e do, Cyrille Delâge ; 3e do, Philéas Fillion. 1er accessit, Pierre Leclerc ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Alfred Lortie.

Histoire contemporaine.—1er prix, Alfred Lortie ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Joseph Leclerc. 1er accessit, Ferdinand Bédard ; 2e do, Alfred Paré ; 3e do, Philippe Paradis.

Histoire du Canada.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Edmond Brindamour. 1er accessit, Alfred Lortie ; 2e do, Cyrille Delâge ; 3e do, Arthur Lapierre

Récitation anglaise.—1er prix, Philippe Paradis ; 2e do, Cyrille Delâge ; 3e do, Hégésippe Dorion. 1er accessit, Edouard Pâquet ; 2e do, Pierre Leclerc ; 3e do, Alfred Lortie.

Exercices anglais.—1er prix, Docile Brousseau ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Philippe Paradis. 1er accessit, Charles Audet ; 2e do, Edouard Pâquet ; 3e do, Hégésippe Dorion.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Duchesneau ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Alfred Lortie. 1er accessit, Albert Jobin ; 2e do, Alfred Paré ; 3e do, Edmond Brindamour.

SECONDE

Excellence.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Frédéric Smith. Mentions honorables : Arthur Lacasse, Arthur Lessard, Pierre Laprise, Arthur Lachance, Cyrille Lamontagne, Louis Fiset, Alfred Fréchette, Léon Richard, Louis Couture.

Narration française.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Pierre Laprise ; 2e do, Léon Richard ; 3e do, Albert Lesage.

Version latine.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Frédéric Smith ; 3e do, Arthur Lacasse.

Thème latin.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Arthur Lacasse.

Version grecque.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Smith. 1er accessit, Frédéric Boulanger ; 2e do, Arthur Lacasse ; 3e do, Cyrille Lamontagne.

Thème grec.—1er prix, Frédéric Boulauger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Cyrille Lamontagne ; 2e do, Edouard Houde ; 3e do, Arthur Lacasse.

Vers latins.—1er prix, Frédéric Boulanger ; 2e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Frédéric Smith.

Histoire.—Frédéric Boulanger ; 2e do, Arthur Lachance. 1er accessit, Camille Roy ; 2e do, Albert Lesage ; 3e do, Edouard Houde.

Exercices anglais.—1er prix, Léon Fiset ; 2e do, Pierre Laprise. 1er accessit, Henri Blanchet ; 2e do, Frédéric Smith ; 3e do, Léon Richard.

Récitation anglaise.—1er prix, Arthur Lachance ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Frédéric Smith ; 2e do, Camille Roy ; 3e do, Edouard Houde.

Instruction religieuse.—1er prix, Camille Roy ; 2e do, Frédéric Boulanger. 1er accessit, Arthur Lachance ; 2e do, Frédéric Smith ; 3e do, Louis Fiset.

TROISIÈME

Excellence.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, François-Xavier Ross. 1er accessit, Arsène Roy ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Bernard Deschênes. Mentions honorables : Jules Frenette, Joseph Veilleux, Charles Gosselin, Joseph Thibaudeau, Edgar Morin, Henri Lasnier, Henri Beaudet, Arthur Pelletier, Charles Smith, Joseph Dion, Edmond Lesage, Alphonse Fournier, Alcide Vaudreuil, Aldéric Pariseault, Albert Drouin.

Narration française.—1er prix, Joseph Bossé ; 2e do, Arsène Roy. 1er accessit, Bernard Deschênes ; 2e do, F.-X. Ross ; 3e do, Joseph Thibaudeau.

Version latine.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, F.-X. Ross. 1er accessit, Joseph Bossé ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Henri Lasnier.

Thème latin.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, F.-X. Ross. 1er accessit, Joseph Veilleux ; 2e do, Bernard Deschênes ; 3e do, Jules Frenette.

Version grecque.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Arthur Rousseau. 1er accessit, Charles Gosselin ; 2e do, Arsène Roy : 3e do, Jules Frenette.

Thème grec.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, Arsène Roy. 1er accessit, Edgar Morin ; 2e do, Henri Lasnier : 3e do, Charles Gosselin.

Vers latins.—1er prix, Bernard Deschênes ; 2e do, Arthur Rousseau. 1er accessit, F.-X. Ross ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Joseph Veilleux.

Arithmétique.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, F.-X. Ross. 1er accessit, Arsène Roy ; 2e do, Joseph Thibaudeau ; 3e do, Henri Lasnier.

Histoire.—1er prix, Arsène Roy ; 2e do, Arthur Rousseau. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, F.-X. Ross

Exercices anglais.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Jules Frenette ; 2e do, F.-X., Ross ; 3e do, Arthur Pelletier.

Récitation anglaise.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Arthur Pelletier. 1er accesit, Hector Verret ; 2e do, Charles Smith ; 3e do, Arthur Rousseau.

Instruction religieuse.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, F.-X. Ross. 1er accessit, Joseph Thibaudeau ; 2e do, Arsène Roy ; 3e do, Edgar Morin.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré ; 3e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Clovis St Amant ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Alfred Morisset. Mentions honorables : Henri Boisvert, Alphonse Lessard, Gustave Langelier, Adélard Clarke, Placide Audet, Eudore Chouinard, Alexandre Lemieux, Arsène Mathieu, Eudore Dubeau, François De la Chevrotière, Georges Hardy.

Version latine.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré ; 3e do, Eudore Chouinard. 1er accessit, Clovis St Amant ; 2e do, Alphonse Lessard ; 3e do, Joseph Poulin.

Thème latin.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré ; 3e do, Adélard Clarke. 1er accessit, Joseph Poulin ; 2e do, Clovis St Amant ; 3e do, Alphonse Lessard.

Langue grecque.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Clovis St Amant ; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Lous Gosselin ; 2e do, Arsène Mathieu ; 3e do, Napoléon Pouliot.

Vers latins.—1er prix, Napoléon Pouliot ; 2e do, Gustave Langelier ; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Alfred Morisset.

Arithmétique.—1er prix, Henri Boisvert ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Gustave Langelier ; 2e do, Edmond Darveau ; 3e do, Joseph Poulin.

Mémoire.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Napoléon Pouliot ; 2e do, Gustave Langelier ; 3e do, François De la Chevrotière.

Histoire romaine.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Louis Gosselin ; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Henri Boisvert ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Clovis St Amant.

Exercices anglais.—1er prix, Willie Bossé ; 2e do, Hullet Bossé ; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Charles Lamère ; 2e do, Eudore Dubeau ; 3e do, Eudore Chouinard.

Récitation anglaise.—1er prix, Gustave Langelier ; 2e do, Eudore Dubeau ; 3e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Louis Beaupré ; 2e do, Alfred Morisset ; 3e do, Clovis St Amant.

Géographie.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Louis Beaupré ; 3e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Napoléon Pouliot ; 2e do, Clovis St Amant ; 3e do, Gustave Langelier.

Instruction religieuse.—1er prix, Joseph Poulin ; 2e do, Louis Gosselin ; 3e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Alexandre Lemieux ; 2e do, Arsène Mathieu ; 3e do, Napoléon Pouliot.

CINQUIÈME

Excellence.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Aduire Parrot ; 3e do, Philippe Audet. 1er accessit, Joseph-S. Dussault ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Joseph-Hugues Reny. Mentions honorables : Antonio Larue, Eugène Lauzier, Auguste Proulx, Napoléon Turgeon, Hector Bédard, Jules Hamel, Joseph Kirouac, Rodolphe Ménard, Ovide Godbout, Joseph Danaldson, Emile Pichette, Adolphe Rinfret, Jules Garneau, Arthur Larue.

Version latine.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Joseph-S. Dussault. 1er accessit, Aduire Parrot ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Eugène Lauzier.

Thème latin.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Aduire Parrot. 1er aecessit, Philippe Audet ; 2e do, Antonio Larue ; 3e do, Eugène Lauzier.

Exercices français.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Léon Laflamme ; 3e do, Philippe Audet. 1er accessit, Arthur Roy ; 2e do, Antonio Larue ; 3e do, Eugène Lauzier.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Aduire Parrot ; 2e do, Napoléon Turgeon ; 3e do, Auguste Proulx. 1er accessit, Ferdinand Vincent ; 2e do, Jules Lesage ; 3e do, Adolphe Rinfret.

Géographie.—1er prix, Napoléon Turgeon ; 2e do, Aduire Parrot ; 3e do, Joseph Dussault. 1er accessit, Auguste Proulx ; 2e do, Antonio Larue ; 3e do, Rodolphe Ménard.

Exercices anglais.—1er prix, Arthur Roy ; 2e do, Auguste Proulx ; 3e do, Hugues Reny. 1er accessit, Ferdinand Vincent ; 2e do, Jules Garneau ; 3e do, Philippe Audet.

Récitation anglaise.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Hugues Reny ; 3e do, Hector Bédard. 1er accessit, Emile Pichette ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do. Jules Garneau.

Arithmétique.—1er prix, Emile Pichette ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Arthur Roy. 1er accessit, Aduire Parrot ; 2e do, Hector Bédard ; 3e do, Philippe Audet.

Tenue des livres.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Hugues Reny ; 3e do, Hector Bédard. 1er accessit, Aduire Parrot ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Emile Pichette.

Mémoire.—1er prix, Ferdinand Vinceut ; 2e do, Hector Bédard ; 3e do, Jules Hamel. 1er accessit, Emile Pichette ; 2e do, Hugues Reny ; 3e do, Aduire Parrot.

Instruction religieuse.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Hugues Reny ; 3e do, Emile Pichette. 1er accessit, Joseph Dussault ; 2e do, Philippe Audet ; 3e do, Hector Bédard.

SIXIÈME

Excellence.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Jules Grenier. 1er accessit, Louis Fiset ; 2e do, Adélard Royer. Mentions honorables : Ladislas Pâquet, Adolphe Garneau, Edmond de Sales Laterrière.

Version latine.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Adolphe Garneau. 1er accessit, Louis Fiset ; 2e do, Jules Grenier.

Thème latin.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Jules Grenier. 1er accessit, Adélard Royer ; 2e do, Louis Fiset.

Exercices français.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Adélard Royer. 1er accessit, Louis Fiset ; 2e do, Jules Grenier.

Arithmétique.—1er prix Alexandre DeVarennes ; 2e do, Adélard Royer. 1er accessit, Jules Grenier ; 2e do, Isaïe Galerneau.

Histoire ancienne.—1er prix, Alexandre DeVarennes ; 2e do, Ladislas Pâquet. 1er accessit, Jules Grenier ; 2e do, Robert Taschereau.

Géographie.—1er prix, Jules Grenier ; 2e do, Georges Barabé. 1er accessit, Adelard Royer ; 2e do, Thomas-J. Taschereau.

Exercices anglais.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Alexandre De Varennes. 1er accessit, Edmond de Sales Laterrière; 2e do, Alfred McDonald.

Récitation anglaise.—1er prix, Alexandre DeVarennes ; 2e do, Jules Grenier. 1er accessit, Thomas-J. Taschereau ; 2e do, Louis Fiset.

Mémoire.—1er prix, Jules Grenier ; 2e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Adolphe Garneau ; 2e do, Louis Gauthier.

Instruction religieuse.—1er prix, Ladislas Pâquet ; 2e do, Isaie Galerneau. 1er accessit, Robert Taschereau; 2e do, Alexandre De Varennes.

SEPTIÈME

Excellence.—1er prix, Pierre Crispo ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Charles Beaudet ; 2e do, Joseph Pâquet ; 3e do, Cyrinus Lemieux ; 4e do, Ernest Montreuil. Mentions honorables : Samuel Bédard, Léon Fiset, Pierre Dugal, Adolphe Laliberté, Emile Jolicœur, Pierre Boisseau, Arthur Julien, Adalbert Pouliot, Paul Caron, Henri Vohl, Edmond Corriveau, Georges Turcot, Joseph Michaud, Paul Fortier, Emile Boisvert, Napoléon Desruisseaux, Auguste Garneau.

Version latine.—1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Cyrinus Lemieux ; 3e do, Pierre Crispo. 1er accessit, Louis Leclerc ; 2e do, Samuel Bédard ; 3e do, Henri Vohl ; 4e do, Alphonse Laliberté.

Thème latin.—1er prix, Pierre Crispo ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Charles Beaudet. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Cyrinus Lemieux ; 3e do, Joseph Pâquet ; 4e do, Alphonse Laliberté.

Exercices français.—1er prix, Pierre Crispo ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Ernest Montreuil. 1er accessit, Joseph Pâquet, 2e do, Eugène Giguère ; 3e do, Emile Jolicœur ; 4e do, Henri Vohl.

Arithmétique.—1er prix, Louis Leclerc ; 2e do, Emile Boisvert ; 3e do, Samuel Bédard. 1er accessit, Joseph Pâquet ; 2e do, Arthur Voyer ; 3e do, Cyrinus Lemieux ; 4e do, Charles Beaudet.

Exercices anglais.—1er prix, Herbert Thomas ; 2e do, Pierre Crispo ; 3e do, Léon Fiset. 1er accessit, Georges Turcot ; 2e do, Henri Vohl ; 3e do, Arthur Julien ; 4e do, Eugène Giguère.

Récitation anglaise.—1er prix, Pierre Crispo ; 2e do, Eugène Giguère ; 3e do, Joseph Pâquet. 1er accessit, Léon Fiset ; 2e do, Pierre Boisseau ; 3e do, Herbert Thomas ; 4e do. Ernest Montreuil.

Mémoire.—1er prix, Pierre Crispo ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Charles Beaudet. 1er accessit, Joseph Pâquet ; 2e do, Cyrinus Lemieux ; 3e do, Ernest Montreuil ; 4e do, Eugène Giguère.

Instruction religieuse.—1er prix, Louis Leclerc ; 2e do, Ernest Montreuil ; 3e do, Jacques-Arthur Pelletier. 1er accessit, Napoléon Desruisseaux ; 2e do, Gustave Bernard ; 3o do, Cyrinus Lemieux ; 4e do, Emile Boisvert.

HUITIÈME

Langue française.—1er prix, Thomas Carbray ; 2e do, Henri Lemieux ; 3e do, Bernard Verret. 1er accessit, Alexander Sexton ; 2e do, Melton Wetmore ; 3e do, Abel Simard.

Mémoire.—1er prix Abel, Simard ; 2e do, Henri Lemieux ; 3e do, Bernard Verret. 1er accessit, Alexander Sexton ; 2e do, Melton Wetmore ; 3e do, James O'Meara.

Arithmétique.—1er prix, James O'Meara ; 2e do, Joseph Martel ; 3e do, Thomas Carbray. 1er accessit, Alfred Rochette ; 2e do, Bernard Verret ; 3 e do, Paschal Lavoie.

Langue anglaise.—1er prix, Thomas Carbray ; 2e do, Melton Wetmore ; 3e do, Alexander Sexton. 1er accessit, James O'Meara ; 2e do, Bernard Verret ; 3e do, Henri Lemieux.

Instruction religieuse.—1er prix, Bernard Verret ; 2e do, Abel Simard ; 3e do, Alexander Sexton. 1er accessit, Oscar Lizotte ; 2e do, Edmond Letarte ; 3e do, Joseph Martel.

DESSIN

1er prix, Joseph Goulet ; 2e do. Napoléon Turgeon. 1er accessit, Joseph Verret ; 2e do, Georges Hardy ; 3e do, Auguste Proulx.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

I

MÉDAILLE LANSDOWNE

offerte par Son Excellence le Gouverneur Général pour un concours sur la Philosophie.

Médaille d'argent.—P. Bouffard.

II

MÉDAILLES MASSON

offerte par Son Excellence l'Honorable L.-T.-R. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, aux deux plus heureux candidats de la classe de Rhétorique, dans la première épreuve du Baccalauréat ès Arts.

Médaille d'argent.—Philéas Fillion.
Médaille de bronze.—Alfred Lortie.

III

MÉDAILLE TURCOT

Médaille d'or, fondée à perpétuité par le Rév. M. Louis Turcot, Curé de l'Ile Perrot, pour récompenser celui des élèves des quatre classes de Belles-Lettres, Rhétorique et Philosophie, qui a donné le plus de satisfaction pendant l'année par l'ensemble de sa conduite.

Médaille d'or.—Wilfrid Carrier, élève de Physique.

IV

Prix extraordinaire de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.

Pierre Bouffard.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de....	$100.00
Le loyer du lit, sans les couvertures	2.40
Médecin (remèdes non inclus)	1.00
Total.....	$102.40

Ces $102.40 *doivent* être *payées d'avance*, comme suit :

$36.70 le jour de l'entrée des élèves,
33.35 le 10 décembre,
33.35 le 20 mars.

$103.40

N. B.—On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves : et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge, des draps, des couvertures de lit, un couvrepieds, des taies d'oreiller, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe,une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilemenf reconnus, Le Séminaire ne se tient pas reponsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté*, aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

5. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 A. M., de midi à 1 heure et de 4 h. à 4.25 P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le diner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 à 10.15 A. M., ainsi que l'après-midi depuis le diner jusqu à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves et tous sont pries de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0,10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépot où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours* et *seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse, qui peut toujours être révoquée ; et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de 10 mois environ. Les externes doivent payer $15 par année, comme suit :

$5.00, la veille de l'ouverture des classes ;
$5.00, le 10 décembre ;
$5.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure, attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, *pour une raison quelconque.*

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *rigoureusement* tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte, et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot portant aussi une nervure blanche. Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont, tous les jours, des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour devrait être le même pour les externes que pour les pensinnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Dans ce dernier cas, il y a exceptipn pour les classes inférieures à la Quatrième qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11¼ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 1¼ heure, et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteur, faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister à la grand'messe les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives, et de même aux vèpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire ; ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

N. B.—On exigera strictement l'exécution de ce règlement ; les parents sont priés d'y voir.

TABLE DES MATIÈRES.